

BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

FONDS AFRICAIN DE DÉVELOPPEMENT

DOCUMENT DE STRATÉGIE

D'INTÉGRATION RÉGIONALE

POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST 2011-2015

DÉPARTEMENTS RÉGIONAUX – OUEST (ORWA/ORWB)

DÉPARTEMENT DU NEPAD, DE L'INTEGRATION RÉGIONALE ET DU COMMERCE

(ONRI)

MARS 2011i

TABLE DES MATIÈRES

ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

RÉSUMÉ ANALYTIQUEi

I. INTRODUCTION.....1

II. INITIATIVES CONTINENTALES ET AGENDA AFRICAIN1

2.1 Progrès régionaux vers l'intégration africaine.....1

2.2 Autres initiatives continentales touchant la région2

III. CONTEXTE RÉGIONAL ET PERSPECTIVES D'AFRIQUE DE L'OUEST.....2

3.1 Contexte politique, économique et social2

3.2 Objectifs stratégiques régionaux.....13

3.3 Principaux défis et opportunités.....13

3.4 Actions et initiatives actuelles.....15

3.5 Coordination de l'aide et autres initiatives de développement15

3.6 Portefeuille régional de la Banque en Afrique de l'Ouest16

IV. STRATÉGIE DU GROUPE DE LA BANQUE POUR LA RÉGION.....16

4.1 Justification de l'intervention du Groupe de la Banque.....16

4.2 Piliers stratégiques, produits livrables et cibles17

4.3 Suivi et évaluation.....21

4.4 Questions liées au dialogue régional et national.....	21
4.5 Risques potentiels et mesures d'atténuation	22
V. GESTION ET EXÉCUTION.....	23
5.1 Dispositif institutionnel.....	23
5.2 Partenariats.....	23
5.3 Mécanismes internes de suivi et évaluation.....	23
VI. CONCLUSION ET RECOMMANDATION	23
ANNEXES	
Annexe 1 : Matrice indicative des résultats du Document de stratégie d'intégration régionale pour l'Afrique de l'Ouest.....	4
Annexe 2 : Programme indicatif des opérations régionales et études économiques et sectorielles pour 2011-2015.....	2
Annexe 3 : Indicateurs macro-économiques de l'Afrique de l'Ouest.....	4
Annexe 4 : Critères de convergence du programme de coopération monétaire de la CEDEAO.....	1
Annexe 5 : Comparaison des coûts logistiques et des délais d'exportation (conteneur de 20 pieds) en Afrique subsaharienne	1
Annexe 6 : Environnement et changement climatique.....	1
Annexe 7 : Corridors de transport de l'Afrique de l'Ouest et exemples d'organisations de gestion des corridors.....	1ii
Annexe 8 : Processus du DSIR de l'Afrique de l'Ouest pour la sélection des opérations régionales en deux étapes.....	1
Annexe 9 : Le Nigéria : un pôle de croissance en Afrique de l'Ouest.....	1
Annexe 10 : Projets énergétiques potentiels identifiés dans le DSIR	1
Annexe 11 : Liste des projets multinationaux du Groupe de la Banque en Afrique de l'Ouest.....	2
Annexe 12 : Matrice des interventions des partenaires au développement en faveur de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest.....	4
Annexe 13 : Document de stratégie d'intégration régionale 2011-2015 pour l'Afrique de l'Ouest :	

Résultats des consultations avec les parties prenantes de la région.....	3
Annexe 14 : Commerce intra-CEDEAO.....	1
Annexe 15: Document de stratégie de l'intégration régionale pour l'Afrique de l'Ouest 2011-2015, observations du CODE à la réunion du 5 juillet 2011.....	10

DIAGRAMMES

1. Contexte politique, 2009
- 2 Croissance du PIB réel
3. Moteurs clés de la croissance, 2009
4. PIB par secteur

Tableau A : Doing Business en 2009 et 2010.

ENCADRÉS

1. Utilisation des sociétés à finalité spécifique pour le renforcement des capacités régionales de mise en œuvre des projets

Le DSIR est fondé sur les analyses et conclusions d'études de référence et a été produit par une équipe menée par M.

Issa Koussoubé (spécialiste en chef – économie, ORWB) et M. Ferdinand Bakoup (spécialiste en chef – économie,

ORWA) ; il est le fruit de consultations avec des acteurs régionaux d'Afrique de l'Ouest, y compris la Commission de

la CEDEAO, la Commission de l'UEMOA, les autorités nationales et les institutions non gouvernementales. Ces

consultations ont été menées pendant les missions de préparation du DSIR et de dialogue organisées respectivement du

15 septembre au 5 octobre 2010, et les 11 et 12 novembre 2010.

L'équipe comprenait : M. Mohamed H'Midouche, représentant résident, SNFO ; M. Jacques Moulot, expert en chef de

l'énergie, ONRI ; M

me El Iza Mohamedou, chef de l'intégration régionale et responsable Commerce, ONRI.2 ; M.

Samuel Ijeh, économiste principal pays, ORWA ; M. Jian Zhang, macro-économiste principal, ONRI.2 ; M. Gabriel

Mougani, économiste financier principal, ONRI.2 ; M. Issiaka Zoungrana, expert principal
Renforcement des capacités,

ONRI ; M

me Alice Nabalamba, statisticienne principale, ESTA ; M. Jean-Pierre Mutsinzi, ingénieur principal en
énergie, ONEC.1 ; F. Soares Da Gama, Économiste pays supérieur, ORWB, ainsi qu'une équipe de
consultants. M

me

Moono Mupotola, Chef de division, ONRI.2, a participé à la mission de dialogue.

Le DSIR a bénéficié des orientations générales de MM. J.K. Litse (Directeur, ORWA), F. Perrault
(Directeur, ORWB

de l'époque), et A. Rugamba (Directeur, ONRI).i

ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

ABN Autorité du Bassin du Niger

ABR Table ronde des hommes d'affaires d'Afrique

ACBF Fondation africaine pour le renforcement des capacités

ACTT-CN Autorité de coordination du transport en transit du corridor septentrional

ADLG Autorité de développement du Liptako–Gourma

AEC

AFRISTAT

African Economic Community

Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne

AGOA Loi sur la croissance et les possibilités économiques en Afrique

APC Aide pour le commerce

APE Accord de partenariat économique

ASS Afrique subsaharienne

BAD Banque africaine de développement

BCEAO Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest

BIDC Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO

BM Banque mondiale

BOAD Banque ouest-africaine de développement

BRICS Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud

BRVM Bourse régionale des valeurs mobilières

CAADP Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique

CCRE Centre de coordination des ressources en eau de la CEDEAO

CE Commission européenne

CEA Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique

CEDAW Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes

CEDEAO Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest

CEEAC Communauté économique des États de l'Afrique centrale

CER Communauté économique régionale

CEREEC Centre régional pour l'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique de la CEDEAO

CIEP Cadre d'investissement dans l'énergie propre

CILSS Comité permanent inter-États de lutte contre la Sècheresse dans le Sahel

CIMA Conférence interafricaine des marchés d'assurance

CLSG

COMESA

Côte-d'Ivoire, Libéria, Sierra Leone, Guinée

Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe

CNUCED Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement

CRMA Gestion du risque climatique et adaptation aux changements

CSRC Cadre stratégique de renforcement des capacités

DAU Document administratif unique

DFID Département britannique du développement international

DSIR Document de stratégie d'intégration régionale

DSP Document de stratégie pays

ECOWAP Politique agricole régionale de la CEDEAO

EPIP Évaluation des politiques et institutions d'un pays

FAD Fonds africain de développement

FAP Fonds africain du pétrole

FCCIAO Fédération des chambres de commerce et d'industrie de l'Afrique de l'Ouest

FEM Forum économique mondial

FEWAMA Federation of West African Manufacturers Association (Fédération des associations manufacturières ouest-africaines)

FMA Fonds monétaire africain

FODETE Fonds de développement des secteurs des transports et de l'énergie de la CEDEAO

FSA Fonds de solidarité africain

GAO Gazoduc de l'Afrique de l'Ouest

GIRE Gestion intégrée des ressources en eau

IAO Institut de l'Afrique de l'Ouest pour la recherche internationale sur l'intégration régionale et les transformations sociales

ICM Indice de compétitivité mondialeii

IDE Investissement direct étranger

IMAO Institut monétaire d'Afrique de l'Ouest

INTELCOM Programme de télécommunications inter-États

MAEP Mécanisme africain d'évaluation par les pairs

MCLI Initiative de logistique du corridor de Maputo

NEPAD Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique

OB Organisme de bassin

OCAL Organisation du corridor Abidjan-Lagos

OGC Organisation de gestion d'un corridor

OHADA Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires

OIT

OMC

Organisation internationale du travail

Organisation mondiale du commerce

OMD Objectif du Millénaire pour le développement

OMVG Organisation pour la mise en valeur du fleuve Gambie

OMVS Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal

ONRI

ONT

Département de l'intégration régionale et du commerce

Obstacles non tarifaires

ONU Organisation des Nations Unies

OPEV Département de l'évaluation des opérations

OR Opérations régionales

ORVP Complexe des programmes pays et régionaux, et des politiques

ORWA Département régional Ouest A

ORWB Département régional Ouest B

PAA Plan d'action pour l'Afrique

PCAE Politique commune d'amélioration de l'environnement

PDC Programme de développement communautaire

PEAO

PIB

Pool énergétique d'Afrique de l'ouest

Produit intérieur brut

PIDA Programme pour le développement des infrastructures en Afrique

PIS Principaux indicateurs sectoriels

PPP Partenariat public-privé

PStP Profil statistique d'un pays

RASCOM Organisation régionale africaine de communication par satellite

SADC Communauté de développement de l'Afrique australe

SCB Renforcement des capacités statistiques

SFS Société à finalité spécifique

SIR Stratégie d'intégration régionale

SLEC Schéma de libéralisation des échanges de la CEDEAO

SMT Stratégie à moyen terme

SWARIP Support to West Africa Regional Integration Program (Soutien au programme ouest-africain d'intégration régionale)

SYDONIA Système douanier automatisé

TEC Tarif extérieur commun

TIC Technologies de l'information et de la communication

TRIE Transit routier inter-États

TVA Taxe sur la valeur ajoutée

UA Union africaine

UE Union européenne

UEMOA Union économique et monétaire ouest-africaine

UIT Union internationale des télécommunications

USA

WAEMF

Etats-Unis d'Amérique

West Africa Emerging Market Fund

WAPP Système d'échange d'énergie électrique de l'Afrique de l'Ouest (EEEOA)

ZLE Zone de libre échange

ZMAO Zone monétaire de l'Afrique de l'Ouest i

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

1. Introduction. Le présent rapport expose la stratégie du Groupe de la Banque (la Banque) visant à appuyer les efforts d'intégration régionale de l'Afrique de l'Ouest au cours de la période 2011-2015.

2. Contexte régional. La performance économique de la région s'est traduite par des améliorations dans la gestion macroéconomique. La récente hausse des prix des matières premières (notamment du pétrole et des minéraux) a également profité aux pays riches en ressources de l'Afrique de l'Ouest et a stimulé une croissance plus forte dans la région tout entière. En 2010, la croissance de 6,2% du PIB réel enregistrée dans la région, était la plus élevée de toutes les CER africaines. Sur le plan social, il est peu probable que les Objectifs du Millénaire pour le développement soient atteints dans la région, notamment dans les États fragiles et les pays enclavés. L'un des facteurs à l'origine des mauvaises conditions sociales de l'Afrique de l'Ouest est le niveau élevé du chômage, surtout chez les jeunes, qui représentent la majorité de la population (environ les deux tiers).

3. En dépit de nombreux défis et des réalités régionales, l'intégration a progressé grâce aux conditions créées par les acquis tels que l'union douanière, la libre circulation des personnes, le passeport de la CEDEAO, la transformation du Secrétariat de la CEDEAO en une Commission de la CEDEAO avec un dispositif plus renforcé, auxquelles s'ajoutent la dynamique politique qui procède de la vision de la CEDEAO, et les richesses naturelles de la région.

4. Stratégie du Groupe de la Banque pour la région. La stratégie de la Banque visant à appuyer l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest repose sur deux piliers, à savoir : i) établir des liens entre les marchés régionaux et ii) renforcer les capacités pour une mise en œuvre efficace du programme d'intégration régionale. Cette stratégie s'inspire de la Vision 2020 de la CEDEAO, du Plan stratégique régional, et des résultats des consultations avec les parties prenantes de la région:

5. Le Pilier I appuiera les investissements dans : i) les infrastructures régionales de transport (tronçons manquants des réseaux routiers transcôtiers et transsahéliens, la réhabilitation des corridors routiers prioritaires; navigation fluviale) ; ii) les mesures de facilitation du transport et du commerce, et iii) la production régionale d'énergie et l'intégration des marchés. Par ailleurs, la

Banque intensifiera son dialogue stratégique sur la mobilisation des ressources pour le transport ferroviaire.

6. Le Pilier II renforcera les capacités de la CEDEAO/UEMOA, de certaines institutions régionales et des entités nationales le cas échéant, en vue d'une mise en œuvre plus efficace du programme d'intégration. Les efforts de la Banque seront principalement orientés vers : i) le renforcement des capacités d'exécution efficace des politiques et projets régionaux ; ii) le renforcement des capacités pour l'intégration du secteur financier ; et iii) l'appui aux centres régionaux de recherche et de formation nécessaires au programme d'intégration.

7. La Banque mènera également un certain nombre d'études visant à élargir la base de connaissances sur l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest.

8. Par ailleurs, la stratégie proposée conduira à de meilleures perspectives pour les secteurs productifs des économies ouest-africaines et à la création d'emplois, qui constituent des conditions nécessaires à l'évolution du programme d'intégration et au succès de l'intégration de la région dans l'économie mondiale.ii

9. Les Départements régionaux pour l'Afrique de l'Ouest A et B, ainsi que le Département de l'intégration régionale et du commerce de la Banque seront les deux points focaux de la Banque chargés du suivi de la mise en œuvre du DSIR, avec le soutien actif des bureaux extérieurs. Le processus de décentralisation en cours renforcera la capacité de la Banque à superviser la mise en œuvre du DSIR.

10. Recommandation. Les Conseils sont invités à approuver la stratégie proposée dans le Document de stratégie d'intégration régionale pour l'Afrique de l'Ouest pour la période 2011-2015.1

I. INTRODUCTION

1.1 Ce rapport présente le cadre d'action stratégique du Groupe de la Banque africaine de développement (Banque) en appui à l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest, région dont les efforts d'intégration des 15

pays1

sont menés par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Il ressort que dans l'ensemble, bien que la CEDEAO ait adopté des protocoles et politiques en faveur d'une intégration viable, ce processus ne progresse que lentement.

1.2 Le but de ce Document de stratégie d'intégration régionale 2011-2015 (DSIR) est de contribuer à faire avancer l'agenda de l'intégration et de soutenir les solutions régionales. Il fournit en particulier un cadre stratégique pour la sélection et la définition des priorités des activités analytiques, opérationnelles et de partenariat de la Banque visant à soutenir l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest pendant la période 2011-2015.

1.3 Le DSIR, le premier du genre pour l'Afrique de l'Ouest, coïncide avec un certain nombre d'événements importants, qui, pris collectivement, laissent penser à des ambitions plus grandes en matière d'intégration régionale en Afrique de l'Ouest et au niveau de la Banque. En Afrique de l'Ouest tout d'abord, le Secrétariat de la CEDEAO est récemment devenu la Commission de la CEDEAO, avec un

mandat renforcé de promotion de l'intégration dans la région. Ceci a été suivi par l'adoption, en juin 2010, de la nouvelle Vision 2020 : d'une CEDEAO des États à une CEDEAO des peuples, et plus récemment, d'un Plan stratégique régional. Ces deux documents visent à donner un nouvel élan au processus d'intégration dans la région. Ensuite, au niveau de la Banque, l'adoption récente de sa Stratégie d'intégration régionale (SIR) 2009-2012 traduit l'importance plus grande accordée à

1

Les pays de la région de la CEDEAO sont le Bénin, le Burkina Faso, le Cap-Vert, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Libéria, le Mali, le Niger, le Nigeria, le Sénégal, la Sierra Leone et le Togo. Huit de ces pays sont francophones ; cinq sont anglophones, et deux sont lusophones. En 2010, la population totale de la région était de 302,69 millions. La région abrite 29,3 % de la population du Continent

l'intégration. Enfin, ce document reflète un élargissement du mandat et des ressources destinées aux opérations régionales dans le cadre de la reconstitution du FAD-12.

1.4 Le DSIR repose sur i) un certain nombre d'études de référence dans des domaines clés de l'intégration régionale (macroéconomie, corridors de transport, ports,

énergie, gestion des bassins transfrontaliers,
TIC, commerce, et développement du secteur
privé²

; et ii) les missions de préparation et de
consultation effectuées dans la région par la
Banque, telles que l'importante mission de
dialogue menée le 12 novembre 2010 à
Ouagadougou³

.
1.5 À la suite de cette introduction, la
structure du rapport est la suivante : la Section
II décrit les principales initiatives continentales
d'intégration en cours au sein de la CEDEAO.
La Section III analyse les questions
institutionnelles, politiques, économiques,
sociales et environnementales liées à
l'intégration régionale, ainsi que les principaux
défis et opportunités. La Section IV présente la
stratégie d'intégration de la Banque pour la
région durant la période 2011-2015. La Section
V analyse les questions liées à la gestion et à
l'exécution, tels que les mécanismes
institutionnels, les partenariats, ainsi que le
suivi et évaluation. La Section VI propose des
conclusions et recommandations.

II. INITIATIVES CONTINENTALES

ET AGENDA AFRICAIN

2.1 Progrès régionaux vers l'intégration

africaine

La CEDEAO a été créée le 28 mai

1975 pour promouvoir la coopération

économique et l'intégration régionale. En

coordination avec le Plan d'action pour

l'Afrique (PAA) de l'Union africaine (UA), la

CEDEAO conduit et coordonne la mise en

œuvre des programmes du Nouveau partenariat

pour le développement de l'Afrique (NEPAD)

en Afrique de l'Ouest, notamment le

2

Financées par le Fonds fiduciaire japonais.

3 Voir détails en Annexe 17.2

Programme intégré pour le développement de

l'agriculture en Afrique (CAADP) et le

Programme pour le développement des

infrastructures en Afrique (PIDA). Le PIDA,

qui couvre les besoins d'investissement en

infrastructure transfrontalière, les politiques et

autres mesures réglementaires accompagnant

ces investissements jusqu'à 2040, est à

approuver par l'Assemblée de chefs d'Etat en

janvier 2012. La CEDEAO sera impliquée dans

le processus de consultation régionale du PIDA

en octobre 2011.

2.2 Autres initiatives continentales

touchant la région

La CEDEAO est activement impliquée dans d'autres initiatives continentales en cours ou en gestation, telles que l'Organisation régionale africaine de communication par satellite (RASCOM), l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT), le Fonds monétaire africain, le Fonds de solidarité africain, le Fonds africain du pétrole (en cours de création), et la Conférence interafricaine des marchés d'assurance. En collaboration avec le Groupe d'affaires du NEPAD, la Table ronde des hommes d'affaires d'Afrique (ABR) et la Banque, les pays de la CEDEAO participent aux dialogues sur les politiques afin d'améliorer le climat des affaires et de l'investissement en Afrique.

III. CONTEXTE REGIONAL ET PERSPECTIVES DE L'AFRIQUE DE

L'OUEST

3.1 Contexte politique, économique et social

3.1.1 Dispositifs institutionnels dans la région

3.1.1.1 Dualité et multiplicité de

l'architecture d'intégration. En Afrique de l'Ouest, l'architecture institutionnelle est

caractérisée par le clivage entre les pays anglophones et francophones, et dans une certaine mesure, les lusophones. En 1994, un sous-groupe de 8 pays⁴ a créé l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). Ces pays, à l'exception de la Guinée-Bissau, partagent le même héritage français en ce qui concerne leurs systèmes administratifs et juridiques. Ils ont également conservé la monnaie commune héritée de l'indépendance, qui est le Franc CFA. Ils ont une politique monétaire commune qui est mise en œuvre par la banque centrale commune, la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). Le Trésor français garantit la convertibilité de la monnaie commune. En grande partie grâce à ces points communs, les pays de l'UEMOA ont été en mesure de mieux progresser en matière d'intégration économique que le reste de la CEDEAO. Les pays n'appartenant pas à l'UEMOA, à l'exception du Cap-Vert, tentent de créer une deuxième zone monétaire, la Zone monétaire de l'Afrique de l'Ouest (ZMAO), qui pourrait ensuite fusionner avec l'UEMOA pour former la zone monétaire unique de la CEDEAO.

3.1.1.2 La deuxième caractéristique de cet environnement institutionnel est la multiplicité, comme en témoigne l'existence de quelque 30 organisations régionales, dont beaucoup sont liées soit à l'UEMOA, soit à la CEDEAO. Ces deux blocs tendent à avoir les mêmes structures, et leurs avancées respectives en matière d'intégration régionale sont inégales. Bien que les États membres s'efforcent de surpasser les différences linguistiques et géopolitiques dans la région, celles-ci constituent, malgré tout, des obstacles au processus d'intégration. Pour les surmonter, il apparaît donc nécessaire de parvenir à rationaliser et à coordonner efficacement ce dense réseau d'institutions régionales. La convergence des politiques entre la CEDEAO et l'UEMOA reste un défi immense.

3.1.2 Contexte politique et gouvernance

3.1.2.1 Les principes démocratiques, y compris la démocratie multipartite, prennent

4 Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal, et Togo.³

5 pied en Afrique de l'Ouest

. Par rapport à la

décennie précédente, le climat politique dans la région s'est amélioré. (Diagramme 1). Des

élections (législatives et présidentielles) ainsi que des référenda ont été organisés ou vont l'être dans les trois quarts des pays membres de la CEDEAO au cours de la période 2010 à 2012. Des efforts restent nécessaires pour renforcer la crédibilité des processus et institutions politiques, la légitimité des résultats électoraux, ainsi que pour obtenir une participation plus inclusive de la population et de la société civile.

3.1.2.2 La CEDEAO a réalisé des progrès considérables dans la résolution de conflits de longue date et est intervenue de manière proactive pour éviter que de nouvelles tensions n'évoluent en crises déstabilisatrices. Un nouveau Mécanisme pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits, la consolidation de la paix et de la sécurité, comprenant des protocoles sur la démocratie et la gouvernance, est en place. Ainsi, la CEDEAO, en accord avec l'UA, avait suspendu la Guinée, le Niger et la Côte d'Ivoire à la suite de coup d'État et de répressions de l'opposition dans ces pays. La Guinée a organisé des élections démocratiques en fin 2010 et a, depuis, été réintégrée dans les deux organisations. Le Niger est également revenu à

la démocratie. Cependant, la région demeure fragile et des retournements de situation ne sont pas à exclure. A cet égard, la récente crise des élections présidentielles en Côte d'Ivoire et ses répercussions constituèrent des défis politiques qui avaient fait renaître des inquiétudes pour la paix et la stabilité au sein de la CEDEAO.

3.1.2.3 En matière de gouvernance, depuis la création du Mécanisme africain d'examen par les pairs (MAEP) en 2003, les pays ouest-africains : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Liberia, Nigeria, Sénégal et Togo ont adhéré. Certains d'entre eux ont également pris

5 Le Cap-Vert, le Ghana, et le Mali ont ouvert la voie à la gouvernance démocratique avec l'alternance politique et une gestion économique prudente. Le Togo et le Bénin, ainsi que les pays sortant d'un conflit, tels que le Liberia et la Sierra Leone, ont mené à bien des élections. Cependant, les États fragiles de la région devront continuer à renforcer la confiance pour maintenir la paix et consolider les fondations de la démocratie et du développement. des mesures pour intégrer les processus du MAEP dans leur gestion du secteur public et leurs politiques nationales.

Source : Département de la statistique de la BAD sur base de données du FEM, 2010.

3.1.3 Considérations particulières

3.1.3.1 L'Afrique de l'Ouest est une région complexe, tant politiquement que

culturellement, du fait de sa diversité de religions et de dialectes, ainsi que des vestiges des systèmes coloniaux renforcés par le clivage linguistique. Au rang des autres caractéristiques de la région, figurent les abondantes ressources humaines, territoriales, énergétiques (pétrole et gaz) et minérales ; la prédominance du Nigeria, qui représente respectivement 50 et 68 % de la population et du PIB de la région (voir Annexe 9) ; la taille modeste des autres marchés nationaux et l'accès limité au marché des trois pays enclavés (Burkina Faso, Mali et Niger) ; ainsi que la fragilité⁶ politique et économique qui persiste dans la période post-conflit en raison des niveaux élevés de la pauvreté et des inégalités sociales (près de 60 % de la population continue à vivre avec moins de 1 dollar EU par jour).

3.1.3.2 Malgré ces complexités intrinsèques, la mobilité de la population est relativement plus facile en Afrique de l'Ouest que dans les autres régions du continent. Cette situation est due en partie aux politiques mises en œuvre par la communauté (adoption de réglementations encourageant la libre circulation des personnes, délivrance d'un passeport CEDEAO, etc.), et

pour une autre partie à des facteurs historiques et culturels, découlant notamment de

6

Six des quinze pays de la CEDEAO sont classés parmi les États fragiles : Togo, Côte d'Ivoire, Sierra Leone, Liberia, Guinée et Guinée-Bissau.⁴

l'existence des grands empires précoloniaux.

D'une façon générale, le tissu social de la région est porteur tout à la fois d'opportunités et de défis pour le processus d'intégration régionale.

3.1.3.3 Les infrastructures et les ressources

naturelles du Liberia, de la Sierra Leone, de la Guinée et de la Guinée-Bissau ont souffert des conflits qui ont affecté ces pays au cours des deux dernières décennies. Le Cap-Vert, le seul pays insulaire de l'Afrique de l'Ouest, prend plus activement⁷

part aux activités de la CEDEAO ces dernières années, tout en ayant des initiatives indépendantes avec l'Union européenne (UE).

3.1.4 Contexte économique

3.1.4.1 Performances en matière de croissance. La croissance dans l'espace CEDEAO a été relativement forte au milieu de la dernière décennie. Le taux de croissance du PIB réel était supérieur à 5 % en 2004 et 2005,

et a atteint près de 6 % en 2007, avant de baisser en 2009 du fait de la crise économique mondiale. La croissance est repartie á la hausse en 2010 (Diagramme 2). Le retour de la hausse des prix des produits de base (en particulier du pétrole et des minerais) a bénéficié aux pays ouest-africains riches en ressources naturelles⁸ et a stimulé la croissance dans l'ensemble de la région. Celle-ci a enregistré un taux de croissance du PIB réel de 6,7 % en 2010, taux le plus élevé parmi les cinq communautés économiques régionales (CER) de l'Afrique⁹

3.1.4.2 L'investissement direct étranger (IDE) en Afrique de l'Ouest a naturellement été affecté par la récente crise économique et financière. Après plusieurs années de croissance soutenue, l'afflux d'investissement en Afrique de l'Ouest a chuté de près de 10 % entre 2008 et 2009, pour s'établir à 10 milliards de dollars EU. Les flux d'IDE vers l'Afrique de l'Ouest sont principalement concentrés sur les

7

Il accueille, en particulier, l'Institut de l'Afrique de l'Ouest pour la recherche internationale sur l'intégration régionale et les transformations sociales (IAO) et le Centre régional pour l'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique de la CEDEAO (CEREEC).

8 Nigeria, Ghana, Côte d'Ivoire, Niger et Guinée.

9 Rapport annuel 2010, BAD.

secteurs des ressources naturelles (pétrole et gaz, or, minerais de fer, magnésium, bois) et les pays riches en ressources.

3.1.4.3 Perspectives économiques. Bien que les économies africaines aient émergé de la crise mondiale et que l'expansion devrait se poursuivre, il subsiste des risques majeurs quant aux perspectives économiques du continent. Il y a en particulier des risques liés aux moteurs de la reprise mondiale (la demande de minerais et des hydrocarbures) et à la situation du marché alimentaire mondial. Pour l'Afrique de l'Ouest, la récente crise politique en Côte d'Ivoire et les difficultés subséquentes risquent d'avoir des répercussions au niveau régional (en particulier dans des pays comme le Burkina Faso, le Mali et le Niger) en affectant négativement les transferts financiers, les investissements, le commerce ainsi que les réserves de devises de la BCEAO. En revanche, les effets de rattrapage du processus de retour à la normale en cours en Côte d'Ivoire pourraient aider à stimuler les perspectives de croissance.

Source : Département de la statistique de la BAD, Perspectives économiques africaines,

avril 2011.

3.1.4.4 Performance et gestion

économiques. Les performances économiques de la région reflètent les progrès en matière de gestion macroéconomique sur la période 2000-2009. Malgré des fluctuations dues aux effets du changement climatique sur l'agriculture, l'inflation est restée sous contrôle ; la discipline fiscale a été mitigée ; l'épargne et l'investissement, en pourcentage du PIB, ont progressé ; et la dette extérieure a baissé (voir Annexe 3). Cependant, la grande diversité des performances macroéconomiques dans la 5 région constitue un frein à l'intégration et à la convergence des politiques (voir paragraphe suivant). En ce qui concerne les opérations financières de l'État, alors que le Ghana, la Guinée-Bissau et la Gambie enregistrent des déficits budgétaires annuels moyens respectivement à 6,9 %, 6,4 % et 4,4 % du PIB, le Nigéria, le Niger et le Liberia affichent des excédents annuels moyens de 1,7 %, 1,6 % et 0,5 %, respectivement. La composition des recettes et des dépenses publiques reflètent également d'importantes variations régionales. Néanmoins, et de manière frappante en 2010, l'Afrique Centrale et de l'Ouest ont été les

seules régions à dégager un excédent budgétaire, à hauteur de 2,9 % et 0,6 % du PIB, respectivement¹⁰. Egalement en 2010, la situation du compte courant extérieur s'est améliorée, avec un excédent en hausse de 1,4 % à 4,6 % du PIB.

3.1.4.5 Convergence et harmonisation des politiques macroéconomiques.

L'harmonisation des politiques reste globalement faible, même si l'UEMOA peut se prévaloir de progrès plus importants que l'ensemble plus vaste qu'est la CEDEAO. Dans la perspective de l'avènement d'une zone monétaire unique d'ici 2020 lancée par la CEDEAO, six pays n'appartenant pas à l'UEMOA ont lancé, en avril 2000, une initiative visant à mettre en place une deuxième union monétaire et une autre monnaie commune (l'Eco) à côté du franc CFA de l'UEMOA. Le but ultime est d'ensuite fusionner l'Eco et le franc CFA afin de créer une monnaie unique stable pour l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest à la date cible. L'Afrique de l'ouest a donc actuellement trois séries de critères de convergence¹¹

- une pour

l'UEMOA, une pour la ZMAO et une autre

pour la CEDEAO. La Banque fournit à la CEDEAO une aide pour l'harmonisation des trois séries de critères.

3.1.4.6 Les performances des deux blocs ont été généralement insuffisantes pour la plupart des principaux critères de convergence. Les

10 Rapport annuel 2010, BAD.

11 Voir Annexe 4 pour les détails sur les critères principaux et secondaires.

résultats obtenus pour le critère relatif au financement du déficit budgétaire par la banque centrale ont été remarquables, les pays de l'UEMOA s'étant tenus au principe de nonfinancement tout au long de la décennie, et la plupart des pays de la ZMAO ont le plus souvent atteint leurs objectifs. Par contre, pour les trois autres critères principaux, les performances ont été mitigées. Sept des quinze pays de la CEDEAO ont obtenu des résultats relativement satisfaisants pour le critère relatif au ratio du déficit budgétaire par rapport au PIB, tandis que les autres y ont constamment failli.

3.1.4.7 En ce qui concerne l'intégration monétaire, la zone de l'UEMOA a bien progressé. Cependant, l'intégration au sein de la ZMAO et de la CEDEAO dans son ensemble est à peine allé au-delà des intentions

politiques. Diverses évaluations des actions des pays membres pour satisfaire les critères montrent un engagement aléatoire et faible vis-à-vis des programmes. De façon générale, il semble qu'au sein des pays de l'UEMOA, il existe une aversion latente au risque d'adhésion à l'intégration monétaire dans le cadre plus large de la CEDEAO.

3.1.4.8 Principaux moteurs de la croissance.

S'appuyant sur la l'augmentation de la production de gaz et de pétrole, le Nigeria, plus grande économie de l'Afrique de l'Ouest, a enregistré une croissance de son PIB réel d'environ 8,1 % en 2010. En outre, le pays possède la part la plus importante du PIB régional hors produits de base, suivi par la Côte d'Ivoire et le Ghana. Les taux de croissance du Ghana, de la Côte d'Ivoire et du Niger sont stimulés par les investissements dans les secteurs pétrolier et minier. Le secteur agricole, qui est le pilier de la plupart des économies de la région, s'est lui aussi bien comporté en 2010 grâce à une bonne pluviométrie et aux politiques mises en œuvre par les pays. La répartition sectorielle de la croissance montre cependant que, même si le secteur agricole demeure important, les services commencent à

occuper une place croissante (Diagramme 4).

Le secteur manufacturier, qui joue un rôle majeur dans le développement économique et le bien-être social, reste limité et peu développé. La spécialisation étant faiblement développée en Afrique de l'Ouest, une régionalisation des chaînes de valeur est essentielle pour une croissance soutenue. Mais, l'un des signaux encourageants est le fait qu'environ 60 % de l'enveloppe mondiale de l'exploration minière a été dépensée dans la seule Afrique depuis 1997, pour l'essentiel dans la région de la CEDEAO. La demande de minerais et hydrocarbures, l'IDE, une pluviosité favorable, ainsi que l'aide au développement continueront à être les principaux moteurs de la croissance (Diagramme 3).

Source : Département de la statistique de la BAD, avril 2011.

3.1.4.9 Intégration financière et monétaire. Dans l'ensemble, le marché financier de l'Afrique de l'Ouest est étroit et peu profond, avec de très faibles interactions entre les sous-marchés tant de l'UEMOA que hors-UEMOA. Alors que les pays de l'UEMOA ont progressé de façon satisfaisante,¹² un des défis clés est d'avancer

l'intégration des marchés financiers au sein de la CEDEAO. Des efforts seront nécessaires dans plusieurs domaines, notamment l'intégration des infrastructures juridiques, réglementaires et des paiements. L'assistance fournie par la Banque dans le domaine de l'intégration du secteur financier complète les programmes des autres partenaires au développement, y compris le FMI et la Banque mondiale. L'intégration avec le seul marché financier nigérian, étant donné sa taille, constituera un pas énorme en direction de l'intégration financière de l'Afrique de l'Ouest. Conscientes de la situation, les autorités nigérianes ont fait de l'intégration financière l'un des piliers de leur Stratégie 2020 pour le secteur financier. Des actions sont actuellement en cours pour intégrer la Bourse nigériane des valeurs et la Bourse régionale de valeurs mobilières (BRVM) d'Abidjan, avec la Bourse du Ghana, y compris la cotation croisée mutuelle et le commerce des valeurs. Le potentiel d'investissements dans des portefeuilles transnationaux par les institutions de la CEDEAO et les particuliers est élevé, en cas d'intégration des trois principales bourses, mais le chemin vers une intégration totale est

encore long.

3.1.4.10 La création d'une monnaie unique, par exemple, a été repoussée à diverses reprises, avant l'adoption en 2009 de la Feuille de route pour le programme 2009-2020 de la monnaie unique de la CEDEAO. Janvier 2015 est maintenant la nouvelle date fixée pour la réalisation effective de la deuxième union monétaire, la ZMAO. En dépit de l'engagement des parties prenantes régionales à cette initiative ainsi qu'aux calendriers y afférents, la mise en œuvre de la feuille de route semble connaître des difficultés liées à la coordination et à l'insuffisance des capacités de certaines

12 Le sous-groupe possède une banque centrale unique, la BCEAO, qui dirige la politique monétaire pour l'ensemble du sous-groupe. Il dispose également d'un unique régulateur bancaire, d'un système de paiement unifié et d'une bourse régionale, la BRVM. Cependant, des difficultés demeurent, notamment la lenteur du financement du secteur privé. Malgré son financement des entités du secteur public, la BRVM n'a attiré qu'un petit nombre d'entreprises privées depuis le début de ses activités en 1998. Les autorités de la BRVM envisagent une série de réformes pour revitaliser sa contribution dans le financement de l'économie régionale.⁷

institutions chargées des activités qui en découlent.

3.1.5 Commerce

3.1.5.1 Le ratio commerce/PIB de la région

est passé de 45 % en 1981 à 71 % en 2000, puis

68 % en 2008. Les exportations sont très

concentrées dans la région, les 10 premiers

produits représentant généralement plus de

80 % des exportations totales. Malgré

l'ambition de réaliser un marché commun

CEDEAO, l'intensité des échanges intrarégionaux entre les États membres reste au très

modeste niveau de 10 % des échanges totaux

(20 % pour les pays enclavés)¹³

. Elle représente

néanmoins une augmentation importante au

cours du temps et place la communauté devant

certaines CER d'Afrique. De plus, le faible

niveau d'échanges intra-régionaux enregistré

est à prendre avec précaution, dans la mesure

où le commerce informel ou non enregistré

domine dans la région, surtout pour les produits

agricoles et de l'industrie légère,

principalement commercialisés par des

femmes. Le volume des échanges intrarégionaux informels est estimé à environ 15 %

du commerce total¹⁴, et varie de 1,7 % au Mali

à 92 % au Bénin. Il apparaît également que les

échanges commerciaux informels sont plus

intenses dans les pays ayant des frontières

communes avec le Nigeria et le Ghana. Pour

une meilleure connaissance du commerce

informel, la Banque a conseillé à la CEDEAO de poursuivre ses travaux en cours sur ce problème structurel.

3.1.5.2 Libéralisation du commerce. La CEDEAO a lancé un schéma de libéralisation des échanges (SLEC) en 1990 et prévoyait d'évoluer vers une union douanière disposant d'un tarif extérieur commun (TEC) d'ici 2008. Malgré des difficultés de mise en œuvre, une zone de libre échange (ZLE) a été mise en place, et les droits de douane sur les produits des États membres ont été supprimés au sein de la communauté. Cependant, des procédures complexes en matière des règles d'origine, de systèmes et procédures douaniers discordants,

13 L'annexe 14 présente le commerce bilatéral intraCEDEAO dans les détails.

14 Sur base d'une étude partielle réalisée par la CEDEAO.

des difficultés liées aux assurances et cautions de garantie des marchandises en transit, et autres obstacles non tarifaires (ONT), tels que des barrages routiers et des demandes de paiements informels, font obstacle à la réalisation des objectifs de la ZLE. Les pays de l'UEMOA ont quant à eux créé leur propre Union douanière, en adoptant un TEC en janvier 2000 et une Convention sur le transit routier inter-États, qui a permis la mise en place

d'un système d'assurance transfrontalier.

L'UEMOA a également avancé dans

l'harmonisation de la fiscalité intérieure avec

une TVA allant de 18 à 20 % et des droits

d'accise. Malgré ces avancées, l'Union

douanière de l'UEMOA est confrontée à des

difficultés de mise en œuvre, ses membres ne

parvenant pas à s'accorder sur le recouvrement

du TEC aux points d'entrée dans la

communauté, et non aux frontières de chaque

pays. Pour dynamiser le commerce intraCEDEAO, les ONT qui entravent la libre

circulation des marchandises devraient être

supprimés et les négociations sur le TEC

menées à leur terme. Afin de contenir ces

obstacles, un Observatoire régional des

pratiques anormales a été créé, mais il lui reste

encore un long chemin à parcourir pour faire la

preuve de son efficacité, mais les débuts sont

encourageants.

3.1.5.3 Au plan mondial, l'attention est

actuellement centrée sur le processus d'aide

pour le commerce de l'OMC (ApC) et sur les

accords de partenariat économique (APE) avec

l'UE. Les principaux enjeux de la négociation

avec l'UE ont trait i) à la compensation à court

terme des pays de la CEDEAO pour les

possibles pertes de recettes dues à la réduction

des droits de douane sur les produits de l'UE ;
ii) au statut de la nation la plus favorisée pour les pays de la CEDEAO ; et iii) au soutien de l'UE pour le renforcement des capacités de production des pays de la CEDEAO, afin d'améliorer leur compétitivité dans l'espace commercial UE-CEDEAO. Toutefois, la Côte d'Ivoire et le Ghana ont signé des APE provisoires avec l'UE.

3.1.5.4 La Loi sur la Croissance et les opportunités en Afrique (AGOA), promulguée par les États-Unis, constitue également un processus commercial important qui intéresse les pays de la CEDEAO. L'implication croissante de la Chine dans la région, et en Afrique, est une autre évolution d'importance. En réponse, la Commission de la CEDEAO intensifie le dialogue entre la CEDEAO et la Chine, en organisant notamment des événements tels que les Forums économiques et commerciaux Chine-CEDEAO. Ces initiatives présentent des opportunités et des défis qui doivent être pris en compte de façon adéquate tant au niveau national que communautaire.

3.1.6 Climat des affaires et compétitivité

3.1.6.1 Structure du secteur privé. Le secteur privé national de l'Afrique de l'Ouest

comprend principalement de PME. Le Nigeria compte la plus forte concentration de grandes sociétés et on les retrouve surtout dans le secteur bancaire, les télécommunications et le secteur industriel. Aussi, 11 des 12 sociétés de l'Afrique de l'Ouest qui affichent une capitalisation boursière de plus d'un milliard de dollars EU, sont des sociétés nigérianes, dont 7 relèvent du secteur bancaire. Sur les 50 plus grandes sociétés d'Afrique de l'Ouest, 44 sont également des sociétés nigérianes.

3.1.6.2 Climat des affaires. Il reste beaucoup à faire pour améliorer le climat des affaires. Selon le rapport Doing Business 2010 de la Banque mondiale, plus des deux tiers (11 sur 15) des pays de la CEDEAO se classaient dans le quintile inférieur des 183 pays évalués ; 3 dans le quatrième quintile et un seul (le Ghana) dans le troisième – aux alentours de la médiane. Lorsqu'on compare les seuls pays africains, le Ghana reste le mieux classé (Tableau A). Parallèlement aux efforts de réformes réalisés individuellement par les pays, des initiatives sont en cours pour harmoniser le droit des affaires et les procédures au sein de la CEDEAO afin de faciliter le commerce transfrontalier. À cet égard, le Traité de

l'OHADA (Organisation pour l'harmonisation du droit des affaires en Afrique), auquel participent l'ensemble des pays de l'UEMOA, ainsi que la Guinée, est remarquable. Avec l'adoption des Actes uniformes¹⁵, l'OHADA a

15 Acte uniforme portant sur le droit commercial général ; Acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt

apporté une contribution décisive à l'intégration régionale en transférant l'élaboration et la mise en application d'un droit des affaires harmonisé des autorités nationales à une entité supranationale. Elle a également permis à la Cour commune de représenter l'instance judiciaire finale pour les cas litigieux en droit des affaires, même s'il subsiste des difficultés en raison de frictions occasionnelles entre les tribunaux nationaux et la Cour commune. Prenant appui sur l'initiative de l'OHADA, la CEDEAO travaille actuellement à l'harmonisation des droits des affaires, notamment à l'adoption d'un cadre régional pour les politiques d'investissement et d'une politique régionale de concurrence. En résumé, il est clair que la CEDEAO devrait intensifier ses efforts en matière d'harmonisation des affaires dans le but de promouvoir le secteur privé.

3.1.6.3 Compétitivité. Les facteurs liés à l'offre, notamment les infrastructures et les compétences, aggravent les effets du difficile climat régional des affaires et constituent de puissants obstacles à la compétitivité. Pour l'Indice de compétitivité mondiale 2010 (ICM), le groupe des neuf pays de la CEDEAO16 dans leur ensemble obtiennent une note moyenne de 3,50, qui les classe 120e sur 139 pays dans le quintile inférieur. Le pays le mieux classé est la Gambie (90e) mais tous les autres se situent dans le quartile inférieur. Tous les pays de la CEDEAO de la liste, à l'exception du CapVert, sont encore au stade de développement économique où les « exigences de base »

17

déterminent la compétitivité. La CEDEAO devrait donc réaliser de meilleures performances au niveau des exigences de base pour dynamiser sa compétitivité. Au-delà des piliers utilisés pour évaluer l'ICM, l'analyse des facteurs propres à chaque secteur ci-économique ; Acte uniforme portant organisation des suretés ; Acte uniforme portant organisation des procédures simplifiées de recouvrement et des voies d'exécution ; Acte uniforme portant organisation des procédures collectives d'apurement du passif ; Acte

uniforme relatif au droit de l'arbitrage ; Acte uniforme portant organisation et harmonisation des comptabilités des entreprises ; Acte uniforme relatif aux contrats de transport de marchandises par route.

16 Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Mali, Nigéria, et Sénégal.

17 Institutions, infrastructures, environnement macroéconomique, santé et éducation primaire. 9

dessous montre l'ampleur des contraintes qui entravent la compétitivité dans la région.

3.1.6.4 Transport et logistique. Selon l'indice de performance de la logistique (IPL), les services de transport de l'Afrique de l'Ouest présentent le plus faible niveau de qualité (IPL : 2,19) de toutes les régions de l'Afrique (2,27-2,73), comme du reste du monde (3,01-3,99).

De plus, les coûts des services de transport sont beaucoup plus élevés dans les pays enclavés (voir Annexe 5). En plus de la mauvaise qualité des infrastructures routières existantes, les liaisons routières correspondent toujours aux anciennes routes Nord-Sud du commerce des matières premières de l'époque coloniale. Les axes est-ouest qui favoriseraient davantage le développement du commerce intra-africain restent insuffisants. Il existe également des possibilités de restaurer la navigation fluviale dans le cadre d'un système intégré de transport

de surface.

3.1.6.4.1 Sur les quinze pays de la CEDEAO, onze possèdent des systèmes ferroviaires, présentant différents niveaux de capacité et d'efficacité. A de rares exceptions près, ils ne sont pas interconnectés et utilisent des écartements différents.¹⁸ Une étude réalisée avec le soutien de la Banque, sur l'interconnectivité ferroviaire (2008) a défini les priorités pour la construction de 17 lignes ferroviaires d'interconnexion identifiées dans le Plan directeur ferroviaire de la CEDEAO et a indiqué ceux qui pourraient être des candidats à la participation du secteur privé ou au partenariat public-privé. Les lignes ont été retenues selon les critères ci-après : i) viabilité économique et financière ; ii) faisabilité technique ; iii) impacts environnementaux et sociaux potentiels, y compris la réduction de la pauvreté ; et iv) impacts sexospécifiques potentiels. Deux de ces lignes (B2, Kaya-DoriNiamey) ; et B1, Bamako-BougouniOuangolodougou) – font aujourd'hui l'objet d'études de conception détaillées, avec l'appui de l'UE et d'autres donateurs. Les autorités régionales mobilisent également des fonds pour des études détaillées sur d'autres lignes, telles que Ouangolodougou-Sikasso-Bougouni-
18 Écartement métrique (1 000 mm) ; écartement sud-africain (1 067

mm), et écartement standard (1 435 mm).

Bamako (Côte d'Ivoire-Mali) ; Niamey-DossoKaura Namoda (Niger-Nigeria) ; et NiameyDosso-Parakou (Niger-Bénin).

3.1.6.4.2 Le transport aérien régional

n'est pas en état de satisfaire la demande régionale croissante. La mise en œuvre effective de l'Accord de Yamoussoukro sur la libéralisation du transport aérien et l'amélioration de la sécurité devraient constituer les principaux domaines de concentration des efforts régionaux.

Tableau A

Doing Business en 2009 et 2010

Pays Rang

2009

Rang

2010

Évolution

de la

position

(▼)

Afrique de l'Ouest

Bénin 41 41 ►

Burkina Faso 25 26 ▲

Côte d'Ivoire 37 40 ▲

Cap-Vert 24 18 ▼

Ghana 8 6 ▼

Guinée 42 47 ▲

Gambie 23 25 ▲

Guinée-Bissau 49 44 ▼

Libéria 27 30 ▲

Mali 29 28 ▼

Niger 43 42 ▼

Nigéria 15 21 ▲

Sénégal 30 27 ▼

Sierra Leone 26 24 ▼

Togo 35 35 ►

Source : Département de la statistique de la BAD, sur base des données Doing Business de la BM

3.1.6.4.3 Infrastructures et

fonctionnement des ports. Malgré des améliorations récentes, la plupart des ports d'Afrique de l'Ouest ne disposent pas de la profondeur nécessaire à l'accueil de grands porte-conteneurs (1 000-2 200 EVP). Plusieurs pays de la région envisagent d'élargir leurs ports. Toutefois, étant donné que la région ne représente qu'environ 1% du trafic mondial des conteneurs, les investissements portuaires actuels et futurs doivent être coordonnés et rationalisés pour éviter une sur-expansion des capacités qui serait économiquement préjudiciable. Le rôle croissant que joue le secteur privé en matière d'investissement dans

les ports et leur gestion en Afrique de l'Ouest, réduit certainement les risques de surinvestissement durable.¹⁰

3.1.6.5 En ce qui concerne les TIC, les systèmes nationaux sont en place, mais peu de choses le sont au niveau régional. Les institutions régionales pourraient améliorer considérablement leur efficacité et productivité en utilisant les TIC en soutien au commerce, aux douanes, à l'immigration, aux transports et à l'énergie. La CEDEAO s'attaque au défi du développement d'infrastructures TIC régionales, en i) mettant en œuvre le programme INTELCOM II, avec la construction d'infrastructures à large bande et la pose de câbles sous-marins ; et ii) harmonisant les politiques des télécommunications/TIC et les cadres réglementaires.¹⁹ Malgré ces avancées, pour atteindre un niveau moderne de connectivité, des investissements importants seront nécessaires tant de la part du secteur privé que public. La Banque appuie ces efforts, notamment par le financement du Projet Main One de câble sous-marin²⁰

3.1.6.6 Le potentiel de production d'énergie

de la région est essentiellement concentré au Nigeria (pétrole et gaz), Guinée (hydro), Côte d'Ivoire (pétrole et gaz), Ghana (pétrole et gaz), Niger (uranium), et Bénin et Togo (hydro) ; ainsi que dans les bassins hydrographiques partagés de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Gambie (OMVG), de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS), de la rivière Volta et de

19 Dans le cadre d'INTELCOM II, des études ont été réalisées avec l'assistance de l'Union internationale des télécommunications (UIT) en vue de la réalisation des liaisons suivantes : Burkina Faso-Niger, Burkina Faso-Bénin, et Burkina Faso-Ghana. De plus, une étude a été entreprise en 2009 avec l'aide de la Banque mondiale afin d'explorer la possibilité de tirer parti de l'éventuel surplus de capacité de fibres dans le réseau électrique du Pool énergétique de l'Afrique de l'Ouest (WAPP) pour améliorer la connectivité de la région. Le WAPP fait partie du programme de connectivité régionale en Afrique de l'Ouest de la Banque mondiale. Un financement de l'Union européenne (UE) en faveur du WAPP a également été obtenu dans le cadre d'un accord de contribution UE-CEDEAO, et une étude de faisabilité a été réalisée en vue, entre autres, l'interconnexion des pays suivants : Guinée-Bissau, Guinée, Mali, Sierra Leone, Liberia et Côte d'Ivoire.

20 Le projet, qui consiste à poser 7 000 km de câble à fibre optique sous-marin qui relie Seixal au Portugal, à Accra au Ghana et Lagos au Nigeria, avec des unités de connexion aux îles Canaries, Maroc, Sénégal et Côte d'Ivoire, devra conduire à

une meilleure connectivité régionale et internationale et à la réduction du coût des communications en Afrique de l'Ouest.

En mai 2009, la Banque a approuvé un prêt du secteur privé d'un maximum de 60 millions de dollars EU pour contribuer au financement de ce projet. Le promoteur principal du projet est Main Street Technologies, une société nigériane.

l'Autorité du Bassin du Niger (ABN). La région dispose également d'un énorme potentiel en énergie solaire et éolienne, d'où la création au Cap-Vert du Centre régional pour l'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique de la CEDEAO (CEREEC).

Malgré ces richesses énergétiques, la consommation électrique par habitant de la région est l'une des plus faibles au monde (moins de 150 kilowattheures par habitant),²¹ et le taux d'accès des ménages n'est que de 20 % (40% en zones urbaines et 6 à 8 % en zones rurales). La capacité installée actuelle est de 10.640 mégawatts, dont seuls 60 % environ sont en état de répondre à la demande déjà comprimée, qui s'élève à quelques 6.500 mégawatts. Environ 56 % de cette capacité installée se trouve au Nigeria, 17 % au Ghana et 13 % en Côte d'Ivoire. D'ici 2020, la demande devrait atteindre 22.000 mégawatts, ce qui souligne tout le défi énergétique auquel

est confrontée la région. L'amélioration de la production et l'intégration des marchés auront d'importantes retombées économiques et sociales au sein de la région.

3.1.6.7 Il importe donc d'encourager l'émergence d'un marché énergétique régional par l'interconnexion des réseaux électriques nationaux. Cela permettrait à la région de tirer parti de son potentiel de production d'énergie et d'accroître son taux de couverture. Les efforts régionaux en matière de production et d'interconnexion aideront également à réduire les coûts énormes de production et de transport de l'énergie pour des pays dont les capacités financières restent limitées.

3.1.6.8 Autres facteurs affectant la compétitivité. Les autres facteurs affectant la compétitivité de la région sont l'absence de régime et de sécurité fonciers, et le manque de prévisibilité et de transparence dans la gestion des ressources minières. Pour atténuer certaines contraintes de compétitivité régionale, la Commission de l'UEMOA met en œuvre, avec le soutien de donateurs, le programme de mise

21 À titre de comparaison, la consommation d'énergie par habitant en kilowattheures est d'environ 500 en Afrique subsaharienne, 650 en Asie du Sud, 1 600 en Asie de l'Est et Pacifique, 1 850 au

Moyen-Orient et Afrique du Nord, 2 200 en Amérique latine et Caraïbes, et 4 500 en Europe et Asie centrale.¹¹

à niveau, qui vise à renforcer les capacités des entreprises privées. À ce jour, quelques 115 entreprises privées ont pris part à ce programme.

3.1.7 Contexte social

3.1.7.1 Le revenu moyen par habitant de la CEDEAO était de 867 dollars en 2009 – le plus faible de toutes les régions de l’Afrique.²² En outre, ce chiffre masque les différences intrarégionales et l’écart important entre les revenus urbains relativement élevés et le niveau très bas des revenus ruraux. Environ 60 % de la population rurale de la CEDEAO vit avec 1 dollar EU par jour. La région a peu de chances d’atteindre l’objectif du millénaire pour le développement (OMD) de réduction de la pauvreté à 35 % d’ici 2015. C’est en particulier le cas pour les États fragiles et les pays enclavés de la région.

3.1.7.2 D’autres manifestations des mauvaises conditions sociales en Afrique de l’Ouest sont notamment : une faible espérance de vie (48 ans en 2009), un taux élevé de mortalité infantile (95,8 pour mille) et un taux élevé de morbidité infantile (160,7 pour mille). La région connaît encore une forte incidence de

maladies endémiques, tels que le paludisme, le choléra, la fièvre typhoïde et la tuberculose. Le VIH/SIDA représente également un lourd fardeau, en particulier pour les jeunes et la population en âge de travailler.²³ De plus, 63,6 % de la population de la CEDEAO n'avait pas d'accès à l'eau potable en 2008. En ce qui concerne l'éducation, plus de 45 % de la population adulte est illettrée, contre 39 % en Afrique sub-saharienne. Au rythme actuel, la majorité des pays de la CEDEAO risquent de ne pas réaliser l'OMD de l'éducation universelle pour les filles et les garçons d'ici 2015.

3.1.7.3 Égalité hommes-femmes. Tous les États membres de la CEDEAO ont adopté la Convention des Nations Unies sur l'élimination

²² À titre de comparaison, le revenu par habitant dans la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) était de 2 674 dollars EU ; 1 019 dollars EU dans le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), et 1 271 dollars EU dans la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC).

²³ En 2007, environ 7,02 millions d'adultes (15-49 ans) d'Afrique de l'Ouest étaient porteurs du VIH/SIDA.

de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), ainsi que d'autres politiques relatives au genre, qui se trouvent à

différents stades de mise en œuvre avec des résultats insuffisants ou, au mieux, mitigés.

L'agenda de la CEDEAO pour l'égalité hommes-femmes comprend trois objectifs fondamentaux : i) mobiliser les femmes et leur donner les moyens de participer activement au processus d'intégration régionale; ii) intégrer la problématique du genre dans les préoccupations des institutions et des États membres de la CEDEAO ; et iii) développer des réseaux et partenariats avec les organismes compétents afin d'obtenir un soutien technique et financier au programme d'intégration de l'égalité hommes-femmes de la CEDEAO. Les femmes représentaient 11,6 % des parlementaires de l'Afrique de l'Ouest au cours de la période 1997-2008, contre 7,2 % pendant la décennie précédente (1985- 1996). Plus marquant encore, les femmes représentaient 20,9 % du nombre total de fonctionnaires des États—une augmentation de 8,3 % par rapport à la décennie précédente et le pourcentage le plus élevé après celui de l'Afrique du Sud. Dans le secteur privé, les femmes représentaient 18 % des administrateurs et cadres, le pourcentage le plus élevé du continent. Une récente étude de la Banque a également montré qu'au Mali, par

exemple, les revenus des femmes appartiennent davantage aux catégories des revenus faibles, tandis que les revenus des hommes ont plus de chance de faire partie des catégories de revenus élevés²⁴

. Le programme pour l'égalité hommes-femmes de la CEDEAO a cependant encore un long chemin à parcourir pour atteindre les objectifs d'équité entre les genres d'ici 2015²⁵ tel que stipulé par le troisième Objectif du Millénaire pour le développement (OMD3).

3.1.7.4 Un autre facteur qui contribue aux mauvaises conditions sociales que connaît l'Afrique de l'Ouest est le niveau élevé du chômage, surtout parmi les jeunes, qui

²⁴ Banque africaine de développement (2011) "Genre et emploi : étude de cas sur le Mali"; Complexe de l'économiste en chef, Volume 1, Numéro 1, 12 avril 2011.

²⁵ L'OMD3 relatif à l'élimination des disparités entre les genres inclut l'égalité hommes-femmes, l'autonomisation des femmes dans l'éducation et l'emploi, et leur entière participation à l'économie et à la prise de décision politique dans la région. 12 constituent la majorité de la population (environ les deux tiers). Malgré la piètre qualité générale des statistiques dans la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest, le taux de chômage est généralement élevé, atteignant 20% au Nigéria, par exemple²⁶²⁷. Par ailleurs, la

population active exerce généralement dans le secteur agricole et dans le secteur informel, qui se caractérisent par une faible productivité, et une protection insuffisante des droits des travailleurs. Selon l'Organisation internationale du travail (OIT), environ 69,7%; 49,5% et 71,4% respectivement des travailleurs en Côte d'Ivoire, au Libéria et au Mali des secteurs non agricoles exercent dans le secteur informel. S'attaquer au problème de l'emploi exige des efforts visant à renforcer la base de production des économies de l'Afrique de l'Ouest, un objectif auquel l'intégration régionale, que la Banque se propose de soutenir à travers la stratégie définie dans le présent document, peut contribuer.

3.1.8 Environnement et changement climatique

3.1.8.1 L'écosystème de l'Afrique de l'Ouest

est varié : des mangroves du delta du Niger aux forêts tropicales le long de la côte, et des zones de savane ou semi-désertiques jusqu'au désert du Sahara. La forêt tropicale qui s'étend de la Guinée au Cameroun en Afrique centrale est riche en bois précieux et fournit un habitat à de nombreuses espèces de la flore et de la faune. Des forêts côtières jusqu'aux savanes,

s'étendent de nombreuses terres arables propres

26 Au Nigeria, la plus grande économie de la région, le taux de chômage national général était estimé à 19,7% en 2009 ; avec un taux plus élevé dans la tranche d'âge de 15 à 24 ans, estimé à environ 41,6%. La répartition du taux de chômage des jeunes entre les zones rurales et urbaines affichent les chiffres ciaprès : 49,9% dans les zones urbaines et 39,6% dans les zones

rurales. Source : Bulletin d'information du Bureau national des statistiques du Nigeria No. 476 du 13 juillet 2010, posté sur le site :[http://www.nigerianstat.gov.ng/ext/latest_release/LabourF](http://www.nigerianstat.gov.ng/ext/latest_release/LabourForcestat.pdf)orcestat.pdf extrait le 29 août 2011

27 L'enquête Gallup de 2010 a révélé que 19%, 17%, 14%, 20% et 30% des nigériens employés respectivement i) à temps plein, ii) comme indépendants, iii) à temps partiel, mais qui ne veulent pas d'emplois à temps plein, iv) sous-employés, et v) qui ne font plus partie de la population active, estiment que c'était le bon moment de trouver un emploi dans la ville ou la région où ils résident. Les chiffres moyens au sein du continent étaient de 17%, 16%, 11%, 15% et 40% respectivement.

à l'agriculture commerciale. La région compte également de nombreuses rivières et bassins hydrographiques qui traversent plusieurs pays. Elle est aussi riche en ressources minérales tels que le pétrole, le gaz, l'or, le minerai de fer, l'étain, le magnésium et autres. La forte densité de population le long des côtes et l'intensité de l'exploitation des ressources exerce une forte

pression sur l'écosystème avec des dégradations telles que l'appauvrissement des sols et la déforestation. L'Afrique de l'Ouest est également confrontée à la pollution et la dégradation de l'environnement imputables à l'exploration pétrolière, au torchage du gaz naturel et à l'extraction minière (Annexe 6). Parmi les autres problèmes figurent l'érosion des côtes ; la fréquence accrue des sécheresses et des inondations, vraisemblablement liée au changement climatique ; l'avancée du désert du Sahara ; et l'urbanisation croissante accompagnée de services urbains limités, notamment sur les côtes.

3.1.8.2 Changement climatique. Du fait de sa diversité géographique, l'Afrique de l'Ouest connaît d'importantes variations climatiques. En 1973, bien avant la création de la CEDEAO, le Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS) a été mis en place pour investir dans la recherche sur la sécurité alimentaire et dans la lutte contre la désertification en vue d'un meilleur équilibre au Sahel. En 2007, la CEDEAO a élaboré une stratégie régionale et un plan d'action pour réduire la vulnérabilité au changement climatique à travers une meilleure intégration

des politiques liées au changement climatique dans les programmes de développement régional. L'UEMOA possède également sa propre politique, la Politique commune d'amélioration de l'environnement (PCAEE), qui fournit un cadre aux interventions sectorielles liées au changement climatique, avec un accent sur l'industrie, l'agriculture et les forêts, l'énergie, et l'aménagement du territoire.

3.1.9 Ressources en eaux transfrontalières

3.1.9.1 L'Afrique de l'Ouest possède près de la moitié des ressources en eaux, rivières, lacs et bassins hydrographiques transfrontaliers du continent (28 sur 60), avec un potentiel total 13 estimé à 1 300 milliards de mètres cubes par an.

L'amélioration de la gestion des ressources en eau transfrontalières peut générer des avantages économiques considérables. Les ressources en eaux transfrontalières de la région offrent des opportunités importantes pour i) le développement des secteurs, industriel, agricole et de la pêche ; ii) l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la gestion durable des ressources ; iii) le développement de la navigation fluviale dans le cadre d'un système de transport multimodal ; et iv) la production

hydroélectrique. À l'exception de la relativement jeune Autorité du Bassin de la Volta (créée en 2007), les organismes de bassins de l'Afrique de l'Ouest ont réalisé ou sont en train de réaliser un grand nombre de travaux d'infrastructures hydrauliques.

L'OMVG, l'OMVS et l'Autorité du Bassin du Niger (ABN) ont commencé à mobiliser des ressources pour la construction de barrages hydroélectriques.

3.2 Objectifs stratégiques régionaux

3.2.1 La Vision 2020 de la CEDEAO a pour but l'approfondissement du processus d'intégration par la promotion de l'identité et de la communauté ouest-africaine au sein des populations. La Vision stipule la « création d'une région sans frontières, où les populations vivent, dans la paix, la cohésion et la prospérité grâce à une bonne gouvernance, et où elles ont la possibilité d'accéder aux énormes ressources qui s'y trouvent et d'en tirer profit grâce à la création d'opportunités de développement durable et de préservation de l'environnement ».

3.2.2 Le Plan stratégique régional (2011-2015) qui résulte de la Vision est basé sur six piliers stratégiques : i) promouvoir la bonne

gouvernance et la justice ; ii) renforcer les mécanismes de prévention, gestion et résolution des conflits ; iii) promouvoir le développement des infrastructures pour soutenir un environnement d'affaires compétitif, un développement durable et la coopération dans la région ; iv) approfondir l'intégration économique et monétaire ; v) renforcer la capacité institutionnelle ; et vi) consolider les mécanismes d'intégration au marché mondial.

La Commission procède actuellement à l'élaboration d'un Plan d'action et d'un Programme Communautaire de développement (PCD), qui apporteront un appui accru à la mise en œuvre de la Vision et du Plan stratégique régional.

3.3 Principaux défis et opportunités

3.3.1 Les deux principaux obstacles à la réalisation de la Vision et du Plan stratégique sont l'insuffisance des infrastructures modernes et la faiblesse des capacités institutionnelles et humaines des CER de l'Afrique de l'Ouest. Le manque d'infrastructures régionales de transport adaptées (routières, ferroviaires, aériennes et fluviales) et de systèmes énergétiques, de TIC et d'approvisionnement en eau et

assainissement constituent des freins majeurs à l'intégration régionale et à la croissance économique. En matière de transport routier notamment, le manque de corridors est-ouest (horizontaux) a des conséquences négatives directes sur le commerce intra-régional.

L'amélioration du transport aérien et ferroviaire constitue également une condition essentielle à une intégration efficace à long terme. Il est admis que la faible performance des mécanismes de mise en œuvre des politiques ; qui découlent de l'insuffisance des capacités, est également l'un des facteurs qui ralentissent l'intégration régionale.

3.3.2 Le troisième obstacle a trait à la nature fragmentée des marchés de la région. Il est urgent que les membres de la CEDEAO mènent à bien le processus de création d'une ZLE effective. Un quatrième obstacle est lié à la nécessité de combler l'écart entre la signature de protocoles par les États membres et leur mise en œuvre effective, et ce, en dépit de la mise en place d'unités de la CEDEAO dans tous les États membres. Les partenaires au développement et la CEDEAO devront à cet égard restructurer et renforcer ces unités afin qu'elles soient des moteurs efficaces de mise en

œuvre du programme d'intégration.

3.3.3 Le cinquième obstacle à l'intégration

de l'Afrique de l'Ouest est la dualité et la

multiplicité de l'architecture de 14

l'intégration. Dans ces conditions, le

Secrétariat technique conjoint mis en place par

la CEDEAO et l'UEMOA continue à éprouver

des difficultés à tirer profit des synergies entre

les deux entités. Le sixième obstacle est la

dérive du 'tout faire'. La CEDEAO semble en

effet intervenir dans pratiquement tous les

aspects du développement économique et social

de ses États membres. Il serait peut-être

nécessaire de renforcer la sélectivité et de

réfléchir plus aux domaines qui pourraient être

de la responsabilité des États et ceux

nécessitant réellement un fort leadership

régional.

3.3.4 Parmi les autres défis, figure i) la

recherche des voies et moyens d'impliquer de

manière significative le secteur privé et la

société civile dans les efforts d'intégration

régionale, même si la CEDEAO étudie

actuellement comment établir des liens entre les

acteurs du secteur privé et renforcer leur

engagement en faveur du développement d'un

marché régional²⁸

, ii) renforcer la confiance des pays membres dans l'idée que les avantages tirés de l'intégration régionale sont équitablement répartis. Pour atteindre cet objectif, la CEDEAO et l'UEMOA ont développé des mécanismes visant à renforcer la solidarité entre leurs membres. Au sein de l'UEMOA, par exemple, une taxe communautaire de solidarité a été instituée pour financer des projets de développement dans les pays membres ou dans les régions moins développés. Des fonds structurels de l'UEMOA, qui bénéficient de l'appui donateurs, sont également utilisés pour aider les pays membres les moins développés. Des dispositifs similaires existent également au sein de la CEDEAO et, (iii) la nécessité d'améliorer les systèmes statistiques dans la région afin de renforcer la conception et la mise en œuvre des politiques de développement.

3.3.5 En dépit de ces difficultés et réalités

régionales, il existe un certain nombre

28 Parmi les initiatives importantes figurent le parrainage par la Commission de Forums des affaires de la CEDEAO périodiques ; la création du Conseil des entreprises de la CEDEAO, en tant qu'organe de conseil des chefs d'État et de gouvernement ; et un soutien sous forme de facilitation aux organisations économiques régionales, telles

que la Fédération des chambres de commerce et d'industrie de l'Afrique de l'Ouest (FCCIAO) et la Fédération des associations manufacturières ouest-africaines (FEWAMA). d'opportunités d'amélioration du processus d'intégration régionale. D'abord et avant tout, on observe un degré élevé de volonté politique. Certains pays ont même introduit dans leurs constitutions la possibilité d'un abandon de souveraineté nationale au profit des institutions régionales. En outre, huit pays de la CEDEAO (Bénin, Burkina-Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Liberia, Nigeria, Sénégal et Togo) ont adopté un passeport régional, permettant la libre circulation des citoyens à travers les frontières nationales.

3.3.6 L'Afrique de l'Ouest est une région riche en ressources, notamment pétrolières et minérales, qui peuvent être exploitées pour améliorer l'intégration régionale et la croissance. On y trouve également plusieurs champions économiques régionaux émergents, notamment dans les secteurs des services financiers et de l'infrastructure. Par exemple, Ecobank Transnational, établie au Togo, a une vocation panafricaine et a mis en place des filiales dans tous les pays de la CEDEAO. Les principales banques nigérianes ont elles aussi

établi des filiales dans plusieurs pays. Il convient aussi de mentionner des investissements transfrontaliers dans des valeurs mobilières et bons du Trésor. Par exemple, le Databank Group du Ghana gère un fonds commun de placement, Epack, avec des investissements de portefeuille en Gambie, au Ghana et au Nigeria. Dans le domaine des infrastructures, les investissements transfrontaliers impliquant le secteur privé ont tendance à prendre la forme de PPP. Le Projet de gazoduc de l'Afrique de l'Ouest en est un bon exemple : Chevron et Shell y ont conclu un partenariat avec des entités publiques du Nigeria, du Bénin, du Togo et du Ghana pour construire un gazoduc destiné à acheminer le gaz naturel nigérian vers les trois autres pays. Dans le secteur des télécommunications, Globacom, une entreprise privée nigériane, exerce ses activités au Nigeria et au Bénin et a obtenu les licences pour mener des activités au Ghana et en Côte d'Ivoire. Enfin, la région possède un système d'échanges économiques transfrontaliers dynamiques (quoique souvent informels).¹⁵

3.4 Actions et initiatives actuelles

3.4.1 Au niveau politique, la CEDEAO a

accompli des progrès considérables dans la résolution de conflits de longue date et continue à agir de manière proactive pour éviter que de nouvelles tensions n'évoluent en crises déstabilisatrices. Au niveau institutionnel, une étape importante a été franchie avec la récente transformation du Secrétariat de la CEDEAO en Commission de la CEDEAO, dotée d'un nouveau mandat et d'un nouveau modèle de gestion, afin de faire progresser l'agenda de l'intégration régionale. Sur le plan macroéconomique et des échanges, les critères de convergence et l'intégration monétaire se mettent en place, à un rythme cependant très lent et irrégulier suivant les blocs. Dans le cadre de la préparation à la ZLE, les membres de la CEDEAO ont adopté un régime de TEC à quatre taux et un cinquième a récemment été approuvé. Des progrès ont également été accomplis dans la facilitation du commerce régional, avec la création de postes frontières communs, la création et la mise en service d'un observatoire des pratiques anormales, contraires à l'esprit d'intégration au sein de la région, ainsi que la mise en place de plateformes d'information pour le contrôle des marchandises en transit.

3.4.2 Au niveau sectoriel, on observe un nombre impressionnant de programmes et initiatives visant à faire progresser l'agenda de l'intégration : amélioration des infrastructures, développement du secteur privé, projets agricoles, lutte contre la désertification, gestion des ressources naturelles, gestion des eaux transfrontalières (la mise en place du Centre de coordination des ressources en eau de la CEDEAO chargé de la mise œuvre de la politique des ressources en eau de l'Afrique de l'Ouest), changement climatique et protection de l'environnement, science et technologie, TIC, éducation, santé, gestion et prévention des catastrophes, protection des femmes et des enfants contre la traite et la violence, lutte contre la drogue et contrôle des armements, entre autres. Ces initiatives en sont actuellement à différents stades de mise en œuvre, mais dans l'ensemble, les progrès sont peu satisfaisants. Toutefois, le large éventail de ces activités de la CEDEAO comporte un risque de dérive de sa mission (voir paragraphe 3.3.3).

3.4.3 Les initiatives phares de la région comprennent le Système d'échange d'énergie électrique (EEEO ou WAPP) et le gazoduc de

l'Afrique de l'Ouest ; le Fonds de développement et de financement des secteurs des transports et de l'énergie (FODETE) ; l'Unité de préparation et de développement des projets de la CEDEAO pour accélérer la réalisation des projets d'infrastructures ; et les organisations de gestion de corridors (OGC) pour suivre et gérer les corridors routiers.

3.5 Coordination de l'aide et autres initiatives de développement

3.5.1 Les principaux acteurs sont les Commissions de la CEDEAO et de l'UEMOA, le CILSS, l'Autorité de développement du Liptako–Gourma (ADLG), la BCEAO et les organismes de bassins. D'autres institutions régionales travaillent de façon indépendante ou dans le cadre des blocs de la CEDEAO et/ou de l'UEMOA, avec les autorités nationales et d'autres parties prenantes à mobiliser l'appui à la mise en œuvre des programmes et projets régionaux.

3.5.2 De nombreux partenaires au développement sont présents dans l'espace CEDEAO.²⁹ Leurs domaines d'interventions couvrent: i) le développement agricole; ii) le renforcement des capacités ; iii) l'intégration économique et le commerce ; iv) l'énergie ; v)

les infrastructures ; vi) la consolidation de la paix et la prévention des conflits ; vii) le développement du secteur privé ; et viii) la production de savoir sur les défis et opportunités de l'intégration régionale. À l'avenir, la coordination de l'aide à l'intégration régionale devrait se renforcer. D'abord, de nouvelles initiatives telles que l'Unité de préparation et de développement des projets de la CEDEAO, les Sociétés à finalité spécifique (SFS) pour la mise en œuvre des projets régionaux (voir Encadré 1) et le FODETE-CEDEAO vont se mettre en place.

29 L'annexe 12 fournit de plus amples informations sur les activités des bailleurs de fonds en faveur de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest.¹⁶

Ensuite, ce DSIR, le premier de ce type consacré à la région, ainsi que le cadre établi avec le Département britannique du développement international (DFID) pour les interventions conjointes potentielles, amélioreront la cohérence, la coordination et les complémentarités.

3.6 Portefeuille régional de la Banque en Afrique de l'Ouest

3.6.1 Ce DSIR constituant la première stratégie de la Banque pour la CEDEAO,

l'expérience est forcément limitée. Même si la Banque a déjà financé par le passé des opérations multinationales sans un cadre stratégique régional solide, 30 les retombées de ces opérations sur le développement ne seront connues qu'à la suite de l'évaluation que réalisera le Département de l'évaluation des opérations (OPEV).

3.6.2 Néanmoins, les récentes discussions avec les parties prenantes régionales et les conclusions d'une revue réalisée par le Complexe des programmes pays et régionaux et des politiques (ORVP) indiquent que les projets et programmes régionaux sont généralement plus difficiles à élaborer et à mettre en œuvre du fait de leur plus grande complexité et de leurs coûts de transaction élevés. Les autres enseignements clés sont l'attention insuffisante portée à l'économie politique des projets multinationaux et aux contraintes de capacités. Il est donc essentiel que la Banque développe des pratiques opérationnelles mieux adaptées aux besoins et problèmes particuliers des opérations régionales. Ce DSIR propose que la Banque apporte son appui au modèle de SFS, société détenue conjointement par les pays

participants et un partenaire privé stratégique (Encadré 1). Les SFS permettront de gagner en autonomie, de réduire les contraintes de capacité et d'arriver à un consensus politique sur les projets d'infrastructures multinationales dans le secteur énergétique. Pour les autres projets d'infrastructures multinationales, des analyses politiques et institutionnelles seront réalisées dès le stade de la conception pour

30 Voir l'annexe 11 pour des informations détaillées sur les projets en cours.

aider à réduire les risques liés à la mise en œuvre et aux résultats.

Encadré 1. Utilisation des Sociétés à finalité spécifiques pour le renforcement des capacités régionales de mise en œuvre des projets

Il est unanimement reconnu au sein des pays membres de la CEDEAO que le rythme de mise en œuvre des projets d'infrastructures régionales a été d'une lenteur inacceptable. L'une des raisons profondes en est que le processus traditionnel d'exécution des projets n'est pas encore adapté aux besoins régionaux ni à la participation de plusieurs États. Dans le cadre du DSIR, la Banque soutiendra les nouvelles initiatives régionales visant à résoudre ce problème. L'une de ces initiatives, fondée sur les résultats d'une étude de cas du WAPP, est un modèle régional connu sous le nom de société à finalité

spécifique (SFS), a qui doit être, si nécessaire, mis en place pour faciliter la planification et la mise en œuvre des projets énergétiques régionaux prioritaires. Les SFS doivent être structurées comme un partenariat public-privé (PPP), le capital étant détenu par les compagnies nationales d'énergie des pays membres du WAPP intéressés, et un partenaire privé stratégique. La SFS supervisera la conception, la construction, et la mise en service des centrales électriques régionales identifiées. Depuis l'adoption du modèle, il y a environ trois ans, la première expérience a montré que cinq partenaires privés stratégiques ont été présélectionnés pour les projets WAPP à Maria Gleta au Bénin (une centrale de 400 MW) et à Aboadze au Ghana (une centrale de 400 MW). La société à finalité spécifique a été adoptée par l'Assemblée générale du WAPP en tant que modèle régional pour l'exécution des projets régionaux prioritaires ; et cette proposition a été promulguée par les Chefs d'État et de Gouvernement de la CEDEAO le 18 janvier 2008 lors de la trente-troisième session ordinaire de l'Autorité des Chefs d'État et de Gouvernement, tenue à Ouagadougou.

IV. STRATÉGIE DU GROUPE DE LA

BANQUE POUR LA RÉGION

4.1 Justification de l'intervention du

Groupe de la Banque

Le présent DSIR se justifie par les éléments

suivants :

- i) La Vision 2020 de la CEDEAO, qui vise à créer une « CEDEAO des peuples », basée sur la création d'un solide marché régional, permettant des économies d'échelle dans les activités économiques et la libre circulation des personnes, des biens et des services ;
- ii) Les priorités stratégiques d'autres organisations d'intégration régionale en Afrique de l'Ouest, ainsi que celles du NEPAD ;
- iii) La nécessité de répondre de façon appropriée aux difficultés des États fragiles et des pays enclavés, qui sont au rang des défis de l'intégration régionale;
- iv) La nécessité d'élaborer une stratégie répondant aux principales demandes du secteur privé, en permettant aux investisseurs et entrepreneurs régionaux et étrangers de contribuer à la croissance

économique en l'Afrique de l'Ouest ;

v) Les principales stratégies opérationnelles de la Banque, dont la SIR, axée sur les infrastructures régionales et le renforcement des capacités institutionnelles sur la période 2009-2012 ; le cadre stratégique et opérationnelle et la SMT 2008-2012 ;

vi) Les enseignements tirés quant à la nécessité de développer des pratiques opérationnelles mieux adaptées aux exigences de la gestion des projets régionaux.

Ces pratiques seront testées à petite échelle dans le cadre de ce DSIR à l'aide de projets d'infrastructures énergétiques qui seront, conçus sous forme de SFS;

vii) La nécessité de soutenir le développement des secteurs productifs des économies de l'Afrique de l'Ouest et la création d'emplois ; et

viii) Le DSIR sera guidé par les principes de complémentarité, de subsidiarité et de soutien mutuel avec les DSP nationaux.

4.2 Piliers stratégiques, produits

livrables et cibles

4.2.1 Le DSIR repose sur deux piliers : (i) la connexion des marchés régionaux et (ii) le renforcement des capacités. En conformité avec le Cadre régional de sélection et de priorisation des opérations régionales, la sélection des projets sera fondée sur i) des indicateurs liés aux projets dans les pays participants ; et ii) les priorités de l'agenda de l'intégration régionale. Ce processus contribuera à rationaliser la sélection des projets et à garantir leur compatibilité avec les piliers et l'enveloppe des ressources des FAD-12 et FAD-13, les ressources du secteur privé, et le co-financement avec d'autres partenaires au développement. Cet exercice de priorisation (fiche de résultats) se fera à partir des évaluations de projet (résultats attendus en matière de développement et l'état de préparation) et de la notation des pays (EPIP des pays participants, leur engagement vis-à-vis de l'intégration régionale, et la performance du

portefeuille).

4.2.2 Pilier stratégique I : Connexion des marchés régionaux

4.2.2.1 Pour la connexion des marchés régionaux en Afrique de l'Ouest, le Pilier I appuiera les investissements sur : i) les infrastructures de transport régionales (tronçons manquants sur les autoroutes transcôtières et transsahéliennes ; réaménagement des corridors routiers prioritaires ; navigation fluviale ; et ii) les mesures de facilitation du transport et du commerce ; et iii) la production régionale d'énergie et l'intégration des marchés. Par ailleurs, la Banque intensifiera son dialogue stratégique sur la mobilisation des ressources pour le transport ferroviaire.

4.2.2.2 Corridors routiers. Le développement de corridors de transport routier performants, comprenant à la fois des infrastructures physiques modernes et des systèmes 18 d'information modernes, est vital pour relever les défis de l'intégration régionale. Le DSIR appuiera le programme d'amélioration des corridors routiers prioritaires adopté par la CEDEAO, en mettant un accent particulier sur i) la réalisation des chaînons manquants sur les autoroutes transcôtières (4 900 kilomètres) et

transsahariennes (5400 kilomètres) et les corridors de l'UEMOA identifiés comme prioritaires dans le Programme régional de facilitation du transport et du transit routiers de la CEDEAO.

4.2.2.3 Facilitation du transport et du commerce. L'appui du DSIR aux mesures de facilitation du transport et du commerce sera tout aussi important. L'intégration du développement des infrastructures et des mesures de facilitation des échanges dans le Pilier I améliorera la qualité du soutien de la Banque, et contribuera à l'expansion du commerce, et la création d'un environnement plus favorable à l'investissement du secteur privé dans le processus d'intégration. Dans le cadre du présent DSIR, la Banque ciblera l'appui à la facilitation pour : i) mettre en place un régime de transit à travers la région fondé sur la Convention relative au Transit routier inter-États (TRIE), prévoyant un carnet régional (passeport des marchandises) et une garantie pour les droits de douane et les taxes ; ii) développer un mécanisme pour la perception de tous les droits de douane et taxes aux frontières extérieures de l'UEMOA puis de la CEDEAO ; et iii) soutenir la gestion intégrée

des frontières grâce à l'introduction d'un document administratif unique (DAU) et d'un système douanier informatisé (SYDONIA) afin de faire correspondre la classification des marchandises aux tarifs et aux exigences d'inspection (y compris les inspections conjointes) dans les ports et les postes frontières à guichet unique. Par ailleurs, l'élaboration d'un cadre de facilitation du commerce et un travail analytique sur les barrières non tarifaires sont actuellement en cours à la Banque, en collaboration avec la Banque mondiale et le CNUCED. Ces deux outils serviront à la définition des mesures de facilitation du commerce des projets d'infrastructures.

4.2.2.4 Un appui sera également apporté à la constitution d'organisations de gestion des corridors (OGC). Celles-ci seront mises en place par les États pour des corridors déterminés, mais seront financées et dirigées par le secteur privé et les parties prenantes.³¹ Les responsabilités des OGC (voir Annexe 7) comprendront la mise en place d'observatoires pour suivre les performances du corridor et la diffusion de l'information en temps réel ; la facilitation de la participation du secteur privé aux projets d'amélioration du corridor ; et la

défense des intérêts des chargeurs, des transporteurs et autres parties prenantes.

4.2.2.5 Production régionale de l'énergie et

intégration des marchés. L'approvisionnement

en énergie est une contrainte majeure pour les

activités économiques de la région. Le potentiel

de production d'énergie est principalement

concentré au Nigeria, en Guinée, en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Niger, Bénin et Togo, et

dans les bassins fluviaux partagés de l'OMVG

et de l'OMVS. L'objectif stratégique de la

Banque pour le secteur de l'énergie est de

contribuer à l'émergence d'un marché régional

de l'énergie par l'interconnexion des réseaux

nationaux et des marchés de l'énergie, afin

d'exploiter et commercialiser le potentiel de

production à travers la région.

4.2.2.6 Le Système d'échange d'énergie

électrique de l'Afrique de l'Ouest (WAPP)

32 et

le projet de Gazoduc de l'Afrique de l'Ouest

(GAO) 33 restent les projets-phares de la région

en matière de coopération et d'intégration

régionales en matière production et de

31 Bien qu'il soit possible de mobiliser l'investissement privé dans

les corridors multimodaux, en particulier pour certains échangeurs

nodaux à grand débit et axes à haut trafic, l'investissement public est

d'une importance capitale.

32 Le WAPP a été créé en 1999 par les Chefs d'État et de Gouvernement de la CEDEAO, dans la perspective d'intégrer les opérations des réseaux électroniques nationaux à un marché régional unifié d'électricité - afin qu'un tel mécanisme puisse, à moyen et à long terme, assurer aux citoyens des États Membres de la CEDEAO une fourniture stable et fiable en électricité et à un coût abordable.

33 La mission de GAO est d'assurer le transport du gaz naturel du Nigeria vers les clients du Benin, du Togo et du Ghana en toute sécurité et de manière responsable et fiable. En mai 2011, la société a annoncé qu'elle était prête à fournir du gaz comprimé à ses clients du Togo et du Bénin.¹⁹

distribution de l'énergie. Ces projets visent à interconnecter les systèmes électriques des pays de la CEDEAO et à accroître la capacité d'environ 12 000 mégawatts d'ici 2020. Dans le cadre du DSIR, la Banque aidera également la CEDEAO à élaborer des politiques et mécanismes, tels que les instruments institutionnels supranationaux à finalité spécifique, afin d'accélérer le développement et la mise en œuvre de projets d'énergie. Enfin, la Facilité pour les énergies renouvelables de la CEDEAO, récemment créée et gérée par le CEREEC (qui vise à promouvoir le déploiement des technologies et services d'énergies renouvelables à petite et moyenne

échelle dans les zones périurbaines et rurales par des sociétés privées, des municipalités, des ONG et des coopératives) constitue un pas dans la bonne direction. Dans le cadre des projets régionaux, la Banque collaborera, avec le CEREEC, au développement d'énergies renouvelables, propres et durables dans la région (voir Annexe 10 pour les projets énergétiques spécifiques).

4.2.2.7 Transport ferroviaire. Au regard du fait que les coûts élevés des investissements sur les infrastructures ferroviaires et le faible volume actuel du trafic, posent des défis majeurs en termes de mobilisation des ressources nécessaires pour ces investissements en l'Afrique de l'Ouest, la Banque intensifiera ses efforts de partenariat avec les autorités régionales et les autres parties prenantes pour :

- i) achever les études techniques en cours actuellement financées par l'Union européenne (voir paragraphe 3.1.6.3.1), et ii) jouer un rôle de premier plan dans la mobilisation des ressources en faveur du secteur ferroviaire.

4.2.2.8 Mobiliser le secteur privé. La Banque œuvrera activement à accroître le flux de financement du secteur privé en complément à ses financements souverains d'infrastructures

dans la région et à ceux des États membres. Le Département du secteur privé de la Banque cherchera à financer les investissements privés dans les infrastructures. La Banque poursuivra également son appui aux intermédiaires financiers, tels que la BOAD, qui participent au développement des infrastructures à l'échelle régionale. Les projets issus d'études techniques détaillées des transports ferroviaires régionaux, et les projets d'énergie, seront des candidats potentiels au financement par le secteur privé ou aux PPP. En outre, la Banque analysera avec la CEDEAO la possibilité de fournir au secteur une formation spécifique aux PPP transfrontaliers afin d'attirer des investissements du secteur privé. Un cours pilote de formation a été conçu par ONRI et EADI, en collaboration avec le Pool énergétique de l'Afrique de l'Ouest (WAPP). Des cours semblables seront organisés dans les autres secteurs et l'ensemble des modules sera ensuite transféré à un centre régional d'excellence pour y être dispensé régulièrement.

4.2.3 Pilier stratégique II : renforcement des capacités en vue d'une mise en œuvre efficace du programme d'intégration

régionale

4.2.3.1 Le rôle de ce pilier est de renforcer les capacités de la CEDEAO/UEMOA, de certaines institutions régionales, et des entités régionales le cas échéant; à mettre en œuvre de manière plus efficace le programme d'intégration. Les efforts de la Banque seront centrés sur : i) le renforcement des capacités en vue d'une mise en œuvre efficace des politiques et projets régionaux ; ii) l'intégration du secteur financier ; et iii) l'appui aux centres régionaux de recherche et de formation importants pour le programme d'intégration. La Banque travaillera en collaboration avec d'autres partenaires pour appuyer le renforcement des capacités, en coordonnant les interventions, si nécessaire, pour atteindre un impact optimal.

4.2.3.2 Renforcement des capacités en vue d'une mise en œuvre efficace des politiques et projets régionaux. Afin d'améliorer la mise en œuvre des projets, en particulier dans les secteurs des infrastructures (corridors de transport, génération et transport d'énergie), les projets financés par la Banque assureront le renforcement des capacités. Le renforcement des capacités continuera également d'être

fourni aux organes régionaux dans les 20 domaines des statistiques³⁴, de la planification, budgétisation, gestion financière, coordination et gestion de projet, et du suivi et évaluation. En outre, en partenariat avec le SWARIP et l'UE, la Banque se concentrera sur le renforcement des capacités des organismes régionaux afin de soutenir les principaux domaines d'intégration: La Banque encouragera la Commission de la CEDEAO à renforcer ses unités dans les États membres, afin qu'elles contribuent effectivement à améliorer la mise en œuvre du programme d'intégration régionale.

4.2.3.3 Renforcement des capacités pour l'intégration du secteur financier. Dans le cadre de ce DSIR, la Banque continuera son soutien à l'intégration des marchés financiers dans la région, en vue d'accroître : i) le commerce et l'afflux des investissements transfrontaliers et de l'IDE dans la région, et ii) l'accès au financement des micro, petits, moyens et grands entrepreneurs. Ce soutien sera multidimensionnel et continuera de se concentrer sur : i) une assistance financière et technique aux institutions financières publiques

et privées ayant une implantation régionale (BOAD, BIDC, banques privées en train d'établir des filiales régionales) ; et ii) des investissements dans l'intégration des systèmes de paiement, et iii) un dialogue et des études de faisabilité encourageant une meilleure collaboration entre les organismes de régulation et promouvant la liaison entre les trois places boursières et les marchés financiers de la région (Côte d'Ivoire BRVM, Ghana et Nigeria).

4.2.3.4 Soutien des centres régionaux de recherche et de formation. En vue de soutenir la croissance inclusive et la création d'emplois dans la région, et conformément à la Stratégie de la Banque pour l'enseignement supérieur, la science et la technologie, et à la SMT de la Banque, ce sous-pilier visera à renforcer les pôles régionaux d'excellence dans les domaines

34 Le DSIR se concentrera sur le renforcement des capacités des Commissions de la CEDEAO et de l'UEMOA ainsi que de l'IMAO à gérer et diffuser les données au niveau régional.

L'appui de la Banque se fera dans la cadre du programme de renforcement des capacités statistiques dans les PMR ; programme mis en œuvre par ESTA.

(i) de la recherche visant à réaliser le potentiel de génération de croissance des produits locaux ayant des perspectives de développement

élevées et (ii) de la formation sur les sujets concernées par le programme d'intégration.

4.2.4 Questions transversales et biens

publics régionaux. Conformément aux politiques de la Banque, le DSIR veillera à ce que les questions transversales - genre, environnement, atténuation des effets du changement climatique, ainsi que la création d'emplois et la croissance inclusive- soient intégrées dans la mise en œuvre de la stratégie.

Une attention particulière sera accordée aux projets considérés comme des biens publics régionaux. En ce qui concerne le changement climatique, la Banque poursuivra la mise en œuvre de sa Stratégie de gestion du risque climatique et adaptation aux changements (CRMA), et de son Cadre d'investissement dans l'énergie propre (CIEP). Elle maintiendra également son soutien à ClimDev-Afrique (Climat pour le développement de l'Afrique), l'initiative continentale visant à produire et diffuser des informations sur le climat

4.2.5 Attention aux États fragiles

Afin de s'assurer que la croissance aux niveaux régional et sous régional est inclusive, et de préserver la stabilité régionale, une attention particulière sera accordée aux besoins

des États fragiles. Compte tenu de la dégradation des infrastructures de ces États, ainsi que des problèmes de gestion des ressources naturelles et de la faiblesse des capacités institutionnelles, des interventions en faveur des États fragiles sont envisagées, dont le Projet d'interconnexion électrique Côte d'Ivoire-Liberia-Sierra Leone-Guinée et le Projet d'intégration routière Boundiali-Guinée ; les corridors Togo-Burkina Faso et TogoBénin, et le projet d'intégration routière CôteD'Ivoire – Guinée. La Banque mène également une étude phare³⁵, financée par le Fonds fiduciaire canadien. L'objectif de cette étude est de suggérer des options d'infrastructure

35 Rapport phare « Intégration et stabilité régionales : plans d'action pour des infrastructures intégrées dans les États fragiles (Liberia, Sierra Leone, Guinée et Guinée-Bissau) ».21

prioritaires pour maximiser les avantages économiques de l'intégration régionale pour chaque pays (Liberia, Sierra Leone, Guinée, Guinée-Bissau) ainsi que pour la stabilité interne et régionale. Un plan d'action à moyen terme sera proposé pour les développer. L'étude couvrira les transports, l'énergie, l'eau et les télécommunications.

4.2.6 Production et gestion du savoir

Pour renforcer la base des connaissances sur

l'intégration régionale, des études seront réalisées. Deux études phares mettront en lumière le rôle du Nigeria et du Sénégal dans la poursuite de l'agenda. Pour le Nigeria, en particulier, l'étude sera axée sur les infrastructures, mais s'intéressera aussi à d'autres domaines où le potentiel du pays à soutenir l'intégration peut être mis à profit. D'autres études phares seront menées sur les États fragiles, le succès du Cap Vert, et le financement des infrastructures. La liste des produits du savoir envisagés figure à l'Annexe 2.

4.2.7 Produits livrables et cibles

Conformément à la procédure de sélection en deux étapes, utilisée pour le choix des opérations multinationales à financer dans le cadre du DSIR (voir Annexe 8), les consultations avec les parties prenantes régionales ont conduit aux opérations multinationales prioritaires indiquées à l'annexe 2. La matrice des résultats définie à partir des projets prioritaires, est présentée à l'annexe 1 et contient les principaux livrables (les résultats, les produits et les projets) que cible le présent DSIR.

4.3 Suivi et évaluation

La Banque et les Commissions de la CEDEAO et de l'UEMOA effectueront conjointement le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre de la stratégie définie dans ce DSIR.

La Commission de la CEDEAO a récemment mis en place une unité de suivi et évaluation, mais celle-ci doit être renforcée. L'efficacité du DSIR et des interventions de la Banque sera suivie sur la base des indicateurs sectoriels de base de la Banque pour l'intégration régionale³⁶, publiés en juin 2010, ainsi que des indicateurs d'intégration régionale actuellement en cours d'élaboration par ONRI et qui se concentrent sur les résultats clés susceptibles d'être influencés par les interventions ainsi que sur la façon dont ils contribueront aux retombées souhaitées pour l'intégration régionale (emploi et croissance). La Banque effectuera le suivi i) des indicateurs d'activité; ii) des indicateurs de résultats; et iii) des indicateurs d'impact. La matrice indicative des résultats de l'annexe 1 présente dans les détails les indicateurs permettant de suivre et de mesurer les résultats que cible le DSIR.

4.4 Questions liées au dialogue régional et national

4.4.1 Dialogue national. Au niveau

national, la Banque discutera des moyens de:

i) accroître la contribution de l'intégration régionale à la croissance économique et la création d'emplois en Afrique de l'Ouest, notamment dans le secteur manufacturier ; ii) accélérer les actions politiques et institutionnelles relatives à l'intégration du commerce ; iii) de supprimer les barrières au transit inter-États de biens et services; iv) d'intégrer l'agenda régional dans les plans nationaux de développement; v) promouvoir l'appropriation en veillant à ce que les composantes nationales des opérations régionales soient des priorités et soient mises en œuvre et, vi) améliorer l'environnement des affaires.

4.4.2 Dialogue régional. En accord avec le dialogue national, la Banque mettra l'accent sur la nécessité de produire des résultats dans le cadre du programme d'intégration, tout en veillant à susciter la création d'emplois et à renforcer les perspectives de croissance dans la région, notamment dans le secteur manufacturier. À cet effet, elle exploitera le riche et vaste potentiel des EES relevant de ce

36 Ces indicateurs comprennent : i) le nombre et la longueur (en kilomètres) des routes et/ou des chemins de fer transfrontaliers

construits ou réhabilités ; ii) le nombre et la longueur (en kilomètres) des lignes transfrontalières de transport d'énergie construites ou réhabilitées ; iii) le nombre de nouveaux réseaux de télécommunications desservant plus d'un pays à la suite des projets entrepris dans le cadre de la stratégie ; et iv) le temps requis pour dédouaner un camion à une frontière au sein de la région (en minutes).²²

DSIR afin de mener un dialogue soutenu sur les défis que présente l'intégration³⁷, en mettant un accent sur : i) l'assainissement du climat des affaires à l'échelle régionale ; et ii) la nécessité de mieux orienter les efforts d'intégration en atténuant le risque de déviation stratégique de la mission.

4.4.3 Le DSIR fera l'objet d'une large diffusion auprès des parties prenantes. Des dialogues de haut niveau sur le programme d'intégration de la région et l'apport du DSIR seront organisés par la Banque et la CEDEAO/UEMOA lors des Sommets, des réunions ministérielles ou autres rencontres. Les Administrateurs et la Haute direction du Groupe de la Banque, ainsi que les partenaires au développement participeront à ces réunions.

4.4.4 Un autre domaine crucial du dialogue sera la rationalisation des institutions d'intégration régionale en Afrique de l'Ouest.³⁸ La rationalisation est une tâche

délicate et ardue, comme en témoigne la campagne infructueuse de l'UA dans toute l'Afrique au milieu des années 2000. La question de la rationalisation est plus pressante en Afrique de l'Ouest, étant donné les objectifs et structures quasiment symétriques de la CEDEAO et de l'UEMOA. Pour éviter le chevauchement des mandats et des programmes, et améliorer l'utilisation efficiente des ressources, le dialogue se concentrera sur une meilleure coordination entre les CER de l'Afrique de l'Ouest, en vue de renforcer davantage la convergence des politiques et les synergies entre elles à long terme.

4.5 Risques potentiels et mesures d'atténuation

4.5.1 Risques potentiels associés à la stratégie

i) Faiblesse continue de l'engagement des États membres envers la mise en œuvre de l'intégration des échanges et des protocoles de transit inter-États. Cette faiblesse a pour causes

37/ Coût et avantages de l'intégration régionale, climat des affaires propice, et plan de développement industriel régional.

38 Voir « Évaluation de l'intégration régionale en Afrique II », CEA 2006.

profondes l'insuffisance des capacités, la

diversité des régimes administratifs, et le facteur d'inertie induit par l'antagonisme apparent entre l'indépendance nationale et l'interdépendance régionale. Pour aider à atténuer ce risque, la CEDEAO a récemment entrepris des efforts visant à améliorer la mise en œuvre des mesures d'intégration régionale par les États membres. Ces mesures comprennent : la présence renforcée de la CEDEAO dans les États membres à travers ses Unités, la mise en place de postes frontaliers communs, et la création de l'observatoire des pratiques anormales pour surveiller, signaler et dénoncer les cas de mauvaise mise en œuvre. Les initiatives de renforcement des capacités par les donateurs, y compris la Banque, appuieront également ces efforts.

ii) Dualité et multiplicité de l'architecture de l'intégration, faible capacité et mise en œuvre non-satisfaisante des opérations régionales. Une coordination et une rationalisation efficaces atténueront les difficultés fondamentales liées à la multiplicité des institutions et à la dualité entre la CEDEAO et l'UEMOA. Pour remédier à l'insuffisance des capacités, celles-ci seront renforcées aux niveaux national et régional. Pour améliorer la

mise en œuvre des projets multinationaux, généralement complexes, les normes de qualité à l'entrée seront appliquées. Une coordination proactive entre les bailleurs de fonds ainsi que des systèmes de mise en œuvre taillés sur mesure pourraient également améliorer l'efficacité du développement des opérations régionales.

iii) Fragilité politique. La région reste fragile, et des retournements de situation ne sont pas à exclure, comme en témoigne la récente crise politique en Côte d'Ivoire. À l'avenir, l'engagement des institutions et dirigeants régionaux à préserver, maintenir et promouvoir la paix et la stabilité dans la région, et de la communauté internationale à soutenir ces efforts régionaux, permettront d'atténuer les risques d'instabilité politique prolongée en Afrique de l'Ouest. Ces mesures sont de bon augure pour l'intensification des efforts d'intégration régionale en Afrique de l'Ouest. 23

V. GESTION ET EXÉCUTION

5.1 Dispositif institutionnel

Les pays et les CER de l'Afrique de l'Ouest mettront en œuvre le DSIR, en étroite collaboration avec les départements régionaux et sectoriels de la Banque. Les

CER assureront la supervision et la coordination des aspects régionaux, en consultation avec les autorités nationales. Les nouveaux documents de stratégie pays reposeront et seront alignés sur le DSIR, en ce qui concerne les questions d'intégration régionale.

5.2 Partenariats

5.2.1 La Banque participera pleinement aux cadres de partenariat impliquant la Commission de la CEDEAO, la Commission de l'UEMOA, la Banque mondiale, l'UE, et les partenaires bilatéraux au développement, notamment celui mis en place au titre du SWARIP financé par le DFID et la Finlande. Les objectifs de ce cadre de partenariat sont : i) renforcer les capacités des Commissions ; ii) améliorer l'élaboration et la coordination des programmes régionaux d'infrastructure des transports et de facilitation du commerce ; iii) développer les connaissances et le dialogue sur les politiques relatives à une intégration et des échanges régionaux inclusifs; et, iv) améliorer l'octroi et la coordination de l'aide pour le commerce régional. Des discussions sont en cours sur les modalités de la participation de la Banque à ce cadre.

5.2.2 En outre, la Banque encouragera la CEDEAO à renforcer la coopération avec les pays BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, et Afrique du Sud), et à rechercher leur participation (éventuellement par le biais de PPP) au financement du développement des infrastructures, du commerce et du développement du secteur privé.

5.3 Mécanismes internes de suivi et évaluation

5.3.1 Les départements régionaux Afrique de l'Ouest A et B de la Banque (ORWA et ORWB), et le Département de l'intégration régionale et du commerce (ONRI) seront conjointement le point focal de la Banque pour le suivi de la mise en œuvre du DSIR, avec le soutien actif des bureaux extérieurs. Des réunions seront organisées tous les trois mois en vue d'examiner les progrès accomplis. En outre, des évaluations périodiques seront menées conjointement avec la CEDEAO et l'UEMOA. Un rapport sur l'état d'avancement à mi-parcours sera préparé par la Banque en 2013, en collaboration avec les parties prenantes régionales, pour ajuster et prendre en compte les résultats des études et du dialogue en cours.

5.3.2 Les bureaux extérieurs joueront un rôle important pour (i) assurer une mise en œuvre satisfaisante des projets régionaux grâce aux supervisions renforcées, et (ii) élever le niveau du dialogue avec les autorités régionales et nationales en vue d'identifier de manière proactive les questions émergents et organisant les réponses de la Banque. A cette fin, ONRI a détaché un membre du personnel à NGFO, proche de la Commission de la CEDEAO, un acteur important de la mise en œuvre de la stratégie, dans le but de renforcer le suivi de la mise en œuvre du DSIR.

VI. CONCLUSION ET RECOMMANDATION

6.1 Conclusion. La quête de l'intégration régionale a depuis longtemps occupé une place de choix parmi les aspirations des peuples et des gouvernements d'Afrique de l'Ouest. Pour soutenir ces efforts, ce DSIR a proposé une stratégie de la Banque axée sur l'établissement de liens entre les marchés régionaux et le renforcement des capacités pour une mise en œuvre efficace du programme d'intégration régionale.

6.2 Recommandation. Il est demandé aux Conseils d'approuver la stratégie proposée par

le présent DSIR de la CEDEAO sur la période

2011-2015. Annexe 1

Page 1/4

1

Matrice indicative des résultats du Document de stratégie d'intégration régionale pour l'Afrique de l'Ouest

Objectifs de

l'intégration

régionale

Contraintes pesant sur la

réalisation des objectifs

de l'intégration régionale

Produits finaux Résultats finaux Produits à mi-parcours

Résultats à mi-parcours

Programme indicatif de nouvelles

opérations (2011-2015) et projets en

(prévus pour la fin du DSIR en 2015) cours

(prévus à mi-parcours de la période du

DSIR en 2013)

Pilier 1 : Connexion des marchés régionaux

🏗️ Renforcer la

connexion

des marchés

régionaux,

en créant un

marché

régional

ouvert et
solide
offrant des
opportunités
de
développem
ent rapide et
durable et
de réduction
de la
pauvreté

i) Investissement dans les routes et les corridors de transit

■ Infrastructures

nationales et régionales
de transport défectives
et inadéquates ;

■ Absence d'une culture

de maintenance –
infrastructures de
transport délabrées, en
particulier le réseau
routier.

■ Obstacles au transit

transfrontalier

■ Réseaux ferroviaires

non connectés et
inefficaces

🏗️ Lomé-Cotonou (77,5 Km)

sur le corridor AbidjanLagos, qui sera réaménagée
d'ici à 2014;

🏗️ (410 km) du corridor Lomé

– Ouagadougou

réaménagée d'ici à 2015;

🏗️ Manantali-Tambanga (100

km) et Babaroto-Mahina

(6km) du système intégré

du transport multimodal de

l'OMVS réhabilité

🏗️ Le pont trans-Gambie sur le

corridor Dakar-Lagos

construit d'ici à 2016

🏗️ Les postes frontaliers

communs construits d'ici à

2014;

🏗️ Les usagers des corridors

réhabilités connaissent les

mesures de facilitation du

commerce.

🏗️ Les postes frontaliers

communs trans-Gambie

sont construits d'ici à 2016.

🏗️ Appui fourni aux

programmes de formation

& institutions de formation

pour la facilitation et les
normes de commerce.
standards.

Dialogue avec les parties

🏗️ Création de 1475 emplois dans la
construction des infrastructures
routières (1250 et 225 pour les
travaux sur les corridors Lomé –
Ouagadougou et Lomé-Cotonou
respectivement) ;

🏗️ Création de 200 emplois pour la
construction du pont transGambie d'ici à 2016.

🏗️ Réduction du temps de
déplacement sur la route
Atakpame-Kara de 12 jours en
2011 à 8 jours en 2015 ;

🏗️ Réduction du temps de
déplacement entre PahouHillacondji sur le corridor
Abidjan-Lagos réduit de 115 mn
en 2010 à 55 mn en 2014.

🏗️ Réduction du temps de
déplacement sur le corridor transGambie réduit de 34 mn le pont,
à 1,5 en 2016 après la
construction du pont.

🏗️ Evolution de la mobilisation des
ressources pour le secteur

🏗️ Travaux de

construction sur
les corridors
Lomé-Cotonou,
Lomé –
Ouagadougou, et
sur le pont transGambie ont
commencé et se
poursuivent.

Rapports

préliminaires des

🏗️ Environ 750

emplois créés

pour les travaux

de construction

des

infrastructures

routières pour

Lomé-Cotonou,

Lomé –

Ouagadougou,

et du pont transGambie.

Evolution des

consultations avec

les donateurs pour

🏗️ Projet de réhabilitation et de

facilitation des transports sur le

corridor Lomé-Ouagadougou.

🏗️ Réhabilitation de la route Lomé-
Cotonou et facilitation du transport
sur le projet du corridor AbidjanLagos.

🏗️ Projet du système intégré du transport
multimodal de l'OMVS

🏗️ Pont trans-Gambie sur le corridor
Dakar - Lagos

🏗️ Guinée-Guinée Bissau : Projet de
route Boke-Quebo.

s.o. Annexe 1

Page 2/4

2

Objectifs de

l'intégration

régionale

Contraintes pesant sur la

réalisation des objectifs

de l'intégration régionale

Produits finaux Résultats finaux Produits à miparcours

Résultats à miparcours

Programme indicatif de nouvelles

opérations (2011-2015) et projets en

(prévus pour la fin du DSIR en 2015) cours

(prévus à mi-parcours de la période du

DSIR en 2013)

prenantes en vue de s'assurer

que les études techniques

détaillées actuellement en
cours sous financement de
l'UE pour les lignes
prioritaires B2 et B1 sont
achevées à temps.

Nombre de Consultations de
haut niveau organisées avec
les donateurs potentiels pour
les investissements sur les
chemins de fer en Afrique de
l'ouest .

ferroviaire de l'Afrique de
l'Ouest.

études techniques
détaillées financées
par l'UE
disponibles.

la mobilisation
des ressources
pour le secteur
ferroviaire

ii) Production énergétique régionale et intégration des marchés

■ Insuffisance de

l'alimentation en
énergie propre ;

■ Intégration inadéquate
des marchés régionaux

de l'énergie ;

🏗️ Construction d'un barrage

hydroélectrique de 240

MW et d'une centrale à

Kaléta en Guinée (Projet

d'énergie de l'OMVG) ;

🏗️ 1360 km d'une ligne

d'interconnexion de 225

kV reliant la Côte d'Ivoire,

le Liberia, la Sierra Leone

et la Guinée (CLSG)

construite en 2015.;

🏗️ Construction de 742 Km

d'une ligne de transport,

trois nouvelles sousstations et travaux

d'extension de lignes de

transport de 225 kV entre

Ghana-Burkina Faso et

Mali.

🏗️ Environ 4400 et 1400 emplois

directs et indirects créés

respectivement lors de la phase

de construction du Projet

énergétique de l'OMVG, ainsi

que 250 emplois permanents et

350 emplois indirects créés lors

de la phase d'exploitation de la

centrale à partir de 2016.;

■ Nombre de coupures d'électricité

dans les pays de l'OMVG réduit

de 600 à 150 ou 200 d'ici à 2016.

■ Coûts d'électricité réduit de 11,5

centimes d'euro d'ici à 2016,

parti de 15 centimes d'euro dans

les pays de l'OMVG en 2016 ;

■ 5000 emplois lors de la phase

d'exécution et 450 emplois

permanents après la mise en

service du projet CLSG.

■ Augmentation des tarifs

d'électricité de CLSG de 9% en

2010 à 13% en 2015, en

moyenne.

■ Travaux de

construction pour

les projets

OMVG et CLSG

commencés et en

cours

d'exécution.

■ Environ 2000 et

5000 emplois

directs et

indirects

respectivement

créés lors de la

phase de

construction du

projet d'énergie

de l'OMVG ;

🏗️ 5000 emplois

créés lors de la

phase

d'exécution du

projet CLSG.

🏗️ Projet d'interconnexion

électrique entre la Côte

d'Ivoire, le Libéria, la Sierra

Leone et la Guinée ;

🏗️ Programme énergétique de

l'OMVG 1. Gambie-GuinéeGuinée Bissau-Sénégal ;

deux sites hydroélectriques à

Kaleta (240 mégawatts) et

Sambangalou (128

mégawatts) ;

🏗️ Projet d'interconnexion

énergétique Han (Ghana) –

Bobo Dioulasso (Burkina

Faso) – Sikasso (Mali) –

Bamako (Mali) ;

🏗️ Projet d'interconnexion

électrique entre la Guinée et

le Mali ;

.Annexe 1

Page 3/4

3

Objectifs de

l'intégration

régionale

Contraintes pesant sur la

réalisation des objectifs

de l'intégration régionale

Produits finaux Résultats finaux Produits à miparcours

Résultats à miparcours

Programme indicatif de nouvelles

opérations (2011-2015) et projets en

(prévus pour la fin du DSIR en 2015) cours

(prévus à mi-parcours de la période du

DSIR en 2013)

Pilier II : Renforcement des capacités pour une mise en œuvre efficace du programme d'intégration régionale

Renforcement de la

capacité régionale à

faire progresser

l'agenda de

l'intégration régionale

i) Renforcement des capacités pour une mise en œuvre efficace des projets d'intégration régionale

■ Insuffisance des

capacités à exécuter le projet d'intégration des systèmes de paiements de la ZMAO.

■ Système de règlement sur une base brute en temps réel, chambre de compensation automatisée, système d'enregistrement automatisé, et système de liquidation des titres dématérialisés installés en Gambie, en Guinée, Liberia sierra Leone, pour appuyer l'intégration financière et monétaire de la ZMAO.

■ Progrès enregistrés en matière d'intégration financière et monétaire au sein de la ZMAO, mesurée au moyen de :

■ Transfert des fonds en une journée dans la ZMAO ;

■ Augmentation du volume de fonds transférés en Gambie, Guinée Liberia et sierra Leone, de 45% par rapport au niveau de 2007.

■ Mise en place du

Systeme de

règlement sur une

base brute en

temps réel, de la

chambre de

compensation

automatisée,

systeme

d'enregistrement

automatisé, et

systeme de

liquidation des

titres

dématerialisés

installés en

Gambie, Guinée,

Liberia et sierra

Leone, achevée à

90%..

■ s.o. ■ Projet de mise en place du systeme

de paiement de la ZMAO (.Gambie,

Guinée, Liberia et sierra Leone,

exécuté à 95%.

■ ii) Renforcement des capacités pour une bonne mise en œuvre efficace des politique et projets régionaux

■ Lenteur du processus

d'élaboration et

d'exécution des projets

énergétiques régionaux

🏗️ Renforcement des capacités

mise à la disposition du

WAPP dans le cadre du

projet d'interconnexion

CLSG.

🏗️ Bonne exécution des projets

prioritaires du WAPP

🏗️ Formation et

services-conseils

mis à la

disposition du

WAPP

🏗️ Amélioration

de la mise en

œuvre des

projets

prioritaires du

WAPP

🏗️ Côte d'Ivoire-Liberia-Sierra LeoneGuinée,

🏗️ Projet d'interconnexion électriqueAnnexe 1

Page 4/4

4

Objectifs de

l'intégration

régionale

Contraintes pesant sur la

réalisation des objectifs

de l'intégration régionale

Produits finaux Résultats finaux Produits à miparcours

Résultats à miparcours

Programme indicatif de nouvelles

opérations (2011-2015) et projets en

(prévus pour la fin du DSIR en 2015) cours

(prévus à mi-parcours de la période du

DSIR en 2013)

iii) Soutien aux centres d'excellence régionaux

■ Faible capacité

régionale à

entreprendre des

recherches et à

copier/adapter/

développer les sciences

et les technologies ;

■ Absence de normes

régionales SPS ;

■ Manque de systèmes

régionaux harmonisés ;

■ Pénurie de compétences

de mise en œuvre des

projets régionaux

■ Soutien au renforcement

des centres d'excellence

identifiés dans la

CEDEAO.

🎬 Utilisation des sciences et technologies pour le développement d'autres secteurs, les infrastructures sociales, l'industrie, l'environnement et le changement climatique, en progrès dans la CEDEAO ;

🎬 Renforcement de la culture scientifique et technologique dans la région ;

🎬 Responsables de l'intégration régionale formés à une approche commune de l'intégration ;

🎬 Améliorer les compétences technologiques pour la transformation économique.

🎬 Idem que pour les produits finaux.

🎬 Idem que pour les résultats finaux.

🎬 Centres régionaux d'excellence traitant des infrastructures et de la gouvernance publique.

iv) Soutien statistique aux institutions de la CEDEAO

■ Faibles structures et

capacités

institutionnelles de la

CEDEAO pour assumer

la responsabilité

d'études statistiques

régionales.

■ Soutien apporté aux

structures statistiques

nationales et régionales

conformément au

programme du Groupe de

la Banque en matière de

renforcement des capacités

statistiques des PMR.

■ Voir le programme du Groupe de

la Banque en matière de

renforcement des capacités

statistiques des PMR.

■ Programme du

Groupe de la

Banque en

matière de

renforcement des

capacités

statistiques des

PMR.

📄 Programme du

Groupe de la

Banque en

matière de

renforcement

des capacités

statistiques des

PMR.

📄 Programme du Groupe de la Banque

en matière de renforcement des

capacités statistiques des PMR. Annexe 2

Page 1/2

1

Programme indicatif des opérations régionales et études économiques et sectorielles pour 2011-2015

Intitulé du projet Pays/Région Secteur Institution Coût estimatif

PROJETS

1 Projet de réaménagement de la route Lomé-

Cotonou et de facilitation du transport sur le

corridor Abidjan-Lagos

Bénin-Togo Transport routier CEDEAO 150 millions d'UC

2 Construction du pont trans-Gambie et facilitation

du transport sur le corridor trans-gambien

Gambie-Sénégal Transport routier CEDEAO 90 millions d'UC

3 Projet d'aménagement de la route Boke-Kebo Guinée-Guinée-Bissau Transport routier CEDEAO 60 millions d'UC

4 Project de réhabilitation et de facilitation du

transport sur le corridor Lomé-Ouagadougou

Burkina-Faso - Togo Transport routier CEDEAO/UEMOA 252 millions d'UC

5 Système intégré de transport multimodal Guinée-Mali-Mauritanie-Sénégal Transport OMVS 40 millions d'UC

6 Project d'interconnexion énergétique Côte

d'Ivoire- Liberia-Sierra Leone-Guinée

Côte d'Ivoire- Liberia-Sierra Leone-Guinée Énergie WAPP 90 millions d'UC

7 Programme d'énergie de l'OMVG, Première

phase

Gambie- Guinée-Guinée-Bissau-Sénégal ; Énergie (Production) OMVG 120 millions d'UC

8 Projet d'interconnexion électrique GhanaBurkina-Faso-Mali

Ghana-Burkina-Faso-Mali Énergie CEDEAO/UEMOA/W

APP

70 millions d'UC

9 Projet d'interconnexion électrique FOMI Guinée, Mali Énergie CEDEAO/UEMOA/W

APP

165 millions de dollars

EU

10 Adjaralla Hydroelectric Development Project Benin- Togo Energie (Production)

11 Programme sécuritaire d'urgence pour

l'approvisionnement en énergie (centrale de

400MW à Maria Gleta au Benin, centrale de

400MW à Aboadze au Ghana, et centrale de

150MW du programme OMVS

Pays membres du WAPP Energie (production) WAPP (à mettre en

œuvre à l'aide d'une

SFS)

247 millions d'euros

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

1 Renforcement des capacités de la Commission de

la CEDEAO/UEMOA

CEDEAO-UEMOA Renforcement des

capacités

CEDEAO/UEMOA 30 millions d'UC

2 Programme de renforcement des capacités

statistiques dans les PMR

Tous les PMR Renforcement des

capacités

à déterminer 40 millions d'UCAnnexe 2

Page 2/2

2

Intitulé du projet Pays/Région Secteur Institution Coût estimatif

ÉTUDES ÉCONOMIQUES ET SECTORIELLES EN COURS

1 Rôle du Sénégal dans l'intégration régionale Sénégal Multisecteur

(Rapport phare)

Fonds fiduciaire

japonais

2 Étude sur l'intégration régionale et la stabilité :

plans d'action intégrés pour l'infrastructure dans

les États fragiles

Libéria, Sierra Leone, Guinée et GuinéeBissau

Infrastructure

(Rapport phare)

Fonds fiduciaire

canadien

3 Rapport phare - Infrastructure Nigeria Infrastructure

(Rapport phare)

Fonds fiduciaire

japonais

4 Histoire d'une réussite régionale : le cas du CapVert

Cap-Vert Multisecteur

(Rapport phare)

Fonds fiduciaire

japonais

5 Étude en vue de la création du Fonds de
développement et de financement des secteurs des
transports et de l'énergie de la CEDEAO

(FODETE)

CEDEAO Énergie CEDEAO/UEMOA 700,000 dollars EU

ÉTUDES ÉCONOMIQUES ET SECTORIELLES DÉJÀ RÉALISÉES POUR INFORMER LE DSIR

1 Commerce, Intégration régionale et

développement économique dans les pays de la

Communauté économique des États d'Afrique de

l'Ouest (CEDEAO)

Pays de la CEDEAO Commerce ECOWAS 331,890 dollars EU

(Fonds fiduciaire

japonais)

2 Une étude du secteur privé, du développement

économique et de l'intégration régionale dans la

CEDEAO

Pays de la CEDEAO Secteur privé ECOWAS

3 Gestion coopérative et développement des bassins

fluviaux transfrontaliers pour faciliter

l'intégration et le développement économique

dans la CEDEAO

Pays de la CEDEAO Eau ECOWAS

4 Les infrastructures d'énergie pour faciliter

l'intégration régionale dans la CEDEAO

Pays de la CEDEAO Energie ECOWAS

5 Faciliter l'intégration régionale et le

développement économique dans la CEDEAO à

travers les technologies de l'information et de la

communication (TIC)

Pays de la CEDEAO TIC ECOWAS

6 Une revue des ports en Afrique de l'Ouest Pays de la CEDEAO Ports/Transport ECOWAS

7 Corridors de transport pour faciliter les échanges

interrégionaux et les exportations dans la

Pays de la CEDEAO Transport ECOWASAnnexe 2

Page 3/2

3

Intitulé du projet Pays/Région Secteur Institution Coût estimatif

CEDEAO

8 L'économie politique et le contexte

macroéconomique de l'intégration régionale en

Afrique de l'ouest

Pays de la CEDEAO Macroéconomie ECOWASAnnexe 3

Page 1/4

Indicateurs macro-économiques de l'Afrique de l'Ouest

Annexe 3.a

Indicateurs macroéconomiques choisis

Tableau 1 : Indicateurs macroéconomique de l'Afrique de l'Ouest

Indicateurs	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Taux de croissance réel du PIB (%)	4,0	6,5	13,3	7,1	8,0	5,9	5,3	5,6	5,7	5,6	6,7	5,9	6,8
Inflation (%)	6,4	14,4	9,7	11,1	10,9	14,3	7,4	5,3	11,2	10,3	10,4	9,2	7,3
Solde budgétaire (en % du PIB)	2,0	-4,1	-3,3	-1,2	3,5	4,9	5,7	-1,2	1,7	-8,0	-6,1	-2,0	-1,2
Croissance réelle des exportations (%)	13,0	-3,1	-6,5	20,7	5,2	-2,5	-1,5	2,3	-5,0	9,3	-1,9	6,6	6,7
Balance commerciale (en % du PIB)	16,0	9,5	2,4	6,1	10,1	11,4	13,8	12,0	11,6	9,0	13,5	14,7	14,2
Compte courant (% du PIB)	4,1	0,3	-8,1	-4,4	0,9	2,1	15,7	9,3	6,9	6,4	7,0	10,0	9,7
Termes de l'échange (%)	14,8	-4,4	5,5	1,1	4,3	16,0	6,2	0,6	14,2	-14,5	11,6	2,2	2,1
Dettes totales extérieures (% du PIB)	94,1	95,5	76,9	69,8	59,2	40,4	21,3	18,9	15,6	18,6	15,4	14,2	13,3
Service de la dette (% des exportations)	9,1	10,5	13,4	13,1	11,1	28,5	25,7	4,1	3,6	4,8	4,3	2,5	4,2

Source : Département de la statistique de la BAD, la CNUCED et le FMI

Annexe 3.b Épargne nationale brute (% du PIB)

Région / Pays	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Moyenne 2000-09
Afrique de l'Ouest	23,1	21,3	16,1	17,6	22,9	24,3	38,2	32,5	33,8	28,2	25,8
Bénin	12,2	13,9	8,8	11,2	11,7	14,2	12,4	11,5	12,4	14,9	12,3
Burkina Faso	4,5	2,6	6,1	8,5	5,0	8,8	7,7	11,2	7,2	7,8	6,9
Cap-Vert	20,0	21,2	24,8	20,0	25,3	38,0	38,3	42,2	35,7	30,3	29,6
Cote d'Ivoire	8,0	10,6	16,8	12,3	12,4	10,0	12,1	8,0	12,6	35,9	13,8
Gambie	14,4	21,6	18,2	14,9	4,0	-6,8	-1,4	-4,5	-2,1	-2,6	5,6
Ghana	15,6	21,3	19,2	21,3	18,4	20,7	20,5	21,8	17,3	17,2	19,3
Guinée	13,3	12,7	10,9	20,8	18,0	19,1	15,0	5,4	5,2	5,3	12,6
Guinée Bissau	9,8	-0,8	10,3	12,3	19,0	18,6	-0,3	16,5	8,9	27,4	12,2
Libéria
Mali	12,7	16,6	15,7	18,3	13,1	13,6	16,8	13,3	12,2	11,5	14,4

Niger 5,7 7,9 5,2 8,9 7,3 14,2 15,0 15,4 16,0 14,9 11,0
 Nigéria 32,7 28,7 17,7 19,6 29,1 29,4 49,1 41,6 43,2 33,2 32,4
 Sénégal 15,0 15,5 13,3 19,8 19,9 20,8 18,7 19,1 17,9 15,7 17,6
 Sierra Leone -0,8 0,4 6,9 9,2 4,8 10,0 11,8 9,7 5,7 6,0 6,4
 Togo 2,4 2,7 7,3 6,7 8,2 19,6 9,9 8,2 5,6 10,2 8,1

Page 2/4

Annexe 3.c Formation brute de capital (% du PIB)

Région / Pays 2000 2001 2002 2003 2004 2005 2006 2007 2008 2009

Moyenne 2000-

09

Afrique de l'Ouest 18,8 21,0 24,1 22,2 21,4 21,9 22,1 22,5 23,3 25,2 22,2
 Bénin 18,7 19,7 18,5 20,3 20,7 18,2 20,6 20,7 20,5 20,5 20
 Burkina Faso 17,9 13,9 8,4 12,2 9,6 16,2 14,2 15,7 23,0 20,2 15
 Cap-Vert 34,6 31,7 35,8 31,0 39,5 41,0 43,0 51,4 48,2 46,3 40
 Cote d'Ivoire 10,8 11,2 10,1 10,1 10,8 9,7 9,3 8,7 10,1 12,5 10
 Gambie 17,3 24,9 21,0 19,5 27,1 25,9 23,9 24,9 27,2 34,7 25
 Ghana 24,0 26,6 19,7 22,9 28,4 29,0 33,3 33,8 35,9 29,7 28
 Guinée 13,6 13,8 19,2 21,6 24,5 25,3 23,2 19,9 21,9 18,0 20
 Guinée Bissau 20,1 24,1 22,2 22,9 25,4 25,4 24,2 24,3 24,8 29,8 24
 Libéria 23,5 28,6 22,0 38,2 47,8 53,4 70,5 69,8 71,7 69,9 50
 Mali 19,9 24,4 16,0 26,0 22,0 22,0 20,4 21,6 20,2 18,8 21
 Niger 13,9 15,2 16,1 16,3 14,6 22,7 23,6 23,1 29,2 29,6 20
 Nigéria 20,4 24,0 30,3 25,3 23,2 22,8 22,6 23,0 23,5 27,0 24
 Sénégal 20,5 18,4 17,2 22,3 21,6 25,2 25,5 26,8 26,9 26,6 23
 Sierra Leone 8,0 6,7 8,9 14,3 10,8 17,4 15,5 13,5 13,5 12,6 12
 Togo 15,9 16,2 16,7 15,4 15,4 16,9 17,4 14,6 17,6 18,3 16,4

Source : Département de la statistique de la BAD

Annexe 3.d Produit intérieur brut par habitant (\$ EU)

Région /Pays 2000 2001 2002 2003 2004 2005 2006 2007 2008 2009 Moyenne 2000-09

Afrique de l'Ouest 351 340 407 468 561 656 781 873 1,027 867 633

Bénin 354 364 395 484 533 554 579 657 767 718 540

Burkina Faso 224 232 261 337 379 394 406 459 536 531 376

Cap-Vert 1,301 1,261 1,367 1,762 1,968 2,106 2,481 3,046 3,474 3,831 2,260

Cote d'Ivoire 603 597 636 745 822 850 883 984 1,135 1,034 829

Gambie 323 310 266 256 271 302 323 398 445 366 326

Ghana 255 266 301 364 414 490 560 643 690 643 463

Guinée 357 331 339 388 398 319 305 432 460 439 377

Guinée Bissau 166 160 157 178 198 205 211 248 291 260 207

Libéria 234 246 211 151 143 136 127 157 161 166 173

Mali 251 281 290 375 432 463 506 576 686 680 454

Niger 151 159 175 217 229 254 268 304 364 351 247

Nigéria 372 345 451 504 639 797 1,008 1,112 1,330 1,065 762

Sénégal 473 480 512 641 731 770 801 949 1,083 952 739

Sierra Leone 150 184 206 209 218 238 270 307 351 361 250

Togo 246 247 266 294 332 352 361 402 493 467 346

Source : Département de la statistique de la BADAnnexe 3

Page 3/4

Annexe 3.e Dette extérieure totale (% du PIB)

Indicateurs 2000 2001 2002 2003 2004 2005 2006 2007 2008 2009 2010 2011 2012

Bénin 55,9 54,0 47,8 36,5 33,8 37,3 11,6 12,7 15,7 17,9 20,8 20,5 20,7

Burkina Faso 62,6 49,3 52,8 42,5 43,4 38,7 20,0 19,7 19,8 23,1 27,0 24,1 25,5

Cap-Vert 63,9 71,5 82,1 81,1 83,2 76,9 71,5 67,3 61,1 65,3 65,0 65,7 67,6

Côte d'Ivoire 178,3 175,3 151,2 133,8 120,5 107,5 107,3 96,6 79,6 77,0 75,0 70,4 67,7

Gambie 76,3 81,2 99,1 104,8 101,5 99,0 101,7 36,2 31,7 34,2 32,5 30,7 29,5

Ghana 145,4 135,1 118,4 115,3 87,8 72,0 31,4 39,2 38,7 50,5 48,0 43,0 43,4
 Guinée 104,8 105,7 103,2 97,7 91,5 109,5 108,1 78,3 68,9 68,8 67,4 58,6 22,6
 Guinée Bissau 205,7 194,7 23,1 21,8 19,6 18,0 17,7 14,9 12,3 12,7 1,9 1,9 1,9
 Libéria 781,0 823,4 808,7 1,083.4 970,7 855,4 783,7 427,1 231,6 188,9 11,6 10,8 11,4
 Mali 132,5 112,2 108,5 71,3 69,0 70,9 32,0 30,4 32,8 36,4 43,1 43,4 45,5
 Niger 88,8 85,1 85,8 69,9 58,9 51,8 15,8 15,9 14,0 15,8 17,2 18,9 18,8
 Nigéria 65,2 67,3 52,4 48,7 40,9 18,2 2,4 2,4 2,2 2,6 2,4 2,3 2,3
 Sénégal 70,6 68,2 72,7 61,0 52,8 45,6 24,0 24,0 22,3 29,5 30,3 29,3 29,0
 Sierra Leone 199,5 184,0 157,6 165,3 159,6 144,4 109,9 31,8 31,1 34,1 29,3 19,7 19,9
 Togo 9,6 102,1 100,4 101,6 93,1 77,1 84,8 83,8 56,3 55,0 12,6 14,0 14,1
 Afrique 54,4 54,6 55,0 48,7 42,5 33,5 25,6 23,8 21,1 23,6 20,2 20,3 20,2
 Afrique de l'Ouest 94,1 95,5 76,9 69,8 59,2 40,4 21,3 18,9 15,6 18,6 15,4 14,2 13,3

Source : Département de la statistique de la BAD, avril 2011

Annexe 3.f Taux de croissance réel du PIB (%)

Indicateurs	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Bénin	4,9	6,2	4,4	3,9	3,1	2,9	3,8	4,6	5,0	2,7	2,1	2,5	3,7
Burkina Faso	1,9	7,1	4,7	8,0	4,6	8,7	5,5	3,6	5,2	3,2	5,7	6,5	6,2
Cap-Vert	10,0	6,1	5,3	4,7	4,3	6,5	10,8	8,6	6,2	3,6	5,3	5,6	6,1
Côte d'Ivoire	-2,3	0,0	-1,4	-1,6	1,6	1,8	0,7	1,6	2,3	3,7	2,0	-7,3	5,9
Gambie	5,5	5,8	-3,2	6,9	7,0	5,1	6,5	6,0	6,3	6,7	5,4	5,6	5,6
Ghana	3,8	4,2	4,5	5,2	5,6	5,9	6,4	6,5	8,4	4,7	5,9	12,0	11,0
Guinée	-1,9	3,7	5,2	1,2	2,3	3,0	2,5	1,8	4,9	-0,3	1,6	4,6	5,5
Guinée Bissau	7,8	0,2	-7,1	-0,6	2,2	3,5	0,6	2,7	3,2	3,0	3,6	4,5	4,8
Libéria	36,1	2,9	3,7	-31,3	2,6	5,3	7,8	9,4	7,1	4,6	6,1	7,3	8,9
Mali	-3,8	11,2	4,4	7,7	2,3	6,1	5,3	4,3	5,0	4,5	4,5	5,4	5,3
Niger	-2,6	7,4	5,3	7,7	-0,8	7,2	5,8	3,4	9,3	-1,2	5,5	4,9	11,5
Nigéria	6,3	8,2	21,2	9,6	10,5	6,5	6,0	6,4	6,0	7,0	8,1	6,9	6,7

Sénégal 3,2 4,6 0,7 6,7 5,9 5,6 2,3 4,7 3,2 2,2 3,8 4,2 5,0

Sierra Leone 3,8 18,2 27,4 9,5 7,4 7,3 7,4 6,4 5,5 3,2 4,5 5,1 6,0

Togo -0,9 -1,3 -1,3 4,8 2,5 1,2 3,9 2,1 2,4 3,2 3,4 3,7 4,0

Afrique 4,3 4,2 5,4 5,0 6,1 5,9 6,2 6,5 5,5 3,1 4,9 3,7 5,8

Afrique de l'Ouest 4,0 6,5 13,3 7,1 8,0 5,9 5,3 5,6 5,7 5,6 6,7 5,9 6,8

Source : Département de la statistique de la BAD, avril 2011Annexe 3

Page 4/4

Solde budgétaire (en % du PIB)

Indicateurs 2000 2001 2002 2003 2004 2005 2006 2007 2008 2009 2010 2011 2012

Bénin -1,7 -1,4 -2,3 -2,0 -1,0 -2,4 -0,5 0,2 -1,7 -4,2 -2,6 -2,5 -1,6

Burkina Faso -3,8 -4,4 -4,8 -3,0 -4,8 -5,3 15,9

-5,7 -4,4 -3,5 -4,5 -4,4 -5,1

Cap-Vert -7,4 -5,2 -3,0 -4,0 -4,7 -4,1 -5,2

-1,3 -1,4 -6,3 -13,7 -11,3 -8,9

Côte d'Ivoire -1,2 0,9 -1,5 -2,6 -0,6 -0,8 -0,4

-1,0 -0,6 -1,6 -2,5 -1,9 -3,4

Gambie -0,7 -13,9 -4,5 -4,7 -3,9 -6,3 -5,4 0,1 -1,7 -3,0 -2,7 -2,4 -1,5

Ghana -7,9 -7,7 -6,8 -4,4 -3,5 -1,6 -7,1

-8,7 -14,0 -7,6 -7,9 -7,7 -5,0

Guinée -3,4 -3,0 -4,8 -5,0 -5,4 -0,9 -0,3 0,5 -1,2 -8,4 -12,0 -10,8 -9,3

Guinée Bissau -6,9 -9,8 -10,1 -12,3 -7,7 -6,0 -4,5

-5,4 -3,8 2,8 -0,2 -2,0 -1,2

Libéria 0,3 -0,5 -1,1 -0,5 -0,4 -0,8 2,1 3,8 1,2 -1,6 1,3 -1,9 -2,2

Mali -3,0 -3,2 -3,8 -0,7 -4,2 -4,7 30,4

-5,2 -2,2 -4,2 -4,1 -4,1 -3,9

Niger -3,8 -3,5 -3,0 -2,8 -3,1 -2,1 40,3

-0,9 1,4 -6,6 -3,2 -3,6 -1,8

Nigéria 5,9 -5,3 -3,3 --- -8,1 9,4 7,0

-0,4 4,6 -10,4 -6,8 -0,7 0,3

Sénégal 0,5 -2,2 -8,3 -1,6 -2,6 -3,2 -6,0

-3,8 -4,8 -5,2 -6,3 -6,9 -6,3

Sierra Leone -9,3 -8,22 -0,4 -5,6 -2,5 -1,7 9,3 25,2 -4,7 -3,2 -4,6 -5,9 -5,3

Togo -4,7 -0,2 -2,3 - 2,5 0,9 -2,9 -4,2 0,4 -0,2 -5,5 -5,8 -5,6 -5,2

Afrique 0,2 -2,3 -2,5 -1,9 0,0 2,5 -4,8 1,9 2,8 -5,2 -3,3 -3,9 -3,2

Afrique de l'Ouest 2,0 -4,1 -3,3 -1,2 -3,5 4,9 -5,7 -1,2 1,7 -8,0 -6,1 -2,0 -1,2

Annexe 4
Page 1/1

Critères de convergence du programme de coopération monétaire de la CEDEAO

1. Dans l'ensemble, les critères de convergence de l'UEMOA sont plus stricts que ceux de la CEDEAO ou

la ZMAO, en particulier ceux qui sont communs aux trois groupements, comme l'équilibre budgétaire en

pourcentage du PIB et l'inflation des prix. Nous avons donc choisi de concentrer l'analyse qui suit sur les quatre

principaux critères de la CEDEAO. Concernant ceux-ci, un certain nombre de tendances régionales semblent

émerger de l'information disponible.

2. Au fil du temps, les performances relatives à la plupart des principaux critères de convergence ont été

globalement faibles. Par rapport au critère de financement du déficit budgétaire par la Banque centrale, les

résultats sont néanmoins impressionnants. Les pays de l'UEMAO se sont tenus au principe de non-financement,

tandis que la plupart des pays de la ZMAO ont systématiquement atteint l'objectif. En ce qui concerne les trois

autres critères, les performances ont été mitigées. Sept des quinze pays de la CEDEAO ont affiché des performances relativement bonnes pour le critère relatif au ratio du déficit budgétaire par rapport au PIB, tandis

que les autres n'arrivaient jamais à le satisfaire.³⁹ La conclusion générale qui peut être tirée des tendances

observées dans la région est que tous les pays de l'UEMOA et le Cap-Vert ont en permanence satisfait au critère

lié à l'inflation (en dehors de quelques dérapages). En revanche, tous ceux de la zone de la ZMAO n'y sont

régulièrement parvenus. De même, alors que les pays de l'UEMOA et le Nigeria ont constamment maintenu

le niveau exigé d'accumulation des réserves extérieures brutes, le reste de la ZMAO plus le Cap-Vert n'a

constamment pas atteint cet objectif. À l'avenir, de meilleures performances seront cruciales pour l'intégration

monétaire et financière ainsi que la capacité de la région à attirer et à retenir l'IDE.

Programme de convergence macroéconomique de l'Afrique de l'Ouest

UEMOA ZMAO CEDEAO

Critères Objectifs Critères Objectifs Critères Objectifs

Critères principaux

Équilibre budgétaire/PIB ≥ 0 % Équilibre budgétaire/PIB ≥ -4 % Équilibre budgétaire/PIB ≥ -4 %

Inflation des prix ≤ 3 % Taux d'inflation (en fin de période) ≤ 10 % Taux d'inflation (en fin de période) ≤ 5 %

Dettes totales/PIB ≤ 70 % Réserves brutes en mois

d'importation ≥ 3 mois Réserves brutes en mois

d'importation ≥ 6 mois

Évolution des arriérés intérieurs ≤ 0

Financement du déficit budgétaire

par la Banque centrale par rapport

aux recettes fiscales de l'année

précédente

≤ 10 %

Financement du déficit budgétaire

par la Banque centrale par rapport

aux recettes fiscales de l'année

précédente

$\leq 10 \%$

Évolution des arriérés extérieurs ≤ 0

Critères secondaires

Traitements et salaires $\leq 35 \%$ Évolution des arriérés intérieurs ≤ 0 en 2003 Évolution des arriérés intérieurs ≤ 0 en 2003

Balance des paiements courants,

hors dons $\geq -5 \%$ Ratio recettes fiscales/PIB $\geq 20 \%$ Ratio recettes fiscales/PIB $\geq 20 \%$

Ratio recettes fiscales/PIB $\geq 17 \%$ Masse salariale/recettes fiscales $\leq 35 \%$ Masse salariale/recettes fiscales $\leq 35 \%$

Dépense en capital financée

intérieurement/recettes fiscales $\geq 20 \%$ Dépense en capital financée

intérieurement/recettes fiscales > 20 Dépense en capital financée

intérieurement/recettes fiscales > 20

Taux de change nominal

Dans +/-

15 % du taux

pivot du

MTC de la

ZMAO

Taux de

change

stable

Taux d'intérêt réel > 0 Taux d'intérêt réel > 0

39 Les pays qui ont systématiquement échoué à satisfaire le critère sont le Burkina Faso, le Cap-Vert, le Ghana, la Guinée, le Mali,

le Niger et le Togo. Annexe 5 & 6

Page 1/1

Annexe 5

Comparaison des coûts logistiques et des délais d'exportation (conteneur de 20 pieds) en Afrique subsaharienne

Région/Procédures

d'exportation

Coût

(dollars

EU) ou

délais

(jours)

Moyenne Pourcentage du total

Ratio

(PC/PE)

Pays

côtiers

(PC)

Pays

enclavés

(PE)

Pays

côtiers

(PC)

Pays

enclavés

(PE)

Afrique de l'Ouest

Total Coût 1 207,4 2 563,0 100 100 2,12

Délais 25,3 47,3 100 100 1,87

Transport intérieur et manutention Coût

Délais

330,1

2,8

1 295,3

10,7

27

11

51

23

3,92

3,88

Afrique subsaharienne

Total Coût 1 4336,6 2 853,1 100 100 1,99

Délais 28,9 67,5 100 100 1,95

Transport intérieur et manutention Coût

Délais

347,0

3,4

1 976,6

15,0

30

12

69

32

4,52

4,46

Source : Nannette Christ, Michael J. Ferrantino, "Land Transport for Exports: The Effects of Cost, Time, and Uncertainty in SubSaharan Africa, Commission du commerce international des États-Unis, avril 2009

Annexe 6

Environnement et changement climatique

Source : Département de la statistique sur base des données du FAO, 2008Annexe 7

Corridors de transport de l'Afrique de l'Ouest et exemples d'organisations de gestion des corridors

Source: CEDEAOAnnexe 7 &8

Annexe 7 (suite). Corridors de transport de l'Afrique de l'Ouest et exemples d'organisations de gestion des corridors

Exemples d'organisations de gestion des corridors

L'Organisation du corridor Abidjan-Lagos (ALCO) a été créée dans le cadre du projet régional VIH/SIDA financé par l'IDA. Elle opère en tant qu'unité de suivi régional sous

l'égide de la CEDEAO, et a pour mandat de mettre en place des observatoires, de faciliter le transport et le transit routier, et de suivre les performances du corridor Abidjan-Lagos.

Des Comités d'experts ont été constitués en Arménie, Azerbaïdjan et Géorgie en tant qu'organisations nationales plutôt que régionales, dans le but de suivre et faciliter le

commerce et le transport internationaux dans leur pays respectif. Les membres participants sont issus du secteur privé et public et ont pour mandat d'améliorer le dialogue entre

les différents organes actifs dans le commerce et le transport internationaux ; définir des solutions pour lever les barrières ; identifier les problèmes affectant le coût et l'efficacité

du commerce international ; élaborer des mesures pour réduire les coûts et accroître l'efficacité du commerce et du transport internationaux ; et constituer un point focal pour la

collecte et la dissémination de l'information.

L'Autorité de coordination du transport en transit du corridor septentrional (ACTT-CN) a été créée en 1985 par les États membres du Kenya, Rwanda, Burundi et de la

République démocratique du Congo. Elle a pour mandat de faciliter le transit en : développant les infrastructures ; harmonisant les politiques de transport et douanières ;

encourageant la participation et l'investissement du secteur privé le long du corridor septentrional en l'Afrique de l'Est. Elle est financée par les États membres et est responsable

de la collecte et de la dissémination des données relatives aux performances du corridor ainsi que de la facilitation de la suppression des obstacles au transport et au commerce

internationaux.

L'Initiative de logistique du corridor de Maputo (MCLI) est une organisation à but non-lucratif constituée d'investisseurs dans les infrastructures, de prestataires de service et de

parties prenantes du Mozambique, de l'Afrique du Sud et du Swaziland, concentrés sur la promotion et l'amélioration du corridor de développement de Maputo en tant que

principale voie de transport logistique de la région. L'initiative vise à soutenir le développement du Corridor de Maputo en vue d'en faire un vecteur de transport durable et

hautement efficace, et de créer un environnement de plus en plus favorable à l'investissement ainsi que des opportunités nouvelles pour les communautés vivant le long et à

proximité du corridor. Pour ce faire, il lui faut faciliter la suppression des barrières le long du corridor, informer le marché des développements le long de ce dernier ; et faire la

promotion des avantages et opportunités stratégiques associés à l'utilisation du corridor

Annexe 8. Processus du DSIR de l'Afrique de l'Ouest pour la sélection des opérations régionales en deux étapes

Au cours des consultations du FAD-12, les plénipotentiaires ont suggéré que le processus de sélection et de détermination des priorités des projets soit mené en deux étapes.

Étape I : DSIR

Suite à de larges consultations, des documents de stratégie quinquennale d'intégration régionale contenant une réserve indicative des opérations recommandées pour un soutien du Groupe

de la Banque ont été finalisés. Cette réserve est basée sur :

- ▣ l'alignement des opérations sur les priorités institutionnelles de la Banque et la stratégie d'intégration régionale;

- ▣ l'alignement des opérations sur les priorités de l'Union africaine, du NEPAD, des CER et de leurs pays membres régionaux ;

- ▣ l'impact des opérations sur l'intégration régionale ; et l'appropriation par les pays et entités participants.

Étape II : Cadre de détermination des priorités (fiche de résultat)

A. Indicateurs relatifs aux pays participants

■ Performance du portefeuille des organisations régionales auxquelles les pays ont précédemment participé (basée sur la notation de la performance du portefeuille annuel) ;

■ Engagement des pays vis-à-vis de l'intégration régionale (à savoir politiques pour le commerce et la facilitation du commerce ; convergence économique ; protocoles d'investissements

sectoriels ; mise en œuvre des programmes, projets, protocoles, programmes de renforcement des capacités régionaux ; structures institutionnelles d'appui à l'intégration régionale) ;

B. Indicateurs relatifs au projet

■ Résultats escomptés pour le développement (contribution à la croissance économique ; intégration régionale – infrastructure régionale, facilitation du commerce, compétitivité, gestion

des ressources naturelles communes et harmonisation des politiques, et les questions liées à l'environnement et au changement climatique) ; et

■ Qualité et état de préparation (stade avancé de préparation, existence d'un protocole d'accord entre les pays bénéficiaires, capacités des organes d'exécution, preuves du soutien apporté

par les CER concernés, et collaboration ou cofinancement avec les partenaires au développement).

Source : Cadre pour la sélection et la détermination des priorités des opérations

régionales, octobre 2010 (avant-projet)Annexe 9 &10

Annexe 9

Le Nigéria, un pôle de croissance en Afrique de l'Ouest

État actuel et potentiel : Le Nigéria aspire à se positionner, d'ici 2020, parmi les 20 premières économies mondiales.

Il est déjà aujourd'hui une puissance politique et économique reconnue en Afrique de l'Ouest. Les facteurs qui lui

permettent d'occuper une position stratégique en tant que pôle de croissance régional/continental sont : i) les 141

millions d'habitants (2008) du Nigéria en font la nation la plus peuplée de l'Afrique, et constituent un vaste marché

pour les biens et services, représentant 64 % des consommateurs de la CEDEAO ; ii) avec un PIB estimé (2009) de

184 milliards de dollars EU (soit près de 68 % de celui de la CEDEAO), le Nigéria est la deuxième plus grande

économie de l'Afrique subsaharienne après l'Afrique du Sud ; iii) le Nigéria est riche en capital humain et en

ressources naturelles, notamment en pétrole (il occupe la sixième position mondiale des pays exportateurs de pétrole et

de gaz naturel ; iv) le Nigéria est un acteur clé de l'Union africaine, et du NEPAD, et il joue un rôle politique

prépondérant dans la CEDEAO ; v) le pays tient une place essentielle dans les efforts de maintien de la paix ; vi) le

Nigéria fait clairement preuve d'une orientation en faveur des politiques panafricaines (il a volontairement partagé ses

richesses et créé le Fonds spécial et le Fonds de coopération du Nigéria pour faciliter le développement et le

renforcement des capacités dans les pays africains) ; vii) il s'est activement impliqué dans des initiatives régionales

telles que a) le gazoduc de l'Afrique de l'Ouest ; b) le Pool énergétique d'Afrique de l'Ouest ; les corridors routiers

Abidjan-Lagos et Nigéria-Cameroun ; les Accords de Yamoussoukro ; les autorités du Bassin du fleuve Niger et du lac

Tchad ; et l'Accord de la ZMAO en faveur d'un espace économique unique et de la prospérité.

Quelques défis notables pour le leadership du Nigéria : i) une insécurité intérieure dans la région du delta du Niger

riche en pétrole ; ii) une faible politique environnementale ; iii) une corruption généralisée, pour laquelle la plupart des

indices internationaux (ONU, Ibrahim Mohamed et autres) placent le Nigéria parmi les nations les plus corrompues au

monde ; iv) des infrastructures pauvres et inadéquates, en particulier dans le secteur de l'énergie, où les pénuries

d'électricité persistantes freinent le développement ; v) un médiocre climat d'investissement (selon un récent

mémorandum économique conjoint de la Banque mondiale et de la BAD, par rapport à des pays comparables, le

Nigéria se classe assez mal sur l'échelle des mesures clés du climat des affaires).

Annexe 10

Projets énergétiques potentiels identifiés dans le DSIR

La Banque soutiendra la mise en œuvre de certains projets faisant partie des sous-programmes à haute priorité du

WAPP, qui comprennent : a) le projet d'interconnexion électrique de 225 kilovolts Han (Ghana)–Bobo-Dioulasso

(Burkina Faso)–Sikasso (Mali), dans le cadre du sous-programme d'un nœud de transport interzonal (Burkina Faso et

Mali via le Ghana ; OMVS via le Mali ; Liberia, Sierra Leone, Guinée via la Côte d'Ivoire) visant à établir des

corridors de transport plus sûrs et fiables pour le transfert d'une électricité à moindre coût, afin de remplacer les sources

fonctionnant au carburant ; b) le projet énergétique de l'OMVG (Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Mali, Sénégal) dans

le cadre du sous-programme de développement du système énergétique de l'OMVG/OMVS (Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Mali, Sénégal) visant à interconnecter les systèmes nationaux et à garantir l'accès à des sources d'énergie à

faible coût à construire dans les bassins des fleuves Gambie, Sénégal et Konkuré ; c) l'interconnexion électrique Côte

d'Ivoire-Libéria-Sierra Leone-Guinée dans le cadre du sous-programme de redéveloppement des systèmes énergétiques

(Côte d'Ivoire, Libéria, Sierra Leone, Guinée) visant les ressources hydrauliques et l'interconnexion entre le Liberia et

la Sierra Leone au sein du système du WAPP ; et d) le projet hydroélectrique de 147 mégawatts d'Adjarala (BéninTogo) dans le cadre du sous-programme stratégique de production visant à augmenter la capacité de génération dans la

sous-région de l'Afrique de l'Ouest. La Banque aidera également la CEDEAO à élaborer des politiques et mécanismes,

y compris des instruments institutionnels supranationaux à finalité spécifique, afin d'attirer un partenariat public-privé

(PPP) pour le financement de projets régionaux majeurs. Comme dans les autres secteurs, la Banque a établi, dans le

secteur de l'énergie, des mécanismes efficaces de consultations avec les autres partenaires comme la Banque mondiale,

la Banque ouest-africaine de développement, l'Union européenne, et les autres partenaires bilatéraux, sous la

coordination du WAPP. Les interventions de la Banque dans ce secteur seront cofinancées avec ces partenaires. Annexe 11

Page 1/2

Liste des projets multinationaux du Groupe de la Banque en

Afrique de l'Ouest (en février 2011)

Nom du projet Statut Date d'appr.

Date de

clôture

prévue

Dernier

décaissement Prêt net Ratio de

décaissement Âge

Agriculture

ADRAO : Diffusion du riz NERICA t En cours 07/23/2003 12/30/2011 04/15/2010 2 000 000,00 88,23
7,57

Appui au secteur cotonnier – UEMOA En cours 11/29/2006 12/31/2013 11/18/2008 2 000 000,00
9,14 4,21

Appui au secteur cotonnier – Benin En cours 11/29/2006 12/31/2013 12/02/2010 8 000 000,00 12,08
4,21

Appui au secteur cotonnier – Burkina-Faso En cours 11/29/2006 12/31/2013 10/26/2010 10 000
000,00 58,96 4,21

Appui au secteur cotonnier – Mali En cours 11/29/2006 12/31/2013 12/15/2010 10 000 000,00 10,00
4,21

Plantes aquatiques invasives – Ghana En cours 09/22/2004 12/31/2011 10/12/2010 1 680 000,00
38,90 6,40

Programme de lutte contre le criquet pèlerin En cours 09/24/2003 12/31/2011 10/22/2008 4 250
000,00 89,60 7,40

Plantes aquatiques invasives – CEDEAO En cours 12/22/2004 06/30/2011 05/28/2009 2 000 000,00
17,21 6,15

Gestion durable de l'élevage En cours 01/25/2006 12/31/2013 12/27/2010 10 240 000,00 18,90 5,05

Gestion durable de l'élevage – Mali En cours 01/25/2006 12/31/2013 12/24/2010 5 320 000,00 9,47
5,05

Gestion durable de l'élevage –Sénégal En cours 01/25/2006 12/31/2013 09/17/2010 4 440 000,00
11,41 5,05

ABN-Programme de lutte contre les bancs de sable En cours 09/24/2003 06/30/2011 12/09/2010 12
000 000,00 95,82 7,40

ABN-Programme de lutte contre les bancs de sable En cours 09/24/2003 12/31/2010 03/24/2009 3
000 000,00 100,00 7,40

Renforcement des capacités

Développement des capacités statistiques PCI-Afrique En cours 09/08/2004 06/30/2009 01/14/2009
14 750 000,00 99,89 6,44

Développement des capacités statistiques PCI-Afrique dans les PMR En cours 11/27/2008 12/31/2011
12/16/2010 17 850 000,00 88,82 2,20

CEDEAO – Appui à la paix et au développement En cours 09/29/2004 12/31/2011 12/22/2010 10 000
000,00 42,16 6,38

Énergie

Interconnexion électrique Ghana -Togo-Benin En cours 04/04/2007 12/31/2012 14 870 000,00 0,00
3,86

Interconnexion électrique Benin -Togo-Ghana APVD 04/04/2007 12/31/2012 17 390 000,00 0,00 3,86

Assistance à l'OMVG- Réalisation Énergie En cours 04/18/2007 12/31/2010 05/14/2010 523 074,11
100,00 3,82

Secteur financier

Ligne de crédit à la BOAD En cours 01/30/2008 12/31/2011 05/28/2009 34 167 300,19 100,00 3,03

Développement des systèmes de paiement dans la Zone monétaire

d'Afrique de l'Ouest (ZMAO)

En cours 07/09/2008 12/31/2011 11/15/2010 14 000 000,00 29,79 2,59

Transport routierAnnexe 11

Page 2/2

Nom du projet Statut Date d'appr.

Date de

clôture

prévue

Dernier

décaissement Prêt net Ratio de

décaissement Âge

UEMOA/Programme routier Ghana 1 En cours 11/19/2003 12/31/2012 12/22/2010 64 500 000,00
33,94 7,24

UEMOA /Programme routier Ghana 1 En cours 11/19/2003 12/31/2012 04/14/2009 3 500 000,00
74,46 7,24

Route Labé-Sériba-Tambacounda En cours 12/04/2006 12/31/2011 08/26/2010 20 500 000,00 47,50
4,19

Route Labé-Sériba-Tambacounda En cours 12/04/2006 12/31/2011 07/14/2009 5 580 000,00 2,21
4,19

Route Labé-Sériba-Tambacounda En cours 12/04/2006 12/31/2011 08/12/2010 30 320 000,00 49,12
4,19

Route Dori-Téra En cours 10/27/2006 12/31/2010 11/04/2010 12 710 000,00 42,90 4,30

Route Dori-Téra En cours 10/27/2006 12/31/2010 12/23/2010 12 670 000,00 91,59 4,30

Route Dori-Téra En cours 10/27/2006 12/31/2010 01/09/2009 2 440 000,00 1,28 4,30

Programme de construction et de facilitation routières Corridor Bamako

– Dakar

En cours 12/21/2005 12/31/2011 12/31/2009 14 846 693,12 74.47 5.15

Programme de construction et de facilitation routières Corridor Bamako

– Dakar

En cours

12/21/2005 12/31/2011 12/31/2009 7 726 596,63 2.19 5.15

Programme de construction et de facilitation routières Corridor Bamako

– Dakar

En cours 12/21/2005 12/31/2011 12/31/2009 5 835 937,22 0.0 5.15

Secteur social

Ghana – Création de zones durablement exemptes de la mouche tsé-tsé En cours 12/08/2004
12/31/2011 08/03/2010 240 000,00 99,87 6,19

Mali – Création de zones durablement exemptes de la mouche tsé-tsé En cours 12/08/2004
12/31/2011 01/14/2009 240 000,00 26,69 6,19

Projet d'appui à l'enseignement supérieur UEMOA En cours 07/24/2006 12/31/2012 12/03/2010 20
000 000,00 13,37 4,56

Burkina-Faso - Création de zones durablement exemptes de la mouche

tsé-tsé En cours 12/08/2004 12/31/2011 04/07/2010 240 000,00 92,71 6,19

Télécommunications

Système de câble Main One En cours 05/27/2009 12/31/2015 06/28/2010 35 961 344,82 100,00 1,71

Other 3 Billion APVD 10/06/2010 12/15/2014 16 346 065,83 0,00 0,34

Other 3 Billion – Prêt privilégié APVD 10/06/2010 12/31/2013 16 346 065,83 0,00 0,34

Satellite de télécommunication RASCOM En cours 07/24/2007 12/31/2011 06/07/2010 32 692
131,66 77,40 3,55

New Dawn En cours 03/11/2009 01/30/2012 06/28/2010 19 615 278,99 52,67 1,92

Ligne de crédit Main One Cable System APVD 05/27/2009 12/31/2010 0,00 0,00 1,71

Eau

Gestion intégrée des ressources en eau de la rivière Kayanga-Geba En cours 01/09/2009 06/30/2011
12/04/2009 1 353 879,27 32,18 2,09

Volta Hycos APVD 01/09/2009 06/30/2011 1 025 019,01 0,00 2,09

Appui au projet AUST & 2iE En cours 03/18/2009 12/31/2013 06/17/2010 12 000 000,00 9,08 1,90

Total 521 760 159,71 44,29 4,62Annexe 12

Page 1/5

Matrice des interventions des partenaires au développement en faveur de l'intégration régionale en
Afrique de l'Ouest40

Secteur Donateur Intitulé du projet Objectif du projet Montant Devise

Agriculture

IFPRI Politique agricole Préparation du programme de productivité agricole en Afrique de l'Ouest
1.956.000 USD

France Appui à politique agricole de la CEDEAO Appui à la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique de l'ouest 10.400.000 EUR

Ligne de crédit à la BOAD Soutien à l'agriculture 50.500.000 EUR

BM

Politique agricole Préparation du programme de productivité agricole en Afrique de l'Ouest 750.000 USD

Projet africain de lutte d'urgence contre les acridiens Gestion de la lutte d'urgence contre les acridiens 59.500.000 USD

Programme de productivité agricole en Afrique de l'Ouest

APL 1

Soutenir les centres d'excellence régionaux dans la recherche agricole et les

nouvelles technologies agricoles 45.000.000 USD

Biosécurité régionale en Afrique de l'Ouest Établir un cadre régional de biosécurité pour la réglementation sur les organismes

vivants modifiés (OVM) dans l'UEMOA 3.900.000 USD

Projet de pêcheries en Afrique de l'Ouest APL 1 Gestion durable des pêcheries régionales et augmentation des revenus locaux tirés

du commerce de la pêche 45.000.000 USD

Renforcement

des capacités

ONU Affaires humanitaires Promouvoir le renforcement des capacités institutionnelles de la CEDEAO 9.000.000 NGN

BM Mise en œuvre du NEPAD Aider les pays d'Afrique de l'Ouest à améliorer leurs capacités 500.000 USD

Canada Renforcement des capacités de la CEDEAO

(PARECIS/Fonds commun) Promouvoir le renforcement des capacités institutionnelles de la CEDEAO 5.500.000 CAD

Royaume-Uni Renforcement des capacités institutionnelles de la

CEDEAO

Promouvoir le renforcement des capacités institutionnelles de la Commission de la

CEDEAO

Divers programmes dont le

SWARIP GBP

USA Renforcement des capacités institutionnelles de la

CEDEAO

Promouvoir le renforcement des capacités institutionnelles de la Commission de la

CEDEAO 475.000 USD

Co -financement Renforcement des capacités Améliorer les capacités de la Commission à mettre en œuvre les programmes du

NEPAD dans les sous-régions 3.975.245 USD

UE Suivi du programme régional indicatif (9 ACP ROC 10) Améliorer les capacités et la coordination entre la CEDEAO et l'UEMOA, les

États membres et la société civile. 6.000.000 EUR

Allemagne Services de conseil en gestion Renforcer les capacités institutionnelles de la CEDEAO 2.500.000 EUR

France

Soutien à la BIDC Renforcement des capacités en matière de gestion des risques, LAB/FT et RSE 500.000 EUR

Soutien institutionnel aux Commissions de la CEDEAO et

de l'UEMOA Renforcement des capacités, développement des ressources humaines Divers programmes EUR

Culture UE Programme régional pour la coopération culturelle

(Afrique de l'Ouest) Soutien financier à travers un fonds 4.000.000 EUR

Intégration économique et

commerce

ACBF-CESAP Financement du projet de renforcement des capacités

statistiques – 212 1.500.000,00 USD

UE

Intégration économique et commerce 9ACP ROC 16

Intégrer progressivement l'Afrique de l'Ouest dans l'économie mondiale en renforçant son intégration économique régionale entre les pays concernés.

76.400.000 EUR

Intégration économique et commerce

composante 9ACP ROC15 NSA 2.600.000 EUR

Intégration économique et commerce

composante 9ACP ROC15 ONUDI 14.500.000 EUR

Intégration économique et commerce

composante 9ACP ROC15 OHADA - ERSUMA 4.000.000 EUR

UE Intégration économique et commerce Composante 9ACP

ROC15 AGPAO-CSRP 5.000.000 EUR

40 Les projets de la Banque africaine de développement ne sont pas inclus dans ce tableau. Ils figurent à l'Annexe 11. Annexe 12

Page 2/5

Secteur Donateur Intitulé du projet Objectif du projet Montant Devise

Soutien à l'intégration économique et aux négociations

APE

9ACP ROC9

Soutenir l'Afrique de l'Ouest dans les négociations APE conformément à la feuille

de route 7.000.000 EUR

Mécanisme de coopération technique TCF 29 ACP ROC

21

Faciliter l'assistance technique à court terme, soutenir les organisations régionales

par le biais de formations et de l'organisation de séminaires 4.000.000 EUR

Intégration régionale Promouvoir l'intégration des sous-régions de l'Afrique de l'Ouest 4.594.934 EUR

ACBF-CESAP

Stratégie de dialogue sur les politiques pour

l'harmonisation des marchés du secteur financier de la
CEDEAO

Faire des pays de l'ACP un endroit plus propice aux affaires

UE

Préparation de l'Accord sur les investissements régionaux

Étude pour la mise en place d'un fonds d'investissement
de la diaspora africaine (ADIF)

Forum International des Affaires

Développement des capacités et cadre de la commission
de la CEDEAO pour un suivi du climat d'investissement

Proposition de création du PEFIB (Private CEDEAO
Financial Improvement Board)

Suède Renforcement des capacités de négociation de la
CEDEAO au cours des années 2003-2006 11.800.000,00 SEK

Suisse Intégration régionale Promouvoir l'intégration dans la sous-région de l'Afrique de l'Ouest
80.000 USD

Royaume-Uni

Évaluation des besoins APE du Département du
commerce et douanes de la Commission de la CEDEAO

L'évaluation des besoins doit aider la Commission à identifier les lacunes dans ses
savoir-faire, compétences ou structures actuelles nécessaires pour réaliser
efficacement l'analyse requise, assurer convenablement la coordination et
consultation avec les États membres, et négocier une rente perpétuelle.

19.000 EUR

Soutien aux négociations sur l'Accord de partenariat
économique (APE dans la CEDEAO)

Renforcer les capacités de la Commission de la CEDEAO en vue de préparer et

conclure les négociations sur l'Accord de Partenariat économique (EPA) avec l'Union européenne.

85.000 EUR

Soutien aux négociations sur l'Accord de partenariat économique (APE) dans la CEDEAO

Renforcer les capacités de la Commission de la CEDEAO en vue de préparer et conclure les négociations sur l'Accord de partenariat économique avec l'Union européenne.

175.000 GBP

Énergie

France WAPP Intégration régionale du secteur énergétique 5.000.000 EUR

Autorité du

fleuve Volta Énergie Développement du secteur énergétique en Afrique de l'Ouest 359.607 USD

BM

Pool énergétique de l'Afrique de l'Ouest

Phase 1 APL 1

Première phase de la construction/réhabilitation multidonateurs d'une dorsale de transport de 330 kilovolts et de l'infrastructure de soutien connectant les pays côtiers du Pool énergétique d'Afrique de l'Ouest.

40.000.000 USD

Pool énergétique de l'Afrique de l'Ouest

Phase 1 APL 2

Réhabilitation de la centrale hydroélectrique de 60 mégawatts utilisant la puissance du courant à Felou, qui alimente le Sénégal, le Mali et la Mauritanie, et est relié au grand réseau du Pool énergétique de l'Afrique de l'Ouest.

160.000.000 USD

Pool énergétique de l'Afrique de l'Ouest Phase 2 APL 1

Seconde phase de la construction/réhabilitation multidonateurs d'une dorsale de transport de 330 kilovolts connectant les pays du Pool énergétique de l'Afrique de l'Ouest depuis la Côte d'Ivoire jusqu'au Nigéria.

60.000.000 USD Annexe 12

Page 3/5

Secteur Donateur Intitulé du projet Objectif du projet Montant Devise

Environnement

BM

Inversion de la tendance à la dégradation des terres et des eaux dans le bassin du fleuve Niger (FEM)

Développement et mise en œuvre de mesures durables pour inverser la tendance à la dégradation des terres et des eaux dans le bassin du fleuve Niger (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Tchad, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Niger, Nigéria).

USD

Biosécurité régionale en Afrique de l'Ouest (FEM)

Établissement d'un cadre régional de biosécurité de l'UEMOA pour favoriser un développement sans risque des organismes vivants modifiés et superviser les essais sur le terrain et la commercialisation des plantes transgéniques, à commencer par le coton.

USD

France Appui au CILLS Gestion durable des terres, et adaptation au changement climatique dans les secteurs agricoles et de l'eau

2.000.000 et 1.200.000

respectivement EUR

Gestion des ressources

en eau

BM

Projet de mise en valeur des ressources du bassin du
fleuve Niger et de gestion durable des écosystèmes APL 1

Renforcement des capacités de l'Autorité du Bassin du Niger; réhabilitation des
centrales hydroélectriques de 760 mégawatts à Kainji et à 578 mégawatts à Jebba,
gestion durable des environnements dégradés et réhabilitation d'infrastructures
hydrauliques à petite échelle (petits barrages hydroélectriques et systèmes
d'irrigation)

USD

Projet de mise en valeur multifonctionnelle des ressources
en eau du bassin du fleuve Sénégal – APL1

Renforcement des capacités de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve
Sénégal (OMVS), investissements dans l'infrastructure d'irrigation, amélioration
des techniques de pêche et de la gestion des pêcheries, protection de l'eau,
réduction des maladies d'origine hydrique, et activités de pré-investissement dans
cinq barrages hydroélectriques potentiels.

USD

France Soutien à l'OMVG, OMVS, ABN, ABV, ainsi qu'au

CCRE (CEDEAO)

Appui pour la gestion intégrée des ressources en eau, renforcement des capacités,
financement d'études de faisabilité, et mise en place d'observatoires EUR

Santé

UE Programme régional de santé – Afrique de l'Ouest 9ACP

ROC 003

Coordonner, harmoniser et définir des politiques communes de santé et faciliter la
libre circulation des personnes, des biens et des services. 15.000.000 EUR

France Projet d'appui à l'extension de la couverture du risque

maladie dans les Etats membres de l'UEMOA Augmenter le nombre de personnes disposant d'une couverture du risque maladie 5.400.000 EUR

Développement humain et

genre

UNIFEM 1 Organisation d'un forum sur l'égalité hommes-femmes et l'intégration régionale, et réunion consultative des parties prenantes sur les politiques relatives au genre 10 000 USD

UNIFEM 2 Renforcement des capacités de la Division genre de la CEDEAO et de la CEDEAO à intégrer les politiques relatives au genre 84.000 USD

Immigration Suisse Immigration Organiser un atelier sur l'élimination des paiements informels aux frontières de la

CEDEAO 20.000 USD

Infrastructures

UE

Facilitation des transports Améliorer les services de transport régionaux afin de réduire les facteurs de coûts

et de faciliter la libre circulation des personnes et des biens. 63.800.000 EUR

Transport routier en Afrique de l'Ouest 2.000.000 EUR

BM

Transport routier et autres

Projet de facilitation du transport et du transit en Afrique

de l'Ouest

Améliorer l'infrastructure routière et ferroviaire, et mettre en œuvre des mesures

de facilitation du transit et du transport le long du corridor Tema-OuagadougouBamako

190.000.000 USD

Programme de sûreté et de sécurité du transport aérien de

l'Afrique centrale et de l'Ouest APL1

Renforcement des capacités des autorités de l'aviation civile de contrôler la sûreté

et la sécurité, et amélioration des normes et infrastructures de sécurité et de sûreté
des aéroports

33.600.000 USD

Phase II du Programme de sûreté et de sécurité du
transport aérien en Afrique centrale et Afrique de l'Ouest

– APL2

Renforcement des capacités des autorités de l'aviation civile de contrôler la sûreté
et la sécurité, et amélioration des normes et infrastructures de sécurité et de sûreté
des aéroports

46.700.000 USD

Phase II du Programme de sûreté et de sécurité du
transport aérien en Afrique centrale et Afrique de l'Ouest

– APL2b

Renforcement des capacités des autorités de l'aviation civile de contrôler la sûreté
et la sécurité, et amélioration des normes et infrastructures de sécurité et de sûreté
des aéroports

16.000.000 USD

Japon Transport routier en Afrique de l'Ouest Simplifier et harmoniser les procédures et la
réglementation du transit 936.818 USDAnnexe 12

Page 4/5

Secteur Donateur Intitulé du projet Objectif du projet Montant Devise

Consolidation de la paix et

prévention des conflits

France ECOMICI Maintien de la paix 435.545 EUR

Renforcement des capacités du PADS 246.669 EUR

UE Démarcation de la frontière Nigéria-Cameroun 3.950.000 EUR

Canada

Renforcement des capacités institutionnelles de la

CEDEAO

Renforcer les capacités de la CEDEAO à assurer son mandat régional de paix et de

sécurité 4.500.000 CAD

Projet des forces de police en Afrique de l'Ouest Renforcer la capacité régionale à former et déployer une police civile pour

participer aux opérations de maintien de la paix 3.120.000 CAD

Soutien au renforcement des capacités du Centre

international Kofi Annan de formation au maintien de la

paix (KAIPTC)

Renforcer les capacités du KAIPTC à mettre en œuvre ses programmes, en

complément des mandats des autres centres internationaux de formation au

maintien de la paix (IPTC)

3.000.000 CAD

Construction de l'École de maintien de la paix (EMP) au

Mali Construire à Bamako les installations permanentes destinées à accueillir l'EMP 1.000.000 CAD

Formation de l'EMP

Renforcer les capacités de l'EMP à mettre en œuvre ses programmes, en

complément des mandats des autres centres internationaux de formation au

maintien de la paix (IPTC)

623.000 CAD

Japon Paix et sécurité Encourager la promotion de la paix et de la sécurité 170 000 USD

Danemark Paix et sécurité/renforcement des capacités Encourager la promotion de la paix et de la sécurité/renforcer les capacités de la

CEDEAO 54.000.000 DKK

Suisse Armes de petit calibre Préparation de la convention sur le contrôle des armes de petit calibre 24.000 USD

Autriche Alerte rapide 145.706.562,00 CFA

UE Prévention des conflits et consolidation de la paix

Aider la CEDEAO à remplir son mandat de consolidation de la paix et de prévention des conflits, et en particulier d'élaboration d'une stratégie de prévention des conflits pour la région (9 ACP ROC 11)

5.500.000 EUR

Aider la CEDEAO à remplir son mandat de maintien de la paix et de prévention des conflits (9 ACP ROC 11) 5.500.000 EUR

Mettre en place un mécanisme de prévention des conflits et de consolidation de la paix 2.134.929 EUR

Allemagne

Programme d'aide à l'équipement Permettre aux parties concernées de participer à des opérations internationales de

maintien de la paix.

7 500 000 € (tranche actuelle ;

équipement seulement) EUR

Programme d'assistance à la formation militaire Permettre aux parties concernées de participer à des opérations internationales de

maintien de la paix international 10 000 000 EUR

Programme de conseil militaire (3 conseillers militaires

allemands auprès du KAPITC)

Préparer les officiers de la CEDEAO à participer aux opérations de maintien de la

paix.

Programme de conseil militaire (1 conseiller militaire

allemand auprès de l'EMP)

Préparer les officiers de la CEDEAO à participer aux opérations de maintien de la

paix.

Programme de conseil militaire (1 conseiller militaire

allemand auprès du QG de la CEDEAO)

Améliorer les capacités militaires de la CEDEAO en matière d'opérations de maintien de la paix.

Soutien du KAIPTC (1 conseiller technique allemand auprès du KAIPTC)

Apporter au personnel civil de la région de la CEDEAO des qualifications lui permettant d'accomplir avec efficacité les tâches associées aux opérations de maintien de la paix et aux mesures de consolidation de la paix, y compris le suivi des élections dans la région

2.500.000,00 EUR

Secteur privé France Lignes de crédit à la BOAD Soutien au secteur privé 30.000.000 + divers financements

PROPARCO EUR

Commission UEMOA France Appui budgétaire annuel à la Commission de l'UEMOA Contribution au financement du programme économique régional (PER), et

renforcement des capacités 20.000.000 par an EURAnnexe 13

Page 1/3

Document de stratégie d'intégration régionale 2011-2015 pour l'Afrique de l'Ouest : Résultats des consultations

avec les parties prenantes de la région

I. Introduction

La consultation avec les parties prenantes dans le cadre de l'élaboration du Document de stratégie d'intégration régionale pour l'Afrique de l'Ouest s'est déroulée en deux étapes. La première étape a eu lieu au cours

d'une mission menée par le personnel de la Banque en Afrique de l'Ouest du 15 septembre au 6 octobre 2010. La

seconde s'est déroulée dans le cadre d'un séminaire de dialogue sur le Document de stratégie d'intégration régionale

pour l'Afrique de l'Ouest, que la Banque et les Commissions de la CEDEAO et de l'UEMOA ont organisé

conjointement à Ouagadougou les 11 et 12 novembre 2010. Les résultats de ces deux consultations sont résumés cidessous.

II. Mission de préparation du DSIR 2011-2015 (16 septembre au 6 octobre 2010)

2.1 Pour cette tâche, les missions de la Banque ont visité le Nigéria, la Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Cap-Vert et

le Bénin, où elles ont eu des discussions avec les autorités nationales, les dirigeants des institutions d'intégration

régionale de l'Afrique de l'Ouest basées dans ces pays, les organisations de la société civile et des représentants du

secteur privé. Le but de ces consultations était de déterminer le contexte de l'intégration régionale, les progrès

accomplis dans l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest, les défis et opportunités stratégiques, les objectifs

stratégiques régionaux relatifs à l'intégration, et le rôle potentiel de la Banque dans la promotion de l'intégration

régionale en Afrique de l'Ouest, en collaboration avec d'autres partenaires au développement. Des questions relatives à

l'inaccessibilité et à d'autres aspects spécifiques du processus d'intégration régionale en Afrique de l'Ouest ont été

également débattues.

2.2 Il résulte de ces consultations que les priorités concernent essentiellement les infrastructures, la coordination

des politiques économiques, et le renforcement de la synergie entre l'UEMOA et la CEDEAO.

III. Séminaire de dialogue sur le Document de stratégie 2011-2015 d'intégration régionale pour l'Afrique

de l'Ouest (11-12 novembre 2010)

3.1 En collaboration avec les Commissions de la CEDEAO et de l'UEMOA, la Banque africaine de développement (BAD), a organisé les 11 et 12 novembre 2010 à Ouagadougou, au Burkina Faso, un séminaire de

dialogue sur l'avant-projet du Document de stratégie 2011-2015 d'intégration régionale pour l'Afrique de l'Ouest.

Environ 60 participants y ont assisté.

3.2 Ce document de stratégie, préparé suite aux consultations avec les parties prenantes régionales (les

communautés économiques régionales de l’Afrique de l’Ouest, les gouvernements nationaux, le secteur privé, les

organisations de la société civile et les partenaires au développement) définit le cadre de la collaboration de la Banque

avec les organisations sous-régionales (CEDEAO, UEMOA) pour la promotion de l’intégration économique et le

développement dans la sous-région.

3.3 Cette réunion a rassemblé plusieurs représentants des organisations sous-régionales, des gouvernements, du

secteur privé, des organisations de la société civile et des partenaires techniques et financiers de l’Afrique de l’Ouest.

Elle était présidée par MM. Lucien Marie Noël Bembamba, ministre de l’Économie et des Finances du Burkina Faso,

Jean de Dieu Somda, vice-président de la Commission de la CEDEAO, Eloge HOUËSSOU, représentant de la

Commission de l’UEMOA et Janvier K. Litse, directeur de la Région Ouest A de la BAD.

3.4 Les principales préoccupations exprimées par les participants à propos du document de stratégie concernaient

des détails du diagnostic, les choix stratégiques opérés et la mise en œuvre des projets, et le suivi et évaluation de la

stratégie.

Éléments du diagnostic

3.5 Les participants ont noté la pertinence du diagnostic étayant les options de politiques proposées dans le

document. Ils ont toutefois suggéré que certains éléments du diagnostic contenus dans le rapport soient nuancés. Ainsi,

pour l’analyse de la situation spécifique du Cap-Vert – un pays insulaire méritant un traitement particulier – ils ont

suggéré de noter plutôt que, récemment, le pays avait participé de manière plus entière et plus active aux efforts

d'intégration régionale au sein de la CEDEAO et à toutes les initiatives de la Commission, ainsi qu'au renforcement du

sentiment d'appartenance à la CEDEAO dans le pays. La preuve en est que la CEDEAO y a installé l'Institut pour

l'intégration régionale et son Centre des énergies renouvelables. Les participants ont également souligné le besoin

d'approfondir l'analyse de certains points, en particulier les atouts de l'Afrique de l'Ouest par rapport à d'intégration.

Enfin, la situation spécifique des États fragiles devrait aussi être approfondie. Annexe 13

Page 2/3

Choix stratégiques et priorités des interventions

3.6 La plupart des participants ont fait des commentaires sur les piliers de la stratégie proposée ainsi que sur les

projets et programmes potentiellement prioritaires.

3.7 En ce qui concerne le premier pilier relatif à la « connexion des marchés régionaux grâce à l'investissement

dans le secteur des infrastructures », les participants ont insisté sur la nécessité de développer davantage les actions à

soutenir dans le cadre de la facilitation du commerce transfrontalier ainsi que les actions spécifiques à envisager pour

l'amélioration du commerce agropastoral. Ils ont également souligné la nécessité de clarifier les actions spécifiques qui

seront soutenues pour renforcer l'intégration des marchés financiers. Ils ont noté, dans ce cadre, l'importance de

l'implication du Conseil régional de l'épargne publique et des marchés financiers, qui joue un rôle important dans le

développement du marché des obligations. Pour permettre au système financier d'assumer un rôle plus important dans

le financement du secteur privé, les participants ont demandé que dans le cadre de cette stratégie, la Banque apporte son

soutien à l'harmonisation des lois régissant les marchés financiers dans la région de la CEDEAO.

3.8 Concernant les choix d'infrastructure de transport, les participants ont été d'accord pour dire qu'en général,

tous les moyens de transport sont prioritaires et complémentaires pour le développement de l'Afrique de l'Ouest. En ce

qui concerne le positionnement stratégique et le rôle catalytique de la Banque par rapport à l'intégration régionale, les

participants ont néanmoins insisté sur la nécessité de se focaliser davantage sur le financement des chemins de fer en

plus des routes. Ils ont également exposé le double avantage du développement de chemins de fer dans la sous-région, à

savoir : élimination de pratiques anormales (extorsion et encombrement des routes) et amélioration de la compétitivité

régionale grâce à une réduction des coûts de transport. Un tel choix nécessite un engagement à long terme. La Banque

devra dans ce cas envisager un programme spécifique de développement ferroviaire.

3.9 Pour faire face aux défis de la transition énergétique, les participants ont insisté pour qu'une attention

particulière soit portée à l'énergie solaire étant donné le potentiel considérable dont dispose la sous-région dans ce

domaine. Étant donné l'intensité de capital requise dans le secteur de l'énergie, les participants ont salué la vision d'une

intégration des réseaux et d'une implication du secteur privé prônée dans la stratégie. Néanmoins, la faible capacité à

développer et à gérer les projets PPP, dont fait preuve le secteur privé au vu de certaines expériences dans la sous-région, représente un risque significatif à prendre en compte dans la conception des futurs projets. Le soutien fourni par

le secteur de l'énergie de la BAD devrait également s'étendre au delà du secteur électrique et couvrir le secteur pétrolier

et la capacité de la région à produire, stocker et transporter les produits pétroliers. L'investissement dans la

diversification des sources d'approvisionnement a également été identifié comme un défi important pour la sous-région,

en particulier en ce qui concerne le développement de l'énergie nucléaire.

3.10 À propos du second pilier relatif au « renforcement des capacités », les participants ont également noté la

pertinence de celui-ci et des actions futures envisagées dans la stratégie. Ils ont également suggéré qu'un soutien soit

fourni à la mise en place d'un système de gestion fondé sur les résultats dans les institutions de la sous-région

(CEDEAO, UEMOA), en particulier l'approche budgétaire des programmes afin d'améliorer les résultats de ces

institutions. Les participants ont également attiré l'attention de la Banque sur la question de la gouvernance qui

constitue une préoccupation majeure dans la région et qui devrait être mieux prise en compte dans la stratégie,

éventuellement en tant que pilier supplémentaire. Pour encourager les États à mieux mettre en œuvre les politiques et

actions d'intégration régionale, les participants ont demandé à la Banque d'apporter son appui à la préparation, à

l'échelle régionale, d'un rapport annuel sur l'état de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest. Ce rapport devrait

être publié juste avant la réunion des Chefs d'États.

3.11 En ce qui concerne les questions transversales, les participants ont insisté sur la nécessité d'une analyse plus

poussée des aspects relatifs au changement climatique prenant en compte l'extrême vulnérabilité de la sous-région.

Mise en œuvre des projets, et suivi et évaluation de la stratégie

3.12 Les participants ont souligné la nécessité d'améliorer la mise en œuvre des projets d'intégration régionale. À

cet égard, ils ont proposé que la conception des projets régionaux et les mécanismes de mise en œuvre soient revus afin

qu'une agence d'exécution unique mette en œuvre toutes les phases de chacun des projets d'intégration régionale, sous

la supervision des organisations régionales. Ils ont également appelé à une meilleure coordination entre les diverses

organisations sous-régionales telles que la CEDEAO et l'UEMOA, pour faciliter la mise en œuvre des projets

régionaux. Sur ce point, le Vice-président de la CEDEAO a fourni quelques détails sur les efforts déployés par les deux

organisations régionales en ce qui concerne la mise en application du tarif extérieur commun et la coordination de leurs

actions.

3.13 Pour faciliter le suivi des résultats des projets régionaux, les participants ont souligné la nécessité d'inclure

dans le rapport, un cadre des résultats définissant les indicateurs et leurs valeurs cibles. Annexe 13

Page 3/3

IV. Conclusion générale

4.1 De manière générale, les participants ont souligné la pertinence du diagnostic, des priorités et des choix

stratégiques proposés par la Banque dans l'avant-projet du Document de stratégie d'intégration régionale. Ils ont

également reconnu de commun accord que le DSIR reflétait bien les besoins de la région.

4.2 Les participants ont également salué l'approche participative adoptée par la Banque pour la préparation du

document.

4.3 Enfin, la nécessité d'identifier la priorité des activités dans le document de stratégie a été une préoccupation

majeure exprimée dans les discussions. Annexe 14

Page 1/1

Commerce intra-CEDEAO (en millions de dollars \$ EU)

2010 Benin Burkina

Faso Cap vert Cote

d'Ivoire

Gambie, Ghana Guinée GuineaBissau Liberia Mali Niger Nigeria Senegal Sierra

Leone Togo Total

CEDEAO

Benin .. 11.03 1.66 473.10 20.87 74.82 28.96 .. . 610.43

Burkina Faso 50.30 15.61 117.74 26.27 .. . 209.93

Cap vert ..	0.00	0.01	0.00	0.10	7.18	...	7.29	
Cote d'Ivoire ..	346.90	1.72	410.89	60.33	1375.55	166.28	...	2361.66
Gambie ...	0.01	0.82	1.88	88.77	...	91.48		
Ghana ..	91.04	0.96	75.58	24.29	448.99	27.47	...	668.33
Guinée ..	0.66	0.01	10.51	0.28	1.45	92.05	...	104.97
Guinée-Bissau ...	0.40	0.01	0.01	0.04	50.05	...	50.51	
Liberia ..	0.41	0.07	0.00	5.13	21.74	...	27.34	
Mali ..	32.45	0.00	3.95	1.84	548.78	...	587.03	
Niger ..	24.82	3.95	...	12.52	...	41.29		
Nigeria ..	27.67	0.31	8.91	141.94	...	493.81	...	672.66
Senegal ..	24.29	5.25	726.62	9.86	193.63	...	959.65	
Sierra Leone	2.02	...	6.49	14.36	...	22.88	
Togo ..	106.18	107.41	52.31	...	24.63	...	290.53	
Total CEDEAO ..	665.45	10.33	1870.19	329.46	2227.66	1602.86	...	6705.96

Source: Département de la statistique, BAD – Base de données UN COMTRADE.

Note: .. Données non disponibles. Annexe 15

Page 1/10

Document de stratégie de l'intégration régionale pour l'Afrique de l'Ouest pour 2011 – 2015 : observations du CODE à la réunion du 5 juillet 2011

I. Commentaires écrits

1.1 Les efforts d'intégration régionale de l'Afrique de l'Ouest ont été plombés par la question de l'appropriation. Compte tenu de la persistance du peu d'engouement à réduire les barrières non tarifaires et les protocoles entre pays, la Banque doit promouvoir la mise au point et l'utilisation des instruments techniques pour inciter les pays à s'approprier davantage l'intégration régionale. Cette appropriation garantira le respect et l'adhésion aux mesures d'intégration prises ensemble.

L'argument en faveur de ces techniques s'applique également aux regroupements de la société civile. Au regard de la participation limitée des organisations de la société civile, notamment des

groupes de femmes dans le programme d'intégration régionale, quelles sont les mesures prises par la Direction en vue d'encourager leur participation active et effective à l'intégration régionale ?

Réponse. La question de l'appropriation ainsi que la mise en œuvre rapide et effective des engagements pris vis-à-vis de l'intégration régionale qui sont énoncés dans le DSIR sont des points complexes que l'on retrouve tant en Afrique de l'Ouest, que dans les accords d'intégration régionale de par le monde. Dans le cas de l'Afrique de l'Ouest, il se pourrait bien que les retards observés dans la mise en œuvre des engagements en matière d'intégration régionale par les pays membres tiennent tous de la faiblesse des capacités aux niveaux régional et national. C'est pourquoi le renforcement des capacités pour la mise en œuvre effective du programme d'intégration régionale constitue un pilier clé du DSIR. Le paragraphe 4.5.1 i) a été corrigé pour intégrer cette observation.

1.2 Puisque l'Afrique occidentale affiche les indicateurs de développement humain les plus bas d'Afrique et souffre d'un taux chômage élevé, la croissance inclusive devrait figurer parmi les questions transversales du DSIR. La création d'emplois devrait par ailleurs faire partie de toutes les interventions prévues dans le document. Le DSIR doit clairement cibler le renforcement des capacités productives, l'amélioration de la chaîne de valeur, et plus d'efficacité et de compétitivité de la région. La Banque doit tout au moins attirer l'attention sur ces questions dans son dialogue politique, même si elle ne dispose pas de ressources nécessaires pour aider les PMR à les résoudre.

Réponse. Noté. Les mesures prises apparaissent aux paragraphes 3.1.7.4, 4.4.1 et 4.4.2.

1.3 Certes, nous nous réjouissons de la promotion d'une approche intégrée pour les marchés de l'énergie, mais il convient d'accorder une attention d'égale importance à la production de l'énergie, en raison du fait que tous les pays de l'Afrique de l'Ouest souffrent de déficits dans la production d'énergie.

Réponse. Noté et accepté. L'accent sur la production de l'énergie est explicité aux paragraphes 3.1.6.7 – 3.1.6.8 et au paragraphe 4.2.2.5. De plus, le programme indicatif des projets régionaux d'énergie contient une représentation équilibrée des projets de d'interconnexion des marchés

régionaux d'énergie et des projets de production d'énergie (Annexe 2).

1.4 Le document ne mentionne pas les initiatives entreprises pour aider à la construction des dorsales régionales TI, telles que le projet Main-one de câble sous-marin financé par la Banque et le projet de câble sous-marin de Globacom.

Réponse. Noté et accepté. Le Projet Main-One de câble sous-marin est présenté au paragraphe 3.1.6.5. L'Initiative Globacom est mentionnée au paragraphe 3.3.6.

1.5 Nous pensons qu'en plus du financement des études techniques, la Banque doit travailler avec les pays en vue du financement des projets ferroviaires. La construction des chemins de fer en Afrique

de l'Ouest ne peut être initiée par le secteur privé. Les gouvernements se doivent de jouer un rôle de
Annexe 15

Page 2/10

premier plan dans la conception et le financement de ces investissements à forte intensité de capitaux

Ces projets requièrent des coûts d'investissement énormes, mais les avantages que l'on peut en tirer sont tout aussi importants ; d'où la nécessité d'une réflexion pour relever ce défi. Le secteur privé peut

intervenir à une étape ultérieure.

Réponse. Accepté. Toutefois, les coûts de la construction des chemins de fer étant énormes et les volumes du trafic actuel étant faibles, la mobilisation des ressources nécessaires à ces investissements pour l'Afrique de l'Ouest est une véritable gageure. Par conséquent, toutes les parties prenantes doivent intensifier leurs efforts et faire preuve d'une volonté politique plus ferme afin de mobiliser les ressources pour ce secteur clé de l'infrastructure. Au regard des commentaires et des défis susmentionnés, la stratégie propose un dialogue intense avec les parties prenantes pour atteindre des résultats sur deux plans au cours de la période 2011-2015 : i) l'achèvement en temps opportun des études techniques détaillées financées par l'UE pour les lignes prioritaires B2 et B1 ; et ii) la Banque devient le moteur de la mobilisation des ressources pour ces lignes. Cette approche est présentée au paragraphe 4.2.2.7.

1.6 Le document aurait dû accorder plus d'attention aux domaines relevant du secteur privé tels

que l'intégration financière, notamment l'harmonisation des lois sur l'investissement et la réglementation bancaire et financière en Afrique de l'Ouest. Le FMI envisagerait des actions pour l'élaboration d'un cadre transfrontalier de supervision des institutions financières dans la région. La Banque devrait participer à ce processus et contribuer également à la réalisation d'une étude sur le thème « comment surmonter les obstacles à l'intégration des trois principales bourses des valeurs de la région ». Par ailleurs, étant donné le potentiel du portefeuille des investissements transfrontaliers des institutions de l'Afrique de l'Ouest, le document devrait présenter plus d'informations sur le niveau des investissements transfrontaliers au sein de la région.

Réponse. Noté et accepté. Les paragraphes 3.1.4.9 et 4.2.3.3. sont consacrés à l'intégration monétaire et financière. La Banque contactera le FMI pour des informations sur le travail que mène cette institution sur la supervision bancaire et pour une collaboration éventuelle.

1.7 Etant donné que le développement d'une région compétitive au niveau international exige l'approvisionnement régulier d'une main-d'œuvre qualifiée et bien informée, la section traitant du savoir dans le document, doit inclure les dispositions visant à appuyer les institutions de recherche régionales de l'Afrique de l'Ouest. Il faudrait que la Banque poursuive la mise en place des centres régionaux d'excellence pour satisfaire la demande des services professionnels tels que l'ingénierie en TIC, etc.

Réponse. Noté et accepté. Le Document de stratégie d'intégration régionale traite de l'appui de la banque aux centres régionaux d'excellence au paragraphe 4.2.3.4.

1.8 Le sempiternel problème de l'intégration régionale est l'existence des gagnants et des perdants à court terme ; il est par conséquent nécessaire de mettre en place un mécanisme permettant de prélever une taxe sur les gagnants pour compenser les perdants afin d'assurer la pérennité du processus. Si une collecte centralisée des revenus n'est pas acceptée par tous, le programme de développement de l'intégration régionale sera compromis, dans la mesure où les pays enclavés de la région pourraient être les perdants du système de tarif extérieur commun.

Réponse. Accepté. Conscientes de ce problème, la CEDEAO et l'UEMOA ont mis en place des mécanismes assez solides pour renforcer la solidarité entre leurs pays membres. Au sein de

l'UEMOA par exemple, il existe un prélèvement communautaire de solidarité, qui a été institué pour financer des projets de développement dans les pays membres ou régions moins développés de l'Union. Une taxe similaire existe aussi à la CEDEAO. Des fonds structurels de l'UEMOA, qui sont soutenus par les donateurs, sont également utilisés pour d'autres compensations des pays membres moins développés. Le paragraphe 3.3.4 a été révisé à la lumière de ce commentaire. Annexe 15

Page 3/10

1.9 Nous attendons avec impatience l'étude demandée sur les ports de l'Afrique de l'Ouest. Compte tenu de la proximité de l'Afrique occidentale aux ports du Cameroun, de Sao Tomé et Príncipe, et du Gabon, il serait utile que l'étude les couvre également.

Réponse. Noté. L'étude est pratiquement achevée et vous sera présentée.

1.10 Certes, des progrès ont été enregistrés dans le domaine de la libéralisation du commerce avec l'élimination des barrières tarifaires au sein de la communauté, mais les barrières non tarifaires ont continué d'entraver l'intégration économique de la région. Quelles sont les stratégies de la CEDEAO et les échéances pour la suppression de ces obstacles ? Existe-t-il des estimations quantitatives des pertes économiques causées par les barrières non commerciales, qui pourraient amener les pays membres régionaux à comprendre les conséquences économiques de ces obstacles.

Réponse. La suppression des obstacles non tarifaires à la libre circulation des biens, des services et des personnes est un objectif primordial des autorités régionales de l'Afrique de l'Ouest. La région met en œuvre plusieurs initiatives à cette fin, en l'occurrence la mise en place de postes frontaliers communs, et la création de l'observatoire des pratiques anormales pour surveiller, signaler et dénoncer les pratiques qui sont contraires à l'esprit d'intégration au sein de la région. Notre première expérience semble indiquer que ces initiatives sont prometteuses et devraient être soutenues. L'élaboration d'un cadre de facilitation du commerce et un travail analytique sur les barrières non tarifaires sont actuellement en cours à la Banque, en collaboration avec la Banque mondiale et le CNUCED. Ces deux outils serviront à la définition des mesures de facilitation du commerce des projets d'infrastructures. Ces initiatives sont présentées aux paragraphes 3.1.5.2, 3.4.1 et 4.5.1 (i).

1.11 La plupart des économies de la région reposent largement sur les matières premières à faible valeur ajoutée et à forte vulnérabilité aux chocs extérieurs. La nécessité pour la région de diversifier et d'utiliser la croissance des exportations de ressources naturelles afin de stimuler le développement du secteur manufacturier, devrait faire partie de l'ordre du jour discussions de haut niveau avec les institutions régionales pertinentes.

Réponse. Accepté. Ce commentaire est pris en compte aux paragraphes 4.4.1 et 4.4.2.

1.12 En dépit ou du fait de la précipitation, le document ne semble pas avoir fait l'objet d'une relecture permettant de déceler les erreurs - sinon il est difficile de comprendre comment dans la note de bas de page n° 2, l'on retrouve 16 pays (9+5+2) dans la région au lieu de 15, et la population de l'Afrique à 1,5 milliards, si l'Afrique de l'Ouest compte seulement 20% de sa population. Est-ce cette sous-estimation qui vous a amené à classer cette région en dernière position (si l'on exclut l'Afrique du Nord) ? Plus important encore, le document semble avoir été achevé en début avril, puisqu'il ne mentionne pas que l'impasse politique en Côte d'Ivoire a été résolue (para 4.5.1). Le changement de la situation à Abidjan aurait justifié un retard, mais quelques observations auraient dû être faites sur l'incidence de ces retards - y compris sans doute sur l'énergie renouvelable au sein de l'UEMOA.

Réponse. Noté. Les données de la note de bas de page No 1 de la page 1 du texte ont été corrigées. Le paragraphe 4.5.1 iii) a également été révisé pour mieux tenir compte de l'évolution de la situation en Côte-d'Ivoire.

1.13 Le document contient probablement tout ce qui pourrait influencer l'intégration régionale – excepté les changements intervenus en Côte d'Ivoire (!) - mais il ne fait pas de propositions sur la manière dont la Banque devrait orienter ses efforts. Ces propositions sont pourtant nécessaires, étant donné que l'institution n'a que 4 ans et demi pour réaliser les actions en cours de discussion. Il aurait été judicieux pour un certain nombre de points de porter des jugements sur le réalisme des changements proposés. Par exemple, l'union monétaire de la ZMAO sera-t-elle vraiment mise en Annexe 15

place en 2015, alors que l'union douanière n'existe pas ? (Comment évoluent les préparatifs à ce jour par rapport au processus ayant conduit à l'Euro ?).

Réponse. Commentaire bien noté. Pour intégrer ce commentaire, nous avons orienté l'ensemble des activités stratégiques proposées dans le rapport révisé sur : i) les corridors (les infrastructures de facilitation du transport et des échanges), la production régionale de l'énergie et l'intégration des marchés au titre du Pilier I ; et ii) le renforcement des capacités au titre du Pilier II. Sur le réalisme de l'objectif de 2015 visant la mise en place de l'union monétaire ZMAO, la feuille de route connaît certaines difficultés de mise en œuvre, notamment la coordination, l'insuffisance des capacités dans certaines institutions chargées de l'exécution de certaines activités. Malgré ces difficultés, les parties prenantes régionales ont réaffirmé leur engagement en faveur de la feuille de route. Le paragraphe 3.1.4.10 a été mis à jour pour tenir compte de la révision de l'évaluation relative à l'applicabilité de la feuille de route

1.14 En ce qui concerne les questions soulevées lors des consultations avec les parties prenantes (annexe 13), l'importance des chemins de fer a été relevée, mais dans le document mentionne l'idée d'adapter l'écartement à une norme standard. Bien que le document rejette déjà l'option "Cadillac", il suggère encore une adaptation partielle avec la création d'un «troisième rail». Est-ce réaliste sur le long terme - en particulier sur la période du DSIR – compte tenu des fonds qui seraient disponibles? Avec la Côte-d'Ivoire qui s'implique aujourd'hui davantage dans la planification, ne serait-ce pas là une occasion pour s'appuyer sur ce qui existe déjà ? – Tous les pays de l'UEMOA semblent avoir un écartement commun. Parallèlement, le texte semble encourager la concurrence entre les ports – n'y a-t-il pas là un risque de surinvestissement ? Du moins dans le court ou moyen terme ; étant donné le volume du trafic probable et le nombre de ports potentiels dans les différents pays. La CEDEAO n'essaye-t-elle pas de prendre des décisions difficiles sur ce qui est réalisable - en particulier si la Côte-d'Ivoire est définitivement et totalement réinsérée dans la région.

Réponse. Sur les chemins de fer, la réponse est la même que celle apportée à l'observation 1.5 cidessus. Nous sommes d'accord sur la nécessité de rationaliser les investissements sur les ports en Afrique de l'Ouest pour éviter un surinvestissement (c'est ce qui est mentionné au paragraphe

3.1.6.4.3). En effet, le rôle accru joué par le secteur privé réduit certes les risques de surinvestissement durable. Le paragraphe 3.1.6.4.3 a été actualisé pour prendre en compte ce commentaire.

1.15 Les indicateurs Doing Business au sein de l'UEMOA, malgré l'OHADA, portent à penser qu'une partie du rôle de la Banque au sein la région serait d'assainir le climat des affaires par le biais d'une approche régionale, en essayant d'amener les gouvernements à comprendre que c'est dans leur intérêt d'entreprendre des réformes, tant sur le plan individuel que collectif.

Réponse. Accepté. C'est dans ce sens que l'une des études de la Banque, sur lequel s'est appuyé le présent DSIR est axé sur le climat des affaires en Afrique de l'Ouest. Cette question sera également inscrite à l'ordre du jour du dialogue entre la Banque et les parties prenantes régionales, et insérée dans les domaines de dialogue énoncés dans la version révisée du DSIR. Les paragraphes 4.4.1 et 4.4.2 ont été actualisés en conséquence.

1.16 Les discussions relatives à la collaboration sur les ressources sont limitées ; excepté la navigation sur le fleuve Sénégal et le projet OVMG. D'une manière générale, et en raison des menaces que présentent le Sahel sur les changements climatiques, une collaboration régionale sur la gestion des ressources en eau dans la région apparaît comme l'un des points qui mérite une attention accrue de la Banque.

Réponse. Les paragraphes 3.1.9 et 3.4.2 traitent des efforts de gestion des ressources en Afrique de l'Ouest. Annexe 15

Page 5/10

1.17 Il serait utile d'avoir quelques indications sur l'évolution des activités d'intégration régionale que mènent la Banque et d'autres donateurs. Quel est l'état actuel du WAPP et du PGOA ? Quelles sont les connexions routières et ferroviaires existantes qui exigent une réhabilitation ou une construction réelle. Pour un document sur l'intégration régionale, la carte fournie est tellement difficile à lire, qu'elle devient pratiquement inutile. Pour un document aussi important que celui-ci, il faut des éléments plus utiles.

Réponse. Le Système d'échange énergétique (WAPP), créée en 1999 par les Chefs d'État et de

Gouvernement est devenu un instrument essentiel des efforts régionaux visant à intégrer les opérations du système énergétique national sur le marché unifié d'électricité régional – dans la perspective que ce dispositif puisse, à moyen et à long terme, assurer aux citoyens des États membres de la CEDEAO, un approvisionnement stable et régulier en électricité à des coûts abordables. Le WAPP est actuellement un interlocuteur clé des partenaires au développement dans le secteur de l'électricité en Afrique de l'Ouest.

Le projet de gazoduc de l'Afrique de l'Ouest (WAPCo) est un projet conjoint des secteurs public et privé du Nigeria, du Bénin, du Togo et du Ghana. La mission principale de WAPCo est le transport de gaz naturel du Nigeria vers ses clients du Bénin, du Togo et du Ghana de manière saine, fiable et responsable, à des prix compétitifs face aux combustibles de rechange. WAPCo est détenue par Chevron Afrique de l'Ouest Gas Ltd Pipeline (36,7%) ; Nigerian National Petroleum Corporation (25%) ; Shell Holdings Overseas Limited (18%) et Takoradi Power Company Limited (16,3%) ; la Société Togolaise de Gaz (2%) et la Société BenGaz SA (2%). En mai 2011, la société a annoncé qu'elle était prête à fournir du gaz comprimé à ses clients au Togo et au Bénin. Le paragraphe 4.2.2.6 a été actualisé à la lumière de ce commentaire. La figure de l'annexe 7 a été modifiée et affiche désormais l'état d'avancement des corridors routiers.

1.18 Nous espérons que la version finale du DSIR sera plus explicite sur les résultats attendus dans 4 ans.

Réponse. La version révisée du rapport, est plus ciblée, et contient une matrice des résultats plus Claire ainsi que des indicateurs 'SMART' permettant de suivre la mise en œuvre et de la stratégie et la réalisation de ses objectifs (Annexe 1). Une évaluation à mi-parcours des résultats du DSIR interviendra en 2013.

1.19 Toutes les études proposées s'intègrent parfaitement dans ces trois piliers et présentent chacun un bon facteur stratégique, mais la question est de savoir si elles conduiront à une augmentation des investissements et un renforcement de l'intégration régionale. Elles constituent des précurseurs importants ; mais, en l'absence d'un climat d'investissement sain et de meilleures structures de gouvernance, nous redoutons qu'elles demeurent lettres mortes. Les paragraphes

3.1.6.3. et 4.2.7.1 traitent des études financées par la Banque portant sur un grand nombre de projets

ferroviaires visant à relier plusieurs villes de l'Afrique de l'Ouest et à résoudre le problème de la multiplicité des écartements. Cependant il est à noter que l'alignement de toutes les voies sur l'écartement standard «serait très coûteux et produira de faibles taux de rentabilité économique." Au regard de ce qui précède, quelles sont les mesures envisagées et pourquoi ces questions sont-elles encore au stade d'étude ?

Réponse. Voir la réponse au commentaire 1.5 ci-dessus.

1.20 Sur le plan des infrastructures également, nous notons avec satisfaction la mention faite sur l'exploitation des ressources en eau transfrontières, y compris la navigation fluviale. Nous saluons la reconnaissance de l'importance de la facilitation du commerce. Certes, ce domaine n'est pas encore l'un des points forts de la Banque ; mais en son absence, les vastes infrastructures envisagées n'auront qu'une valeur négligeable. Ici également, une adhésion politique est nécessaire ainsi que Annexe 15

Page 6/10

des efforts concrets pour éliminer les lourdeurs actuelles des régimes de transit, des mécanismes de collecte des taxes et de la gestion intégrée des frontières.

Réponse. Accepté. C'est pour cette raison que l'un des domaines d'action du DSIR est l'appui aux efforts de facilitation du commerce (voir paragraphe 4.2.2.3).

1.21 La mobilisation des investissements du secteur privé sera l'une des difficultés de cette stratégie. Nous souhaitons beaucoup de courage à la Banque dans ses efforts visant à produire un impact dans ce domaine. Nous attendons davantage d'informations sur la manière dont la Banque envisage d'utiliser les sociétés à finalité spécifique au sein de la région pour accroître la participation transfrontière du secteur privé. La structure de gouvernance des sociétés à finalité spécifique permettra de déterminer le niveau d'intérêt affiché par les sociétés privées. La stratégie consistant à utiliser les banques régionales de développement semble être une approche plutôt obsolète qui gagnerait à intégrer des idées nouvelles.

Réponse. Les premières expériences avec le modèle des sociétés à finalité spécifique montrent

qu'elles sont attrayantes pour le secteur privé (l'encadré 1 de la page 14 a été actualisé pour tenir compte de ce commentaire). Nous sommes d'accord sur l'idée de la structure de gouvernance des SFS. L'appui de la Banque au modèle des SFS aiderait à contribuer à améliorer la gouvernance de ce modèle. Comme indiqué au paragraphe 4.2.3.3, les banques régionales de développement ne seront qu'un élément parmi les instruments que propose le DSIR pour promouvoir les investissements transfrontaliers.

1.22 Au paragraphe 9 de l'introduction, il est mentionné que le recours aux opérations d'appui budgétaire pourrait atténuer le risque de fragilité politique. Cette affirmation semble plutôt inopportune ; car nous sommes d'avis que les environnements politiquement fragiles ne sont pas les mieux indiqués pour un appui budgétaire. Nous espérons que cette référence tente d'indiquer que l'appui budgétaire peut (lorsqu'il est utilisé correctement) aider à bâtir des institutions qui peuvent ensuite combattre la fragilité.

Réponse. C'est vrai. C'est exactement cette idée que nous avons voulu passer. Cette phrase n'apparaît plus dans le résumé exécutif.

1.23 Malgré les différences entre les pays membres, la CEDEAO apparaît comme une entité raisonnablement cohérente parmi les CER sur des questions importantes (par exemple, la circulation des personnes, la résolution des conflits) et le DSIR devrait soutenir son plan pour la période 2011-15, en mettant cependant l'accent sur l'appui aux initiatives qui bénéficient d'un solide soutien politique des pays membres et qui sont institutionnellement réalisables.

Réponse. Noté et accepté. Les piliers du DSIR et les activités y afférentes bénéficient du solide soutien des parties prenantes régionales lors des consultations. Voir les résultats des consultations avec les parties prenantes régionales à l'annexe 13.

1.24 En ce qui concerne le pilier I sur l'infrastructure, il n'est pas très élaboré sur le développement du secteur privé, en dehors de la mention faite dans la note au bas de la page 5. Une analyse approfondie apparaît nécessaire, dans la mesure où les mauvaises performances ne seraient pas tellement imputables au manque d'entrepreneuriat. Au contraire, pour l'entrepreneuriat féminin semble prospérer dans cette région du continent, comme mentionné à la page 10. Le problème

semble plutôt résider dans l'intégration des entreprises informelles dans le secteur formel (manque d'incitations, lourdeurs de la réglementation, etc.).

Réponse. Noté et accepté. Le paragraphe 4.2.2.8 présente le rôle attendu du secteur privé dans la mise en œuvre du pilier 1. Le paragraphe 3.1.6.1 a aussi été inséré pour traiter de la structure du secteur privé en Afrique de l'Ouest. Annexe 15

Page 7/10

1.25 Toujours sur le Pilier I relatif au développement des infrastructures, nous pensons que l'on peut davantage insister sur l'importance des PPP, dans la mesure où le portefeuille d'OPSM en Afrique de l'Ouest semble avoir un potentiel régional énorme (par exemple les PPP au Sénégal et les programmes du secteur financier au Nigeria).

Réponse. Le paragraphe 4.2.2.8 présente les efforts de la Banque visant à garantir la participation du secteur privé au développement des infrastructures.

1.26 Nous pensons par ailleurs que le DSIR pourrait largement contribuer au financement : des ressources pour la mise en œuvre du DSIR pourraient également provenir du guichet du secteur privé, et pas seulement des FAD 12 &13 (page 14).

Réponse. Noté et accepté. Le paragraphe 4.2.1 a été révisé pour tenir compte de cette observation.

1.27 En ce qui concerne le Pilier II relatif au renforcement des capacités, nous n'avons pas été particulièrement emportés par les objectifs spécifiés. Ils sont très généraux, indicatifs et formulés de manière très large. Qu'apportera la Banque de plus à ce qui est offert par la Fondation pour le renforcement des capacités et comment le fera-t-elle ?

Réponse. Noté. La Banque collaborera avec d'autres partenaires pour appuyer le renforcement des capacités, coordonnant les interventions, si nécessaire, pour atteindre un impact maximal.

Cette idée est présentée au paragraphe 4.2.3.1.

1.28 Dans le même ordre d'idées, un vaste projet de collège communautaire est mentionné à l'annexe 2, mais il ne cadre pas bien avec les autres activités. Bien qu'il puisse être inscrit dans HEST, sa raison d'être dans le DSIR n'est pas justifiée ; vous pouvez le supprimer pour que le DSIR soit plus ciblé.

Réponse. C'était un oubli. Il a été supprimé du programme indicatif.

1.29 L'on observe le manque de détails habituel sur les aspects relatifs à la mise en œuvre. Bien qu'il semble peu probable que l'Afrique de l'Ouest se propose d'accueillir le centre de services, nous aimerions avoir davantage d'éclairages sur les implications des effectifs du personnel et sur les responsabilités.

Réponse. Les dispositions institutionnelles et les mécanismes internes envisagés à la Banque pour suivre et évaluer la mise en œuvre du DSIR, sont présentés aux paragraphes 5.1, 5.3.1 et 5.3.2, respectivement. Le paragraphe 5.3.2 par exemple, indique que la direction a transféré un membre du personnel à NGFO pour les exigences de supervision du DSIR.

1.30 Juste un rappel de nos observations sur les autres DSIR, qui sont, nous l'estimons, également pertinentes pour le document de l'Afrique de l'Ouest :

- o Un lien plus explicite avec le Document de stratégie pays ;
- o Une distinction floue – ou plutôt une sorte de confusion – entre l'intégration régionale et les opérations régionales ;
- o Les cibles et objectifs généraux pourraient mieux répondre aux indicateurs 'SMART', afin que nous puissions, au bout de cinq ans, obtenir une évaluation fiable du succès remporté par la Banque dans la promotion de l'intégration régionale.

Réponse. Le lien entre le DSIR et les documents de stratégie pays est clairement indiqué au paragraphe 5.1. Les produits et les résultats stratégiques que vise le DSIR répondent mieux aux indicateurs 'SMART' et figurent dans la matrice des résultats de l'annexe 1.

1.31 La CEDEAO a beaucoup contribué à la paix et la stabilité dans la région en soutenant la résolution des conflits et la réconciliation dans des pays comme le Togo, le Niger et la Guinée-Conakry. Cependant, sur le plan de l'intégration économique régionale, les résultats sont très

modestes, notamment du fait de graves conflits qui secouent les pays qui sont traditionnellement les
Annexe 15

Page 8/10

principaux moteurs du développement économique de la région (Côte-d'Ivoire). Comme dans d'autres CER on observe une faible volonté politique à faire avancer l'intégration économique au

niveau régional. Pour l'avenir, le défi se pose sur un double plan : pour consolider la réconciliation nationale, il faut promouvoir le renforcement des capacités institutionnelles et la croissance économique dans les États fragiles et accélérer la mise en œuvre du programme d'intégration économique.

Réponse. Accepté. La stratégie proposée dans ce DSIR est de contribuer à la réalisation de ces objectifs.

1.32 La CEDEAO semble ployée sous le poids d'un nombre important de projets financés par les donateurs dans des domaines d'activité différents. Le risque d'enlèvement et de déviation stratégique de la mission est élevé, étant donné que la pression des donateurs à soutenir des projets et programmes semble avoir plus d'importance que les priorités stratégiques définies l'organisation. La Banque devrait participer activement au dialogue avec la CEDEAO et d'autres donateurs pour les encourager à soutenir les priorités stratégiques de l'organisation et à s'y aligner.

Réponse. Noté et accepté. Le DSIR a également identifié la nécessité d'éviter un enlèvement comme l'un des défis majeurs que doit relever la CEDEAO (voir paragraphe 3.3.3). Pour résoudre ce problème, la stratégie a proposé que le DSIR insiste sur les domaines essentiels à l'évolution de l'intégration régionale au sein de la région. Par ailleurs, l'atténuation du risque de déviation stratégique de la mission figure parmi les points de l'ordre du jour du dialogue régional (Voir paragraphe 4.4.2).

1.33 Le portefeuille actuel de la Banque relatif aux projets multinationaux en Afrique de l'Ouest semble beaucoup trop vaste, avec un nombre excessif de projets épars, tous touchant pratiquement des secteurs différents. Quelles sont les mesures que la Banque compte prendre pour que l'accent soit davantage mis sur les projets multinationaux en cours dans la région? La Banque envisage-t-elle de se retirer de certains secteurs ?

Réponse. Le présent document est le premier DSIR pour la région, il l'aidera, au fil du temps, à être plus ciblé et plus sélectif quant aux domaines d'interventions des opérations multinationales. Par ailleurs, la plupart des projets multinationaux en cours devraient s'achever en 2011 ou 2012. Cela permettra également d'avoir un portefeuille plus ciblé dans les années à venir.

1.34 Un regard sur le programme indicatif de la Banque pour les opérations régionales 2011-15, montre que le transport routier régional constitue l'activité la plus importante. En dehors des travaux de terrain pour la construction des routes, quelle autre forme d'appui est envisagée par la Banque sur le plan de la réglementation, en l'occurrence la définition d'un meilleur cadre réglementaire, des activités adéquates d'entretien des routes et de sécurité routière pour les axes régionaux. La Banque projette-t-elle d'adopter une approche à forte intensité de main d'œuvre et inclusive pour la construction de routes, notamment le recrutement des entreprises locales et la promotion de la connectivité des zones rurales ?

Réponse. L'appui de la Banque dans les principaux domaines de la réglementation évoqués dans cette observation est fourni dans le cadre de son soutien aux efforts des pays et des autorités régionales en matière de formulation et de mise en œuvre des politiques du secteur des transports. L'intégration des approches à forte intensité de main d'œuvre et des approches inclusives constituent les principaux objectifs du DSIR (voir les paragraphes 4.1 vii); 4.2.4; 4.4.1 et 4.4.2).

1.35 Les projets énergétiques représentent la deuxième activité majeure du portefeuille des projets régionaux de la Banque pour l'Afrique de l'Ouest. Quelles sont les activités programmées par la Banque pour renforcer la structure de gouvernance ayant un lien avec le bon fonctionnement

Annexe 15

Page 9/10

des programmes de coopération régionale en matière ? Comment la Banque compte-t-elle promouvoir l'efficacité de la technologie énergétique ?

Réponse. Afin de renforcer la gouvernance de la coopération énergétique régionale en Afrique de l'Ouest, la Banque envisage de mettre l'accent sur le renforcement des capacités du système d'échange d'énergie électrique de l'Afrique de l'Ouest (WAPP), une organisation créée par les chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest visant à intégrer les systèmes électriques nationaux dans un marché d'électricité régional unifié. Au niveau national, les efforts de la Banque destinés à améliorer la gouvernance dans le

secteur de l'énergie seront orientés vers le renforcement de la gouvernance des sociétés nationales d'électricité dans des domaines tels que le renforcement des capacités des ressources humaines, les tarifs et la gestion financière, la gestion des pertes de systèmes d'alimentation, l'imposition des matériaux énergétiques, l'efficacité et la conservation de l'énergie, ainsi que les efforts nationaux visant la mise en œuvre des engagements régionaux dans le secteur de l'énergie. En ce qui concerne l'efficacité énergétique, les projets de la Banque impliqueront la mise en œuvre des mesures d'économie d'énergie. La Banque œuvrera également de concert avec le Centre régional pour l'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique de la CEDEAO (voir paragraphe 4.2.2.5).

1.36 Malgré les défis que pose l'existence de différents écartements, il y aurait néanmoins une marge de manœuvre suffisante pour promouvoir le transport ferroviaire à des prix plus abordables que le transport routier. Si l'on exclut l'appui aux différentes études, la Banque n'a pas l'intention de participer directement aux projets d'investissement sur le transport ferroviaire. Lors de la consultation régionale sur le programme régional de la Banque, les chemins de fer ont été classés au premier rang des priorités, notamment pour les pays sahéliens enclavés de la région (annexe 13). Pourquoi la Banque ne s'engage-t-elle pas directement dans les projets d'investissement ferroviaire ? Réponse. Voir réponse au commentaire n° 1.5.

1.37 Facilitation du commerce: La section sur le commerce traite de manière générale de l'étendue du commerce intra-régional. Cependant, la facilitation du commerce et la facilitation des investissements figurant parmi les actions prioritaires de la Banque visant à appuyer l'intégration régionale, il aurait utile que ce document présente une annexe sur le commerce intra-régional, montrant les volumes, les différents produits, et les échanges de services. Comme la Banque a déjà soutenu le renforcement des capacités statistiques dans la région, cet élément aurait dû servir de base pour les statistiques.

Réponse. Noté et accepté. Le niveau de commerce intra-régional est prévu au paragraphe 3.1.5.1. En outre, l'annexe 14, qui présente le commerce bilatéral intra-CEDEAO a été ajoutée au document.

1.38 Question spécifique : Le programme indicatif comprend “les collèges communautaires de la CEDEAO” avec un budget de 150 millions de dollars EU. Veuillez expliquer de quel collège il s’agit ici.

Réponse. Cet élément a été supprimé du programme indicatif.

1.39 Le dialogue doit mettre l’accent sur la réduction du risque d’enlèvement.

Réponse. Accepté. Le paragraphe 4.4.2 a été modifié pour refléter ce commentaire.

2. Observations faites oralement à la réunion du CODE du 5 juillet 2011

2.1 Le programme proposé peut-il être mis en œuvre au cours de la période 2011 – 2015?

Réponse. Le rapport révisé est plus sélectif et ciblé : i) infrastructures de transport destinées à relier les marchés régionaux ii) l’énergie pour renforcer la production régionale d’énergie et Annexe 15

Page 10/10

l’intégration des marchés énergétiques régionaux, et le renforcement des capacités ; iii) une matrice des résultats claires avec des indicateurs ‘SMART’ pour suivre les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la stratégie et la réalisation de ses objectifs est également inclus (voir annexe 1). La stratégie proposée peut être mise en œuvre au cours de la période envisagée.

2.2 La stratégie doit être orientée vers l’intégration, et pas seulement vers les infrastructures.

Il doit également exister une volonté politique pour éliminer les obstacles à l’intégration, y compris les barrières routières.

Réponse. Accepté. Outre les infrastructures, la stratégie proposée est également orientée vers les mesures de facilitation du transport et du commerce, et le renforcement des capacités.

2.3 La stratégie doit mettre l’accent sur les États fragiles. Cette stratégie prend-elle suffisamment en compte les besoins des États fragiles ?

Réponse. La stratégie proposée cherche à intégrer les besoins des États fragiles de manière adéquate. L’impact que devrait produire la stratégie proposée dans les États fragiles est présenté au paragraphe 4.2.6.

2.4 Il est nécessaire de diffuser cette stratégie auprès des gouverneurs.

Réponse. Accepté. Les mesures prises en vue de la diffusion de la présente stratégie figurent au paragraphe 4.4.3.

2.5 Corriger les erreurs typographiques, à savoir : le nombre des pays membres de la CEDEAO, les langues officielles des pays.

Réponse. Noté et accepté. Les corrections ont été apportées à la note de bas de page No 1 du texte.

2.6 Quel appui apporte la Banque à la CEDEAO pour harmoniser les critères de convergence ?

Réponse. La Banque a apporté son concours à la CEDEAO, en mettant à sa disposition un consultant, qui a préparé un rapport sur l'harmonisation des critères de convergence de l'UEMOA, de la ZMAO, et de la CEDEAO..

2.7 Quelle sera l'incidence de la décentralisation sur la mise en œuvre de la stratégie?

Réponse. En intensifiant la présence et la visibilité de la Banque dans la région, la décentralisation renforcera la capacité de la Banque à suivre et à évaluer la mise en œuvre de la stratégie avec la collaboration de toutes les parties prenantes sur le terrain. Voir le rôle des bureaux extérieurs aux paragraphes 5.3.1 et 5.3.2.

2.8 La stratégie doit également appuyer l'intégration par la production et pas seulement par le biais des marchés.

Réponse. La stratégie proposée dans ce DSIR soutient l'intégration à travers la production de deux manières importantes. Premièrement, elle propose un appui de la Banque aux efforts régionaux en vue d'accroître ensemble la production d'énergie dans la région. Deuxièmement, en reliant les marchés régionaux, la stratégie permettra d'accroître la demande de biens et de services régionaux ; ces actions appuieront en retour les efforts régionaux visant à stimuler la production dans les différents secteurs productifs.

2.9 Revoir les termes utilisés pour parler de la crise en Côte d'Ivoire.

Réponse. Le paragraphe 4.5.1 a été révisé.